

مركزنا من رصاص



Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

■ Alain Jouffroy, l'engagé poétique
■ Robert Desnos
■ Pages 19 à 22



nés financiers
e précaire

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16655 - 7,50 F - 1,15 EURO - VENDREDI 14 AOÛT 1998 - FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Ile-de-France, région la plus riche d'Europe

● L'Insee compare pour la première fois la richesse des 196 régions de l'Union européenne
● Le PIB de la région parisienne est supérieur à ceux de la Lombardie, de la Rhénanie-Westphalie, du Grand Londres ou de la Catalogne ● L'Europe des régions est marquée par de grandes disparités

L'ILE-DE-FRANCE est la région la plus productive de richesses au sein de l'Europe des quinze. Elle concentre 5 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne, devant le territoire européen, Milan et la Lombardie, le Grand Londres, la région de Düsseldorf ou la Catalogne.



Si l'on prend comme critère le PIB par habitant, la classification est cependant différente : l'Ile-de-France est alors surpassée par Hambourg, Bruxelles, la région de Francfort et le Luxembourg. De ce point de vue, le Limousin, la Corse et le Languedoc-Roussillon se classent en queue de peloton, occupant les 142^e, 143^e et 145^e places sur 196.

Les banques suisses signent un accord avec les survivants de la Shoah

UN ACCORD a été signé, mercredi 13 août à New York, entre les banques suisses et les défenseurs de rescapés de l'Holocauste ou de leurs ayants droit. Aux termes de ce règlement, qui engage non seulement les deux principales banques privées - UBS, Crédit suisse - mais aussi la Banque nationale suisse (BNS), une somme de 1,25 milliard de dollars (environ 7,75 milliards de francs) sera versée aux organisations juives. Les banques ont souscrit l'accord « règle définitivement l'ensemble des revendications à l'encontre de toutes les banques suisses relatives aux avoirs en déshérence ». Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires économiques espère que cet accord « écartera définitivement les menaces de sanctions » contre la Suisse.

Voyages en utopies
Larguer des arbres par avion afin de reboiser de vastes étendues est techniquement possible. Il ne manque que l'argent. Notre quatrième voyage en utopies, illustré par Jean-Claude Mézières, p. 10 et notre grand jeu de l'été p. 24

Russie : nouvelle secousse financière
Face à l'effondrement des marchés financiers - à l'ouverture, jeudi, la chute de la Bourse de Moscou était telle que les cotations ont été stoppées - la banque centrale limite la convertibilité du rouble. p. 3

Dopage : le football aussi
Les déclarations de l'entraîneur de l'AS Roma, selon lequel « le calcio doit sortir des pharmacies », plongent le championnat italien de football dans le doute. p. 15

Fiscalité de l'assurance-vie
Une partie des sommes versées sur les contrats d'assurance-vie pourraient être soumises aux droits de succession. Les assureurs protestent surtout contre la possible rétroactivité de la réforme. p. 5 et notre éditorial p. 11

Algérie : bataille de pouvoirs
Plusieurs quotidiens d'Alger attaquent sans ménagement le général Mohamed Betchine, ministre-conseiller du président Liamine Zeroual. Une campagne de presse qui dévoile les divisions entre clans du régime. p. 2

Le scoutisme et les banlieues
Les Scouts de France organisent des camps d'été avec des jeunes venus de quartiers sensibles. Un choc de cultures parfois violent. p. 6

Domination des banques américaines
Les banques d'affaires américaines sont derrière toutes les grandes opérations financières en Europe. La Dresdner Bank, troisième groupe bancaire allemand, cherche à prendre pied outre-Atlantique. p. 12

Allemagne, 3 DM; Arabie-Saoudite, 9 F; Australie, 25 A\$; Belgique, 35 F; Brésil, 2,25 \$ CAN; Chine, 100 F CFA; Danemark, 16 KR; Espagne, 225 PTA; Grèce-Bretagne, 1 £; Irlande, 400 IR; Italie, 1,00 £; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 F; Malaisie, 10 D\$; Mexique, 16 M\$; Pays-Bas, 3 F; Portugal, 200 PTE; Royaume-Uni, 9 F; Singapour, 250 F S\$; Suède, 16 KSE; Suisse, 2,10 F\$; Tunisie, 12 Din; USA, 1,25 \$; USA (territoire), 2,50 \$.

M 0147-814-7,50 F

Sony prive les voyeurs du Caméscope qui dévoile tout

TOKYO
de notre correspondant
En décidant de retirer de la vente certaines caméras Handycam, la firme japonaise Sony vient de se mettre à dos une clientèle originale : les voyeurs. Ces Caméscopes ont en effet la particularité de dévoiler ce que cachent les vêtements. Equipés d'un système infrarouge permettant de filmer dans l'obscurité, ils peuvent aussi être utilisés de jour avec un filtre spécial. Dès lors, ils font apparaître les sous-vêtements des sujets, voire leur anatomie s'ils sont en maillot de bain. Sony semblait ignorer les fonctions « perverses » de sa caméra, dont 870 000 exemplaires ont déjà été vendus au Japon et à l'étranger depuis son lancement en mars dernier.

Mais elles n'avaient pas échappé aux voyeurs. Cartes marginale et rétro à se faire connaître, cette clientèle n'en constitue pas moins un segment non négligeable du prolifique marché du sexe au Japon, évalué à 1 % du produit intérieur brut. Le voyeurisme y est une pratique ancienne : on trouvait ce que l'on nomme aujourd'hui « peep show » parmi les spectacles forains du XVIII^e siècle (des hommes armés de longs bambous creux soufflaient sous le kimono de jeunes personnes montées sur une estrade); quant au regard d'un tiers, il n'est pas absent des estampes érotiques nipponnes. Dans le Japon moderne, les voyeurs sont organisés en sorte de « confréries » qui ont des territoires - les parcs des grandes villes - dont les intrus, amateur solitaire ou promeneur égaré, sont chassés sans ménagement.

Il y a quelques années, la presse étrangère s'extasia sur la « libération » des mœurs de la jeunesse nipponne : garçons et filles se tenaient désormais par la main dans la rue. Or il y avait belle lurette qu'ils faisaient beaucoup plus le soir dans les parcs pendant la belle saison. Contrairement à ceux de New York, Rome ou Paris, les parcs de Tokyo sont sûrs même la nuit : on n'y détroise pas, mais on y tousse avec entrain. De jeunes couples s'y livrent à l'abri d'un bosquet à des ébats bucoliques sans s'apercevoir - ou se formaliser - de la présence des voyeurs vêtus de noir pour passer plus inaperçus.

Le rapport qui critique l'AFP

LE RAPPORT d'audit de finances sur l'Agence France Presse (AFP), dont Le Monde révèle le contenu, est très sévère. En cinquante-quatre pages, il critique les dysfonctionnements de l'AFP et juge sa direction « impuissante ». Soulignant le manque de stratégie, il évoque « le pilotage défilant des filiales » et l'absence de « positions fortes dans les secteurs les plus prometteurs » comme la télévision, le multimédia ou l'information économique et financière. Dans un entretien au Monde, Jean Miot, PDG de l'AFP, se déclare « fier » de son bilan. « Ces conclusions n'apportent rien que nous ne sachions déjà », répond-il en dénonçant une « campagne » à son encontre.

POINT DE VUE

Civisme sanitaire

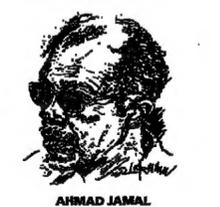
par Bernard Kouchner

NOTRE pays prend lentement conscience des effets néfastes de la pollution atmosphérique sur la santé. On constate une recrudescence de troubles respiratoires, particulièrement chez les personnes les plus vulnérables : jeunes enfants, personnes âgées, sujets allergiques. Nos systèmes de veille épidémiologique en attestent. Les hôpitaux notent une augmentation des consultations lorsque les observatoires marquent une détérioration de la qualité de l'air. Certes, les études sont encore balbutiantes, face à des phénomènes difficiles à appréhender, mais les chiffres viennent conforter ce que le bon sens ne pouvait nous laisser ignorer : qualité de l'air, qualité de la vie influencent largement la santé publique. Quelles sont les conséquences sur les maladies cardiovasculaires ? Sur les cancers ? Au-delà des effets à court terme, des conséquences à long terme, sans doute plus redoutables, nous imposent de traiter ces questions.

De nouveaux pics de pollution interviennent, des décisions plus fermes devront être prises. Des voix commencent à s'élever pour repenser la circulation en milieu urbain. Elles devront être entendues. La voiture ne doit pas nous réduire en esclaves dyspnéiques et crachotants. Nous avons proposé une première mesure en usage ailleurs : que les autocars interdits de circulation urbaine restent sur des parkings aux portes des villes et que des minibus non polluants distribuent les touristes devant les sites appropriés et aux portes des hôtels. Il y a urgence : regardez, à Paris, la couleur du Louvre, qui, au fur et à mesure que sa façade est ravalée, reprend sa teinte grisâtre antérieure. Pensez, en l'observant, à ce que nos poumons absorbent. Ces phénomènes ne constituent pas une fatalité. Les pouvoirs publics agissent : transparence de l'information; nouvelles réglementations; normes plus rigoureuses; sanctions plus fréquentes.

de nouveaux pics de pollution interviennent, des décisions plus fermes devront être prises. Des voix commencent à s'élever pour repenser la circulation en milieu urbain. Elles devront être entendues. La voiture ne doit pas nous réduire en esclaves dyspnéiques et crachotants. Nous avons proposé une première mesure en usage ailleurs : que les autocars interdits de circulation urbaine restent sur des parkings aux portes des villes et que des minibus non polluants distribuent les touristes devant les sites appropriés et aux portes des hôtels. Il y a urgence : regardez, à Paris, la couleur du Louvre, qui, au fur et à mesure que sa façade est ravalée, reprend sa teinte grisâtre antérieure. Pensez, en l'observant, à ce que nos poumons absorbent. Ces phénomènes ne constituent pas une fatalité. Les pouvoirs publics agissent : transparence de l'information; nouvelles réglementations; normes plus rigoureuses; sanctions plus fréquentes.

A Marciac, la folie Jamal



CABOTIN, électrique, bondissant... A près de soixante-dix ans, il a toujours l'air de débiter. Sa musique est une débauche d'énergie et de vitalité qui contredit une vie étriquée. Plus fougueux qu'un pur-sang, Ahmad Jamal, qui fut le pianiste préféré de Miles Davis, a émerveillé autant qu'effrayé le sage public du Festival de jazz de Marciac (Gers).

Lire page 17

International	2	Communication	13
France	5	Tableau de bord	13
Société	6	Aujourd'hui	15
Carnet	7	Météorologie, jazz	16
Abonnements	7	Culture	17
Régions	8	Carte culturelle	18
Horizons	10	Livres	19
Entreprises	12	Radio-Télévision	23

Un cahier spécial de 40 pages avec Le Monde date samedi 15 août

سكدا من لامل

Les titres russes ont perdu plus de 11 % à l'ouverture de la Bourse jeudi

La Banque centrale limite la convertibilité du rouble

La Bourse de Moscou a poursuivi sa chute, jeudi 13 août, allant une nouvelle fois jusqu'à la suspension des cotations. La nouvelle baisse des prix du pétrole et la conjoncture mondiale affectent le plus neuf des « marchés émergents », miné par l'économie grise et à nouveau menacé d'une dévaluation. Moscou va prélever un milliard de dollars sur l'aide du FMI pour rembourser la dette.

MOSCOU
de notre correspondante
Régissant à l'effondrement des marchés russes, pratiquement paralysés depuis lundi, la banque centrale russe a limité, à partir du jeudi 13 août, l'achat de devises par les banques du pays dont les clients se ruent sur les dollars.

Cette mesure « vise à prévenir un élargissement de la crise inter-bancaire » en Russie, a annoncé mercredi Sergueï Aleksachenko, numéro deux de la Banque centrale. Elle fut cependant interprétée, sur certains marchés étrangers, comme un prétexte à une dévaluation, recommandée par ailleurs, jeudi, par le financier américain George Soros. Celui-ci s'est prononcé dans le *Financial Times* pour une indexation du rouble, dévalué « de 15 à 25 % », à l'euro ou au dollar, afin de stabiliser les marchés russes « entrés en phase terminale ». Mais le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov, avait affirmé mercredi qu'une dévaluation du rouble restait « évitable », alors que le premier ministre, Sergueï Kirilenko, confirmait son refus de modifier la politique monétaire du pays, mise au point en juillet par le gouvernement, la Banque centrale et le FMI.

La situation a pourtant empiré depuis lors. La promesse, faite par le FMI il y a un mois, d'accorder à la Russie 22,6 milliards de dollars d'ici la fin de l'année prochain avait plusieurs visées : rendre confiance aux investisseurs étrangers, permettre à la Banque centrale de défendre le rouble et donner au gouvernement le temps de mettre un semblant d'ordre dans ses finances.

L'ÉCONOMIE GRISE

Ces résultats n'ont pas été attendus. La raison fondamentale en est que les investisseurs n'y ont pas cru. Après une semaine de flottement, la chute des actions russes a repris, atteignant 42 % de plus le 20 juillet, date de la confirmation de l'aide du FMI. Les taux sur les dettes - intérieure et extérieure - de la Russie se sont à nouveau envolés, empêchant le gouvernement de lever de nouveaux prêts visant à rééchelonner ses lourdes dettes à court terme (24 milliards de dollars à rembourser d'ici la fin de l'année), comme le prévoyait le programme élaboré avec le FMI.

Affirmant qu'il « n'allait pas emprunter à 100 % », le gouvernement a dû annuler trois adjudications hebdomadaires de Bons du Trésor (GKO). Le ministre des finances a ainsi levé mercredi, sur un marché secondaire ensanguiné, 1,4 milliard de roubles (230 millions de dollars) sur une semaine à un taux de 30 % annuels. Il fut aus-

si autorisé par le FMI à verser au budget (« principalement pour rembourser nos dettes », a reconnu M. Zadornov), un milliard de dollars prélevé sur les premiers 4,8 milliards de dollars versés par le FMI, qui devaient rester dans les réserves de la Banque centrale, lourdement mises à contribution pour défendre le rouble.

Les raisons avancées pour expli-

quer un succès du complexe programme élaboré par le gouvernement, en accord avec le FMI, pour réduire le déficit budgétaire.

Les députés de la Douma, dominée par des « communistes » déso-

lenciés, dont une partie jouent la politique du pire, ajoutent encore au problème. Jouant sur la Constitution qui donne à la Dou-

ma un droit de regard sur tout ce qui touche aux impôts, ils ont refusé en juillet de voter une partie des lois proposées par le gouvernement.

Mercredi, ils ont encore fait monter les enchères en posant de nouvelles conditions à une réunion extraordinaire de la Douma, prévue les 19 et 20 août, qui aurait pu entériner des lois de souffrance.

Enfin, la situation sociale restait

Le ministre donne l'exemple

Cherchant à calmer les marchés russes, le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov, a convoqué, mercredi 12 août à Moscou, une conférence de presse, prenant pour prétexte une « bonne nouvelle » : la signature, le 4 août, par le premier ministre Sergueï Kirilenko, d'une résolution autorisant le ministre des finances à réduire de 20 % son personnel pléthorique. « Nous suivons rigoureusement la politique de réduction des dépenses publiques pour faire disparaître la première cause de la crise financière », a déclaré M. Zadornov, un professionnel respecté issu du parti démocratique d'opposition *Iabloko*. Son ministre, accusé comme les autres, notamment par la Cour des comptes, de graves malversations, se privera ainsi de six vice-ministres sur seize - en tout, de 1 266 employés. « Les meilleurs pourront ainsi être stimulés et nous allons exiger la même chose des autres institutions », a précisé M. Zadornov.

ma un droit de regard sur tout ce qui touche aux impôts, ils ont refusé en juillet de voter une partie des lois proposées par le gouvernement.

Mercredi, ils ont encore fait monter les enchères en posant de nouvelles conditions à une réunion extraordinaire de la Douma, prévue les 19 et 20 août, qui aurait pu entériner des lois de souffrance.

En refusant depuis des mois tous les appels à la dévaluation, les autorités russes arguaient de la nécessité de protéger à la fois « les faibles », et l'acquis d'années de réformes, la « stabilisation » monétaire. Mais les autres solutions pour éviter une dévaluation, que l'on craint impossible à contrôler si elle devait être décidée et donc politiquement fatale, semblent hors de portée. Le chancelier Kohl a déclaré mercredi que l'on « ne peut pas remettre de l'argent en Russie si les conditions requises ne sont pas créées sur place ».

Mais un haut responsable du Trésor américain, David Lipton, a été envoyé en mission mardi auprès des autorités russes « pour les convaincre de ne pas dévaluer », selon le *Wall Street Journal*. Officiellement, il vient préparer la visite de Bill Clinton à Moscou le 1^{er} septembre. Resterait alors la possibilité de brader des parts de grosses entreprises russes, dont Gazprom, à des étrangers, comme le Kremlin semble s'y être résolu. Ou imposer un rééchelonnement des dettes, mais cela n'ajouterait guère à la crédibilité sur les marchés.

Sophie Shihab

Pas de solution en vue dans le conflit entre Turcs et Kurdes

Les escarmouches ont gagné la mer Noire

ISTANBUL

de notre correspondant

Le conflit, parfois oublié, qui déchire le Sud-Est anatolien entre dans sa quinzième année ce 15 août, mais, malgré les déclarations optimistes des autorités turques, civiles et militaires, qui annoncent à intervalles réguliers l'anéantissement du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les affrontements qui opposent les rebelles nationalistes kurdes aux forces gouvernementales continuent de faire des victimes.

Dans les centres urbains, un degré de sécurité a été effectivement restauré. Diyarbakir, qui, il y a quelques années, se transformait en ville fantôme dès la tombée du jour, est aujourd'hui suffisamment calme pour que les habitants, profitant de la fraîcheur relative des soirées estivales, s'installent dans les jardins publics et les cafés de plein air. Mais, dans la campagne, la réalité de la situation demeure difficile à évaluer, en l'absence de sources d'information indépendantes et compte tenu des restrictions d'accès à certaines zones.

Les listes des affrontements et du nombre de victimes publiées officiellement suffisent pour dresser un tableau peu encourageant de la situation. Le 14 juillet, les forces gouvernementales ont subi les pertes les plus élevées de ces dernières années - 22 hommes - au cours d'affrontements qui ont duré plusieurs heures. Le 5 août, la préfecture de la région - soumise à l'état d'urgence - annonçait que 163 combattants kurdes avaient été tués au cours d'une vaste of-

fensive qui avait débordé au-delà de la frontière irakienne, lancée après une attaque à la roquette du PKK sur des positions turques. De multiples autres escarmouches, toutes meurtrières, ont eu lieu tout au long de la frontière turco-irakienne et dans la région où Irak, Turquie et Iran se rencontrent.

D'autres types d'incidents ont également été signalés ailleurs. Selon les autorités, cinq civils ont été tués le mois dernier par la guérilla kurde dans la province d'Erzurum, à l'est du pays. Dans la province de Van, également à l'est, le maire de Bahcesaray a été relâché le 11 août, six jours après avoir été enlevé par le PKK à un barrage routier. Trois autres personnes kidnappées en même temps n'ont pas encore été retrouvées. Dans la même région, un autre maire, tué lors d'une attaque le 10 août, a en revanche été moins chanceux.

EN CHAISE ROULANTE

Les autorités turques ont également attribué aux combattants kurdes un raid, le 10 août, contre un hôtel de montagne à Uzmgöl, une région touristique de la mer Noire, dont le propriétaire a été tué alors qu'il tentait d'empêcher les assaillants de mettre le feu à son établissement. Ces informations confirmeraient que, bien que les militants kurdes semblent avoir perdu une partie de leur force militaire et du soutien de la population du Sud-Est, le PKK, avec l'appui de groupuscules d'extrême gauche, est désormais actif au nord du pays, dans une région très éloignée de la zone à majorité kurde.

Bien que le conflit ait jusqu'à présent fait au moins 28 000 victimes, aucune issue n'est en vue, et la possibilité d'une solution pacifique est à peine discutée. Au cours des derniers mois, les autorités semblent plutôt avoir resserré la vis : récemment, le militant des droits de l'homme Alkin Birdal, dans une chaise roulante moins de trois mois après une tentative d'assassinat, a été condamné à un an de prison pour un discours réclamant une paix négociée. Dans la presse, les commentateurs politiques s'aventurent de plus en plus rarement à soulever ce sujet délicat.

Le manque de stabilité continue d'empêcher le développement économique de la région ; la pauvreté, à son tour, favorise le développement d'un terrain favorable aux rébellions en tout genre pour une génération de jeunes, nigrés et sans espoir. La Turquie ne semble pas prête à se libérer de ce cercle vicieux, malgré son coût matériel et humain très élevé.

Marie-Claude Decamps

Nicole Pope

Les Grapo renouent avec les campagnes d'extorsion en Espagne

MADRID

de notre correspondant

Ils étaient en demi-sommeil depuis plusieurs années, au point que l'on n'en entendait pratiquement plus parler. Pourtant, à en croire les informations recueillies, ces derniers jours, par la radio et la presse espagnole, les Grapo, ces Groupes de résistance antifasciste premier octobre, responsables en vingt ans de plusieurs attentats, enlèvements ou assassinats commis au nom de la « justice sociale » et d'une très utopique « victoire du prolétariat », à venir, n'ont pas totalement renoncé.

En témoignent les lettres menaçantes reçues récemment par plusieurs dizaines d'entrepreneurs en Andalousie, Castille-La-Manche, Galice, Catalogne et Communauté de Valence, dans lesquelles le mouvement terroriste exige, « pour éviter des désagréments majeurs », que les destinataires paient des sommes allant jusqu'à 50 millions de pesetas.

Parallèlement, les Grapo ont placé, le 5 août, une bombe au siège de la radio Cadena Cope, à Barcelone, qui a pu être désactivée à temps, après avoir placé au printemps plusieurs engins explosifs dans d'autres entreprises ainsi que dans des succursales du ministère des finances,

qui soit ont pu être désactivées, soit n'ont pas fait de victime.

Pourquoi cette résurgence, « modérée » sans doute mais réelle, du mouvement terroriste le plus idéaliste et doctrinaire, mais aussi le plus isolé et le plus mystérieux de ces dernières années ? Sans doute, expliquent les experts, en raison de l'échec, en février dernier, des négociations discrètes menées entre les prisonniers du mouvement (il en reste une bonne cinquantaine encore incarcérés) et le ministère de l'Intérieur, qui tentait de négocier que les Grapo mettent un terme officiel à leur lutte en échange de la libération de plusieurs détenus.

UN SIGNE DE FAIBLESSE

Que les Grapo cherchent à faire parler d'eux serait ainsi plutôt un signe de faiblesse : l'organisation n'aurait pas plus d'une vingtaine de membres actifs et très peu de moyens.

C'est le 10 octobre 1975 que les Grapo s'étaient fait connaître en signant l'assassinat de cinq policiers. Leur heure de gloire fut, à la fin de 1976 et au début de 1977, les enlèvements successifs d'Antonio Maria de Oriol, président du Conseil d'Etat, et du général Emilio de Villacasa, qui présidait le Conseil supérieur de la

Justice militaire, tiam au passage trois policiers et un membre de la guardia civil. Un temps, la direction des Grapo du fameux « camarada Arenas » a opéré depuis Paris, mais aucun enquêteur n'a pu établir les liens et les appuis qu'ils ont pu, éventuellement, recevoir d'autres groupes terroristes. La plus grande inconnue à leur sujet reste le sort de l'industriel aragonais Pablo Cordon, enlevé en juin 1995 pour obtenir une rançon exorbitante et dont on reste sans nouvelles, bien que les Grapo aient affirmé à l'époque l'avoir libéré au cours de l'été.

Pratiquement désarticulée en 1995, à la suite de nombreuses arrestations parmi ses membres, l'organisation des Grapo est entrée en sommeil. Deux de ses chefs historiques, José Maria Sanchez Casas et Olegario Sanchez Corrales, qui avaient purgé dix-huit et vingt ans de prison, ont été libérés l'année dernière, en juillet, sans avoir, semble-t-il, le moins du monde changé. A la sortie, l'un d'eux envoya « un salut à tous les travailleurs d'Espagne ». L'autre déclara : « Tant qu'il y aura des injustices, il faudra bien poursuivre, je suppose, les armes à la main. »

Marie-Claude Decamps

Nicole Pope

L'OTAN accentue sa pression sur Slobodan Milosevic

L'OTAN a accentué sa pression sur Slobodan Milosevic en le rendant responsable des violences contre des civils au Kosovo et en adoptant, mercredi 12 août, trois options militaires d'intervention dans la province où se déroulent les combats les plus durs depuis le début du conflit en mars. « Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, est profondément préoccupé par la poursuite de la violence au Kosovo et ses effets sur la population civile de la région, pour laquelle le président Milosevic porte une lourde responsabilité », a indiqué l'Alliance dans un communiqué.

Cette déclaration est intervenue à l'issue du Conseil de l'OTAN, qui s'est mis d'accord sur la possibilité de mettre en œuvre trois options militaires d'intervention au Kosovo et dans la région. Ces options ont pour objectif de « mettre un terme à la violence et de créer les conditions d'une négociation » entre les parties en conflit, les Albanais du Kosovo et les autorités yougoslaves, a estimé le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, actuellement en Espagne. « Les autorités militaires de l'Alliance sont autorisées à approcher de façon informelle les Etats membres pour leur demander quelles forces elles sont disposées à apporter pour les opérations aériennes », a ajouté M. Solana.

L'Alliance avait entamé début juin ces travaux de planification militaire, après la reprise de l'offensive serbe dans la province du Kosovo, qui faisait suite à l'ajournement des négociations entre le président yougoslave Slobodan Milosevic et le chef politique des Albanais du Kosovo Ibrahim Rugova. La première option, « une campagne aérienne de grande ampleur » au Kosovo et sur des cibles déterminées dans le reste du terri-

toire de la République de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), avait déjà été adoptée la semaine dernière par l'OTAN, en vertu d'une procédure écrite qui ne demande pas de vote formel au Conseil. Selon un diplomate requérant l'anonymat, cette « campagne aérienne de grande ampleur, seule, n'était pas suffisamment crédible ».

L'OTAN a donc adopté une autre option aérienne, des « frappes ciblées en cas d'incident » grave, qui doivent être une réponse, par exemple, à un « massacre de grande ampleur » de civils. Cette option est « une sorte d'ultime avertissement à Milosevic, un message qui veut dire : « vous devez prendre l'OTAN au sérieux », puisque c'est le seul langage qu'il comprend », estime un diplomate.

Le conflit armé au Kosovo, pro-

vince serbe peuplée en très grande majorité d'Albanais auxquels Belgrade a supprimé toute autonomie en 1989, oppose depuis début mars les forces armées yougoslaves aux groupes armés indépendantistes kosovars de l'UCK (Armée de libération du Kosovo). Il a fait plus de 500 morts, en immense majorité des Albanais, et provoqué l'exode de plus de 200 000 réfugiés. L'adoption des options militaires de l'OTAN intervient le jour même où se déroulent, dans l'ouest du Kosovo, les combats les plus durs depuis le début du conflit. Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé mardi à un cessez-le-feu immédiat.

Le Centre d'information du Kosovo (KIC), un organisme albanais, a par ailleurs confirmé que la police serbe avait pris mercredi le village de Glodjane, un bastion séparatiste albanais dans l'ouest du Kosovo. Le KIC a en outre reconnu que la police avait pris le contrôle d'autres villages proches de Glodjane, ceux de Babaloc, Pilp et Rznic. Tous ces villages sont situés le long d'un important axe de communication, la route entre les villes de Decané et de Djakovica, près de la frontière avec l'Albanie. - (AFP)

LE MONDE

diplomatique

UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL

CONTRE LE CONFORMISME GÉNÉRALISÉ

- Pierre Bourdieu • Cornelius Castoriadis
- Manuel Vázquez Montalbán
- Gilles Châtelet • Serge Halimi
- Paul Virilio • Benjamin Barber
- Ignacio Ramonet • Bernard Cassen
- Edward Saïd • Dominique Vidal
- Herbert I. Schiller • Denis Duclos
- John Berger • Toni Negri
- Thomas C. Frank • Marc Augé
- Jean Chesneaux

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

2 nouveaux copieurs personnels Canon Chez Duriez

Sans entretien. Compact et léger. Tout papiers. Canon FC 200 avec alimentation feuillet à feuille 2 490 F TTC, FC 220 avec alimentation automatique 50 feuilles 3 490 F TTC.

Duriez, 3 rue La Boétie Paris 8e 112 bd St-Germain Paris 6e

es querelles

mission de

mission de

ances en France

مركز الامن لاصح

FRANCE

LE MONDE / VENDREDI 14 AOÛT 1998

FISCALITÉ Le lobby des assurances est mobilisé contre le projet du gouvernement de revenir sur l'exonération de droits de succession des assurances-vie versées aux

bénéficiaires après le décès du souscripteur. Le ministre des finances estime que ce régime favorise le recours à l'assurance-vie comme procédé d'évasion fiscale pour les gros

patrimoines. **LES ASSUREURS** protestent surtout contre l'éventuelle rétroactivité de la réforme envisagée, qui s'appliquerait aux contrats en cours. Rapporteur général du

budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS) fait valoir que la lutte contre l'évasion fiscale est nécessairement rétroactive. **LA GARANTIE** des contrats d'assurance

contre la faillite des organismes assureurs n'existe pas en France. Le gouvernement a aussi mis à l'étude un système de protection. (Lire aussi notre éditorial page 11.)

La « moralisation » de l'assurance-vie indigné ses gestionnaires

Le gouvernement estime que certains gros patrimoines sont investis en contrats-décès pour échapper aux droits de succession. Il envisage de plafonner l'exonération prévue dans la législation actuelle. Les assureurs protestent contre l'« instabilité fiscale »

LE LOBBY des assureurs ne connaît pas de trêve estivale. Ses membres les plus actifs sont tous sur le qui-vive depuis que Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, ont annoncé leur intention de soumettre une partie des sommes versées sur les contrats d'assurance-vie aux droits de succession, en laissant entendre que la mesure s'appliquerait aux contrats existants (*Le Monde* du 23 juillet). Le ministre estime que l'exonération dont bénéficie l'assurance-vie constitue un outil d'évasion fiscale pour les gros patrimoines et qu'il faut donc moraliser l'ensemble du dispositif. « La morale, c'est d'abord le respect des engagements », prévient François Perrin-Pelletier, président du Groupement associatif interprofessionnel pour l'amélioration de la retraite et de l'épargne (Gai-Paris), l'une de ces associations d'épargnants qui viennent à leurs membres des contrats négociés avec les assureurs. « Si cette mesure devait porter sur les versements

déjà effectués sur des contrats d'assurance-vie, donc être rétroactive, elle serait tout à fait immorale. Elle inciterait nos concitoyens à placer plutôt leur argent dans des pays où la fiscalité n'est pas modifiée rétroactivement », explique M. Perrin-Pelletier, qui représente soixante-dix mille assurés. « PUBLICITÉ MENSONGÈRE » Pour la petite histoire, il rappelle que l'Etat a lui-même vendu des contrats d'assurance-vie via le réseau de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) : Trésor public, La Poste et caisses d'épargne. « S'il mettait en cause l'exonération des droits de succession sur ces contrats, il aurait fait de la publicité mensongère ! », résume M. Perrin-Pelletier. A ce détail près que ces trois réseaux ne sont pas spécialisés dans la gestion de patrimoines, ni dans le montage de contrats portant sur plus de 1 million de francs. Gérard Athias est le président de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER), qui, avec cinq cent trente mille adhérents et 530 milliards de

francs d'épargne, est la plus grosse de ces associations. M. Athias est virulent : « L'Etat, dit-il, change les règles du jeu et va léser des personnes qui n'ont rien fait d'illégal. Sous prétexte d'autonomie du droit fiscal, il ignore totalement l'article 2 du code civil, qui dit : "La loi ne dispose que pour l'avenir, elle n'a point d'effet rétroactif" ». Il envisage d'écrire à tous les parlementaires. Philippe Baillet, assureur, auteur de *La Fiscalité des assurances de personnes* (éditions de l'Argus), rappelle, lui, que ni le rapport du Conseil des impôts sur l'imposition du patrimoine ni celui de Didier Migaud (PS), rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sur la fiscalité du patrimoine ne sont favorables à une quelconque rétroactivité. Les assureurs estiment donc que M. Migaud confirmera sa position lors du débat parlementaire sur le projet de loi de finances. M. Migaud précise cependant, aujourd'hui, que, dans le cas de l'assurance-vie, la rétroactivité ne le choquerait pas, dès lors qu'il s'agirait de mettre fin à

l'utilisation abusive d'une niche fiscale. A Bercy, on explique que le contour définitif de la mesure n'est pas encore arrêté, même si l'idée de départ est bien d'appliquer la nouvelle mesure aux contrats en cours comme à venir. Un fiscaliste du ministère fait valoir que la disposition envisagée ne serait pas rétroactive, puisqu'elle s'appliquerait au moment du décès du titulaire du contrat. Il rappelle que le barème de l'impôt sur le revenu s'applique aux revenus de l'année à la fin de laquelle il est voté. Surtout, le gouvernement a prévu un seuil suffisamment élevé pour ne toucher que les personnes qui ont un patrimoine important et qui l'ont placé en contrat d'assurance-vie à seule fin non de pouvoir aux besoins d'un conjoint ou de personnes à charge, mais d'éviter de payer des droits. Un point reste en débat : le seuil sera-t-il calculé sur la base du patrimoine global du défunt ou sur celle de la part successorale ? Cette question est toujours à l'étude.

Le ministre peut, en tout cas, se féliciter d'avoir déjà gagné une manche : ni les banquiers ni les assureurs ne contestent vraiment le fond de la réforme et la limitation de l'exonération des droits de succession. M. Athias reconnaît que des dispositions qui soumettraient les nouveaux contrats d'assurance-vie aux droits de succession au-delà de 1 million de francs ou de 30 % du patrimoine — comme l'a annoncé Bercy fin juillet — « ne lui paraissent pas déraisonnables ». Elles sont d'ailleurs dans la ligne du rapport Migaud. Un banquier relève, en outre, que les contrats supérieurs à 1 million de francs ne sont pas les plus nombreux. L'assurance-vie souffre déjà de cette instabilité fiscale, prévient la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), car « la nature de long terme de cette opération de prévoyance et d'épargne appelle un cadre fiscal stable sur la durée ». A force d'entendre que les avantages fiscaux de l'assurance-vie sont rognés les uns après les autres, les épargnants se méfient de ce produit, alors même que la plupart d'entre eux ne sont pas directement touchés par les réformes. Au premier trimestre de 1998, la collecte d'épargne, sous forme d'assurance-vie et capitalisation, a régressé de 22 % par rapport aux trois premiers mois de 1997.

LA DOUZIÈME MODIFICATION M. Baillet regrette, cependant, que l'on ait qualifié l'assurance-vie d'« immorale », alors qu'un ménage sur deux détient un contrat et que deux cent mille personnes travaillent dans ce secteur, pour gérer l'épargne financière de dix millions de personnes. Cette nouvelle réforme serait, en outre, la douzième modification, en dix

Sophie Fay

Un placement avantageux

● La situation actuelle : les sommes que les compagnies d'assurance-vie versent aux bénéficiaires à la suite du décès d'un assuré sont exonérées de droits de succession. Le bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie étant identifié dans le contrat souscrit, les sommes versées, sur ce contrat, ne peuvent être comprises dans le patrimoine du défunt. La seule exception concerne les primes de plus de 200 000 francs versées après le soixante-dixième anniversaire de l'assuré. ● La réforme envisagée : pour éviter l'utilisation de cette niche fiscale à des fins d'évasion, sans mettre en cause le principe de l'épargne de prévoyance, le gouvernement propose de remettre en question l'exonération pour les primes

versées au-delà de 1 million de francs. Les montants figurant alors sur des contrats d'assurance-vie ne pourraient bénéficier de l'exonération que pour la fraction n'excédant pas 30 % du patrimoine du défunt. Le projet peut être affiné : le seuil serait calculé sur la seule part successorale et non sur le patrimoine global. ● Encours : l'assurance-vie concentre 11,5 % du patrimoine total des ménages. L'encours des contrats d'assurance-vie est de 3 147,4 milliards de francs, avec un rendement moyen de 5,9 % en 1997. La collecte sur l'assurance-vie a produit, en 1997, 475 milliards de francs, en hausse de 9 % sur 1996. Au premier trimestre 1998, la collecte a reculé de 22 % par rapport à 1997.

Un dispositif de garantie en préparation pour les assurés

LES ASSUREURS français devraient être bientôt dotés d'un système de garantie. Contrairement à la Grande-Bretagne, la France n'a mis en place aucun mécanisme de protection des assurés en cas de faillite de leur compagnie. « Un projet de loi sur la protection de l'épargne populaire sera déposé au Parlement à la rentrée », avait indiqué, début juillet, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances. Un proche du dossier affirme que la volonté politique est claire, visant à achever le chantier de la sécurité de la place de Paris. Tandis que les exemples de défaillances bancaires ne manquent pas pour illustrer l'insuffisance du système, la faillite, en décembre 1997, de la société d'assurance-vie Europave, actuellement en liquidation judiciaire — une première dans ce secteur depuis 1945 —, a accéléré les choses. Certes, cette faillite s'explique en grande partie par des malversations ; elle n'en a pas moins créé un choc chez les assurés. Les

épargnants qui avaient souscrit un contrat auprès de cette société ne disposent d'aucune protection. Des discussions doivent encore être conduites entre les différents partenaires. Les principes de base sont, semble-t-il, fixés : création d'un fonds unique pour les banques et pour les assurances et renforcement de la tutelle des établissements financiers, notamment de la commission de contrôle des assurances, qui dépend de Bercy. Reste à fixer le plafond du montant de l'indemnisation, ainsi que son mode de calcul et le moment où le mécanisme devra être déclenché. Des discussions de garantie alimentaire ont été initiées par un versement obligatoire. A titre de comparaison, le dispositif actuel pour les banques prévoit que chaque déposant ne peut être indemnisé que pour un dépôt maximum de 400 000 francs. Le projet prévoit la possibilité d'une intervention préventive. Un collège des « autorités de contrôle » veillera à la sécurité des établisse-

ments financiers. Il sera composé de la commission bancaire, de la commission de contrôle des assurances, de la commission des opérations de Bourse, du Trésor... Cette réforme pourrait entraîner la création d'un organisme de place. La volonté des pouvoirs publics est de tout mettre en œuvre pour éviter les liquidations. Ce système, qui repose sur l'unification des garanties et sur la « sacralisation » de la garantie préventive, s'apparente aux modèles italien ou américain. Aux Etats-Unis, les banques — excepté les établissements à risques — ne paient plus rien pour abonder le système de garantie. Certains assureurs sont méfiants devant la mise en place d'un système qui pourrait favoriser des comportements plus risqués « en offrant une protection aux entreprises d'assurance dont la gestion laisse à désirer », comme le soulignait récemment l'agence de notation financière Moody's.

Pascal Santini

FO pose ses conditions à la réduction du temps de travail à EDF et GDF

Les deux entreprises publiques vont devoir adapter les accords en vigueur à la nouvelle loi

FORCE OUVRIÈRE joue les apprentis sorciers en matière de réduction du temps de travail. Après sa fédération des métaux, qui a signé, le 28 juillet, avec l'Union des industries métallurgiques et minières, un accord sur l'« adaptation du temps de travail à la durée légale des 35 heures », la fédération FO de l'électricité et du gaz a réaffirmé, mercredi 12 août, sa volonté de parvenir à EDF et GDF à un accord sur la réduction du temps de travail. Dans un communiqué, FO précise que les directions des deux entreprises envisagent que soient négociés au plan national le financement, les heures supplémentaires et la révision de l'accord social du 31 janvier 1997, tandis que l'organisation du travail serait traitée au plan local. Un nouveau système de rémunération et un ca-

lendier de négociation salariale plurimodèle pourraient être proposés sur trois ans. Pour FO, les deux entreprises vont « rapidement se retrouver dans une situation où (compte tenu des divers accords en vigueur) vont cohabiter des agents à 32 heures payés 35, des agents à 32 heures collectives payés 36 et des agents à 35 heures payés 38 ». Dans ces conditions, la fédération a demandé à la direction que la loi Aubry soit respectée et permette réellement de créer les dix mille emplois décollant de la réduction du temps de travail à 35 heures. FO « exclut que cette négociation s'engage avec des propositions conduisant à diminuer le pouvoir d'achat des salariés [et] des retraités » ou que « la flexibilité soit la monnaie d'échange à l'application de la loi ».

La situation d'EDF est en effet atypique. L'entreprise publique a conclu, le 31 janvier 1997, avec les fédérations CFDT, CFTC et CFE-CGC, un accord sur le passage aux 32 heures avec la création de quinze mille emplois sur trois ans. FO, tout comme la CGT, a rejeté cet accord. Après la conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail du 10 octobre 1997, la direction d'EDF a donc été conduite à ouvrir de nouvelles discussions pour adapter l'accord de réduction du temps de travail à 32 heures à la nouvelle donne des 35 heures. Par ailleurs, à l'instar de La Poste, EDF ne fait pas partie des entreprises éligibles au dispositif d'indexation financière mis en place par le gouvernement.

Martine Aubry appréciera à sa juste mesure ces initiatives de FO. En effet, du côté du ministère du travail, on serait plutôt à la recherche d'un accord-modèle sur les 35 heures, qui respecte l'esprit de la loi Aubry en limitant la réduction du temps de travail et créations d'emplois, afin de minimiser la portée de l'accord UIMM et d'empêcher qu'il fasse école dans d'autres branches. Déjà, interrogé le 10 août dans *Liberation*, Alain Simonard, président de la fédération du bâtiment, et Guillaume Sarhoay, vice-président de l'Union des industries textiles, considéraient que l'accord UIMM était une « référence ».

Alain Beauvrière

DÉPÊCHES

- CORSE : François Musso, ancien président de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse, a été remis en liberté, mercredi 12 août, par la chambre d'accusation de Bastia. La mise en liberté s'accompagne du versement d'une caution de 500 000 francs et d'un contrôle judiciaire.
- TOULON : Marc Bayle, candidat choisi par la droite varoise pour la législative partielle de la première circonscription du Var, déclare, dans *Le Figaro* du 13 août, qu'en approuvant sa candidature Hubert Falco (DL) et Georges Ginesta, secrétaire départemental du RPR, « démontrent une volonté d'unité et de renouveau ». Il admet que la droite a « connu ici beaucoup de désordres [et] de déchirements » mais affirme : « Nous sommes en train de tourner la page ».
- MAÇONS : l'Ordre maçonnique Le Droit humain « s'insurge », dans un communiqué, et « condamne avec la plus grande fermeté » l'édition de l'hebdomadaire *National Hebdo* préconisant des « rafles » et des « camps de concentration » contre les militants clandestins. Il s'agit de pouvoirs publics. « Application des sanctions les plus sévères à l'égard de cet hebdomadaire [qui] bafoue les principes fondamentaux de la République et de la démocratie ».
- HANDICAPÉS : la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) déplore, mercredi 12 août, dans un communiqué, que les formulaires de déclarations de ressources pour 1998 émis par les caisses d'allocations familiales (CAF) ne permettent plus aux invalides de faire valoir leur situation particulière, ce qui « met en péril leur droit à abatement de ressources, faute de déclaration ».
- NOUVELLE-CALÉDONIE : le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Jean-Jack Queyranne, se rendra en Nouvelle-Calédonie et en Micronésie (Pacific ouest) du 24 au 29 août. Il y rencontrera les signataires de l'accord de Nouméa du 5 mai, afin de continuer l'élaboration de la loi organique qui permettra de mettre en place les institutions prévues.

Cinéma
Cinéma
Tout le cinéma sur Internet
Critiques du Monde, Grands événements,
Dossiers thématiques, Actualités et box-office,
Bandes-annonces, Musiques...
Programmes France entière par salles, films et horaires
www.lemonde.fr
également sur Minitel 3615 LEMONDE (2,23 F/min)

Envie de vacances...
Tapez VOL !

Tous les tarifs aériens en un seul clin d'oeil
(vols réguliers, charters, promotionnels)
...et des billets d'avion à gagner

BAC + 2 (DEUG, STS, DUT...) BAC + 3 (LETTRES, DROIT, ÉCO...)
INTÉGREZ UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
CONCOURS D'ADMISSION EXTERNE,
SESSION DE SEPTEMBRE
DIPLOME ISG HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT
Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris
TÉL. 01 56 26 26 26 **ISG**

SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 14 AOÛT 1998

INTÉGRATION Dans le cadre d'opérations lancées au début des années 90, les Scouts de France organisent chaque été des camps pour des jeunes venus de quartiers sensibles.

EN ISÈRE, comme dans les autres camps qui accueillent des treize-quinze ans, le choc des cultures est souvent difficile. Les garçons semblent particulièrement réticents à se plier à la discipline du scoutisme.

Peu enthousiastes au début, les filles se laissent davantage convaincre de l'intérêt de l'expérience. POUR L'ENCADREMENT, souvent pris par le doute, l'essentiel est de ne pas enfermer les jeunes dans une logique d'échec et de tenter de leur faire partager quelques valeurs, sans prosélytisme.

INTERROGÉ par Le Monde, Nourredine Boubaker, directeur au Fonds d'action sociale (FAS), porte un jugement positif sur ces initiatives tout en se montrant très critique vis-à-vis des mouvements d'éducation populaire.

Des jeunes en difficulté se frottent aux valeurs des Scouts de France

Entre les treize-quinze ans venus de quartiers sensibles et les usages en vigueur dans les camps organisés à leur intention, le choc des cultures est souvent rude. Sans tenter de faire du prosélytisme, l'encadrement cherche à sortir les jeunes de leur logique d'échec

LE MONESTIER-DU-PERCY (Isère)

de notre envoyée spéciale Assise près de sa tente, la jeune fille embrasse du regard la chaîne

REPORTAGE « J'aurais été à la place des monos, tout le monde aurait pris des baffes, mais grave ! »

du Dévoluy. « Ça, d'habitude, on ne le voit que sur les cartes postales. Bien qu'elle vive en Isère, à l'Isle-d'Abbeville, Christine n'était jamais allée en montagne. Jack, lui, maugré : « Je préfère la vie de chez moi. » A savoir ? « Un panier de basket, des voitures, des gens. » S'ensuit une litane de récriminations : « Y a trop de mouches, y a trop de taons, et puis on se douche à l'eau froide, on a des chloottes pourries, on fait pas de travail que de jeux. »

Le camp, c'est d'abord une série de privations : « Pas de télé, pas de radio, pas de consoles, pas de ballons de basket. » Ce qui manque le plus à Jacky, qui vient des environs de Bourgoin-Jallieu (Isère), c'est « la musique bien forte qui pète à l'oreille ». Ce séjour à la montagne est le premier pour lui. « Je me sens mal, assure-t-il, y a trop de machins dans la nature qui gênent. » Ecoute-l, lance-t-il dans la soirée, ce que j'aime pas, c'est ça ! Le chant des grillons ? « Ça me ré-

sonne dans la tête. » Jacky est un des éléments moteurs du groupe, un des plus enthousiastes, de ceux qui participent le plus volontiers aux « services » (cuisine, vaisselle, préparation de la veillée, eau et bois). Mais il obéit à la règle qui régit le groupe de garçons : ne jamais se montrer publiquement positif. Les animateurs proposent une activité ? De l'avis général, « c'est nul ». L'activité leur a plu ? Aucun ne l'admettra. L'encadrement demande un coup de main ? Personne ne bouge. « Jamais prêts. » Telle pourrait être leur devise. Si le camp est organisé par les Scouts de France, les jeunes accueillis, des treize-quinze ans envoyés par le Secours catholique, ne correspondent pas, loin s'en faut, au profil du scout tel qu'on l'imagine.

Il a plu, ce jour-là. Omar a nettoyé les chaussures de sport que Zakaria lui a prêtées. Pas assez méticuleusement, semble-t-il. « Si tu me les rends comme ça, je t'éclate la tête ! », hurle Zakaria, avant de procéder lui-même au nettoyage à l'aide... du foulard orange qui a été distribué à chacun au début du séjour. Ce foulard, aucun ne le porte. Le survêtement et le short de basketteur tiennent lieu d'uniforme, l'injure et les coups de langage.

DES JEUX DE CONS

Au début, les filles, elles aussi, réclamaient. Sur leur « cahier d'équipe », qu'elles n'ont rempli qu'une fois, les Déesses du cirque ont noté quelques récriminations

les premiers jours. « Pour la fin du camp, que les garçons donnent avec nous », au chapitre « vie d'équipe » : « Moyen, pas trop de discussions, trop de crevardes », et sous la ligne « remarques et observations » : « On arrête de faire des jeux de cons. »

Au fil du séjour, elles se sont assagies. Jusqu'à tenir un discours à faire rougir de plaisir la direction de la communication des Scouts de France. Sur les « services » : « Ça nous apprend à mûrir vachement plus vite » (Gaëlle) ; « C'est bien pour apprendre à vivre en société » (Charlène). Sur les conditions de vie : « On apprend à vivre sans l'électricité, quand on rentre, on apprécie le confort » (Jeannette) ; « Quand on retrouvera les choses, on les respectera » (Linda). Sur le dialogue : « On parle beaucoup avec les animateurs » (Linda) ; « On traite avec d'autres personnes qu'on connaît pas, on apprend à les connaître et à nous connaître nous-mêmes » (Gaëlle).

Les membres de la Fédération du scoutisme français

La Fédération du scoutisme français réunit six associations : Les Eclaireurs et les Eclaireurs de France, mouvement laïque, 32 000 adhérents. Les Eclaireurs et les Eclaireurs israélites de France, mouvement juif, 5 000 adhérents. Les Eclaireurs et les Eclaireurs unionistes de France, mouvement

protestant, 8 000 adhérents. Les Guides de France, mouvement catholique féminin, 25 000 adhérents. Les Scouts musulmans de France, mouvement musulman, 1 500 adhérents. Les Scouts de France, mouvement catholique, mixte, 120 000 adhérents.

Nourredine Boubaker, directeur au Fonds d'action sociale

« On va peut-être découvrir que les jeunes aiment la règle et la discipline »

« Le Fonds d'action sociale (FAS) participe au financement des Camps pour tous, organisés par les Scouts de France. N'est-il pas paradoxal qu'un établissement public chargé de favoriser l'intégration des populations immigrées, lesquelles sont essentiellement musulmanes, finance un mouvement catholique ?

« Ce qui compte, c'est la pertinence des actions au regard de l'intégration et de la cohésion sociale. Nous apportons notre soutien aux Scouts de France - à hauteur de 150 000 francs par an - et aux Scouts musulmans de France - à hauteur de 300 000 francs par an -, mais ce sont des actions que nous finançons, et non pas des structures en tant que telles. Nous sommes formels : leurs actions sont intégratrices. Aujourd'hui, il faut dépasser les débats dogmatiques.

« Peut-on parler d'un soutien par défaut, dans la mesure où les structures proposant ce type d'actions sont rares ?

« Il y a effectivement assez peu d'organismes nationaux en situation de proposer des actions adaptées au public du FAS, c'est-à-dire aux jeunes des quartiers ciblés par la politique de la ville. Il ne s'agit pas seulement de répondre à leurs attentes, mais aussi de leur fournir un cadre structurant, intégrateur, qui parte de leurs attentes et aboutisse à un projet non pas complai-

sant mais exigeant. Dans ce domaine, on observe une carence des grandes associations d'éducation populaire. Il serait abusif de généraliser, mais on constate qu'elles sont souvent d'un autre âge, qu'elles sont pour la plupart passées à côté des questions de l'exclusion, de la politique de la ville.

« Pourquoi les mouvements d'éducation populaire n'ont-ils pas pris le train en marche ?

« Ces mouvements souffrent d'une crise de croissance non maîtrisée. Ils ont été très soutenus par les pouvoirs publics, ce qui a généré des appareils, des bureaucraties et, progressivement, un éloignement du terrain. Un certain nombre d'entre eux sont devenus des prestataires de séjours de vacances. Préoccupés par leur propre survie, ils se sont fossilisés. Il y a du dynamisme, de l'innovation, de la recherche, au niveau des associations fédérées par ces mouvements, mais les fédérations elles-mêmes ne sont pas toujours capables de capitaliser ces richesses.

« Votre analyse est-elle aussi critique en ce qui concerne les valeurs dont ces mouvements se réclament ?

« Les grands mouvements d'éducation populaire font en permanence référence à des valeurs, mais sans les expliciter. Or, ces valeurs, il faut les rappeler, les faire vivre. D'ailleurs, on constate, en parallèle à la crise de l'éducation populaire,

un regain du scoutisme. Est-ce que les points forts de l'un ne sont pas les points faibles de l'autre ? Le FAS a fait un travail sérieux de visite sur le terrain. Les Scouts de France et les Scouts musulmans ont des règles, un véritable projet pédagogique et une caractéristique commune : la tolérance - et non pas la tolérance comme une incantation, mais comme une pratique. Serait-on obligé de ne faire que des procès d'intention aux croyants ? Il faut transgresser des tabous.

« En quoi les scouts offrent-ils des solutions innovantes aux jeunes des quartiers en difficulté ?

« La plupart du temps, les pédagogues et les travailleurs sociaux sont dans le champ de la représentation. Les scouts, eux, voient des personnes, les traitent comme des personnes, comme des êtres normaux. Ils respectent l'initiative personnelle, mais dans le cadre d'un groupe. Leurs règles ne sont pas implicites mais explicites. Tout doit être expliqué. C'est un rappel permanent aux choses élémentaires, et je me demande si ces éléments ne sont pas déterminants. On découvre que des jeunes d'origine maghrébine chantent La Marseillaise. On va peut-être aussi découvrir qu'ils aiment la règle et la discipline. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil

Une société informatique est soupçonnée d'avoir piraté un logiciel antibogue de l'an 2000

DANS la bataille planétaire engagée contre le bogue informatique de l'an 2000, un conflit judiciaire fait rage au tribunal de grande instance de Nanterre. Confié au juge d'instruction Bernard Augonnet, cette information judiciaire ouverte pour « abus de biens sociaux, escroquerie et recel de contrefaçon » oppose l'inventeur d'un progiciel antibogue, André Karchoud, à la société informatique Wincap, soupçonnée d'avoir détourné sa création pour la mise au point d'un logiciel installé notamment chez PSA-Peugeot-Citroën. Il est vrai que l'invention a de quoi exciter les convoitises : avant le 1er janvier 2000, les grandes entreprises devaient avoir toléré leurs millions de lignes de programmes issus de logiciels, conçus dans le dernier quart de siècle, qui ont codé les années avec deux chiffres au lieu de quatre (98 pour 1998). Faute de

quoi leurs outils informatiques seront rendus inopérants.

PIÈCES SAISIES

Afin d'apprécier les soupçons de piratage technologique, le juge Augonnet a ordonné des perquisitions à Wincap et à PSA, le 1er avril, dans les Hauts-de-Seine. Des policiers du service d'enquêtes sur les fraudes aux techniques de l'informatique (Sefti), accompagnés par deux experts judiciaires, y ont saisi une série de pièces qui ont donné corps aux accusations de M. Karchoud. Dans leur rapport du 12 juillet remis au magistrat, les deux experts ont en effet mis en évidence « une appropriation d'autres informations constatées dans des logiciels et documents saisis dans les services informatiques des sociétés Wincap et PSA ».

Ancien élève de l'École centrale, M. Karchoud avait créé en

1986 la société Diagonal pour développer des logiciels de « rétro-documentation » destinés aux grands groupes industriels et financiers. Son logiciel DK2, déposé à l'Institut national de la propriété industrielle, intervient ainsi dans la modification des programmes manipulant les dates sur deux chiffres pour assurer le passage à l'an 2000. L'invention de M. Karchoud avait paru assez prometteuse pour que d'importantes sociétés de capital-risque décident, après études, d'entrer, en 1995, dans le capital de Diagonal. Entré en conflit avec ses nouveaux associés, M. Karchoud a depuis été démis de sa fonction de président du conseil d'administration, puis le bilan de Diagonal a été déposé et, le 4 juin 1997, le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé sa liquidation judiciaire.

Entre-temps, Wincap a présen-

té une offre d'acquisition de la société en redressement judiciaire. Cette offre a toutefois été retirée après que l'avocat de M. Karchoud, M. Francis Terquem, eut fait valoir sa « propriété morale » sur les logiciels de l'entreprise. Une fois la liquidation judiciaire de Diagonal prononcée, Wincap a embauché plusieurs salariés licenciés. Lors de la perquisition du 1er avril, les enquêteurs se sont donc spécialement intéressés à l'ordinateur d'un ingénieur du développement, passé de Diagonal à Wincap. Ils y ont découvert « la majeure partie, sinon la totalité, des sources de DK2 [ainsi que] de nombreux éléments de paramétrage, d'installation et de mise en œuvre de DK2 et de la base de données qui y est associée ».

Dans la mémoire d'un disque, les enquêteurs ont aussi déniché une note émise par la direction recherche et développement de

Wincap, explicitant la nécessité « de fusionner les meilleurs éléments des deux technologies [de Diagonal et de Wincap] afin d'intensifier les fonctions du produit ». Décrivant les forces et les faiblesses des deux logiciels, cette note du 3 septembre 1997 concluait : « Il faut intégrer le meilleur de Wincap et de DK2 », en détaillant « les éléments à reprendre dans DK2 pour créer Wincap 5 », le nouveau logiciel dont la sortie est prévue fin 1998.

REPRODUCTION SERVILE

L'enquête devra déterminer dans quelle mesure les logiciels et fichiers de paramètre saisis chez Wincap, et qualifiés de « reproduction servile » par les experts, ont fait l'objet d'un « recel de contrefaçon » chez les clients de Wincap.

Jean-Paul Minarro, le président de Wincap, qui a réalisé 53 mil-

lions de francs de chiffre d'affaires en 1997, nous a rappelés que les développeurs de Diagonal n'ont rejoint Wincap qu'à partir de juillet 1997. Ils n'ont pas travaillé sur les logiciels actuellement commercialisés et se sont consacrés au développement du nouveau produit Wincap 5. Ils ont d'ailleurs démissionné au lendemain de la perquisition du 1er avril. M. Minarro, qui n'a pas encore pris connaissance du rapport d'expertise, a estimé que « rien ne démontre qu'une partie du code-source de Diagonal se retrouve sur le produit » de sa société. Embarrassé par cette affaire, à quelques mois d'une éventuelle introduction en Bourse, Wincap avait porté plainte contre X, en mai, pour dénonciation calomnieuse.

Erich Inciyan et Enguerrand Renaud

DISPARITIONS, ABONNEZ VOUS AU MONDE, 48 NUMÉROS GRATUITS

مركز من لاصول

CARNET

LE MONDE / VENDREDI 14 AOÛT 1998 / 7

DISPARITIONS

MARIE-ODILE BRIOT, conservatrice des musées, est morte vendredi 7 août à Paris, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de cinquante-neuf ans. Née à Arc-sous-Cicon (Doubs) en 1939, elle passe, après une formation littéraire, le concours des Musées de la Ville de Paris en 1968 et entre au service des acquisitions du Musée d'art moderne (MAM). Elle est alors initiée à l'art contemporain par Pierre Gaudibert, qui dirige ce service. C'est ainsi qu'elle participe à l'achat de nombreuses œuvres d'artistes de la Nouvelle Figuration (Arroyo, Cuoco, Monory, Aillaud) et du groupe Support-Surface (Buraglio, Pincemin, Cane). En 1978, Marie-Odile Briot est nommée à la conservation des collections. Ce qui lui permet d'organiser plusieurs expositions au MAM : « Léger et l'esprit moderne » (1982), « Electra ou l'art du XX^e siècle dans ses rapports avec l'électricité et l'électronique » (1984), « Domela » (1987), « Modernidad », « L'Art brésilien contemporain » (1988), Brian Gysin (à l'espace Electra, 1997). A partir de 1988, elle devient conseiller scientifique au bureau des musées des affaires culturelles de la Ville de Paris. A ce poste, elle lance l'informatisation des collections de la ville. Marie-Odile Briot est l'auteur d'un ouvrage intitulé Ernest Pignon-Ernest, La Peau des murs, et préparait pour le printemps 1999 une exposition consacrée au sculpteur Ossman Sow.

JEAN-PIERRE VIVET, journaliste et spécialiste des métiers de l'édition, est mort, mardi 11 août, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Engagé par Albert Camus comme journaliste à Combat en 1945, il fut collaborateur au Monde, à France-Sol, à France-Dimanche, au Nouvel Observateur puis à L'Express en tant que chef du service spectacles. Fondateur des revues bibliographiques Bulletin du livre (1958) et Livres de France (1979), il créa au sein du Cercle de la librairie le magazine professionnel Livres Hebdo, qu'il dirigea de 1979 à 1984. Auteur d'un roman (La Maison à travers la grille, Laffont, 1991), il fut conseiller éditorial et directeur de collection aux éditions J'ai lu, puis chez Robert Laffont, avant de fonder sa propre maison d'édition, Promodis, où il publia entre 1983 et 1986 les quatre premiers tomes de L'Histoire de l'édition française dirigée par Henri-Jean Martin et Roger Chartier. Le cinquième et dernier tome, L'Édition française depuis 1945, vient tout juste de paraître au Cercle de la librairie.

JEAN-PIERRE VIVET, journaliste et spécialiste des métiers de l'édition, est mort, mardi 11 août, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Engagé par Albert Camus comme journaliste à Combat en 1945, il fut collaborateur au Monde, à France-Sol, à France-Dimanche, au Nouvel Observateur puis à L'Express en tant que chef du service spectacles. Fondateur des revues bibliographiques Bulletin du livre (1958) et Livres de France (1979), il créa au sein du Cercle de la librairie le magazine professionnel Livres Hebdo, qu'il dirigea de 1979 à 1984. Auteur d'un roman (La Maison à travers la grille, Laffont, 1991), il fut conseiller éditorial et directeur de collection aux éditions J'ai lu, puis chez Robert Laffont, avant de fonder sa propre maison d'édition, Promodis, où il publia entre 1983 et 1986 les quatre premiers tomes de L'Histoire de l'édition française dirigée par Henri-Jean Martin et Roger Chartier. Le cinquième et dernier tome, L'Édition française depuis 1945, vient tout juste de paraître au Cercle de la librairie.

maison d'édition, Promodis, où il publia entre 1983 et 1986 les quatre premiers tomes de L'Histoire de l'édition française dirigée par Henri-Jean Martin et Roger Chartier. Le cinquième et dernier tome, L'Édition française depuis 1945, vient tout juste de paraître au Cercle de la librairie.

des personnes physiques ; un arrêté modificatif relatif aux conditions d'utilisation des sommes recueillies au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction. Mines : deux arrêtés portant nomination aux conseils d'administration des Ecoles nationales supérieures des mines de Paris et de Saint-Etienne. Collectivités locales : un arrêté portant nomination au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Calais), mercredi 12 août, par le pape Jean Paul II. Il succède à Mgr Henri Derouet, ayant atteint la limite d'âge. (Né le 6 septembre 1944 à Nancy Odeur-et-Moyelle), Mgr Jean-Paul Jaeger est licencié en philosophie et en théologie de l'université de Lille. Ordonné prêtre le 6 avril 1974 pour le diocèse de Lille, il a exercé différents ministères dans l'enseignement catholique : enseignant au collège Saint-Jacques de Hazebrouck (1974-1980), directeur du lycée Fondation Deporter à Hazebrouck (1980-1987), supérieur du lycée privé Jean-XXIII à Roubaix (1987-1996), puis supérieur du séminaire interdiocésain de Lille (1996-1999). Mgr Jean-Paul Jaeger était évêque de Nancy et Toul depuis le 30 novembre 1991. Il est président du comité épiscopal de la mission en milieux indépendants depuis 1993 et président de la commission épiscopale des mouvements apostoliques et des associations de fidèles depuis 1994.)

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

- Joyeux anniversaire pour Martine, de la part de Philippe. - 14 août 1918-14 août 1998. Cher Papa, Nous te souhaitons un très bon anniversaire. Avec toute notre affection. Monique, Gilles et Véronique.

Anniversaires de mariage

- Trente ans de mariage. Trois beaux enfants. Heureux anniversaire. Papa et Maman. Frédéric, Marie et Ophélie, Yvon, Véronique.

Décès

- Françoise Aymerie, sa femme, Martine, Elisabeth et Catherine Aymerie, ses filles, ses gendres, ses petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès de Claude AYMERIE, survenu le 30 juillet 1998.

- Le ministre des affaires étrangères (coopération et francophonie) a le regret d'annoncer le décès, survenu le 10 août 1998, de M. Claude BEAUREGARD, ancien élève de l'École nationale de la France d'outre-mer, administrateur civil, chevalier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 août, à 9 h 30, au funéraire de l'hôpital Gustave-Roussy, à Villejuif.

- Martine Depas a le regret d'annoncer le décès de son père, Michel DEPAS, le 10 août 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. 23, rue Froidevaux, 75014 Paris.

- Pour Claude HENNEBERT, passionnée et révolutionnaire, trouvée morte le 31 juillet 1998.

- Les éditions Jean-Michel Place. Les membres du GRAB (Groupe de recherche Albert-Briot International). Les amis d'Apollinaire, ont la douleur de faire part du décès, à Boulogne, le 28 juillet 1998, de leur collaborateur et amie, Marie-Louise LENTENGRE, professeur d'université.

Merci Grande Voix je salue bien qui tu es l'amie L'amie du poète et maintenant le sourit au Soleil. Pierre Albert-Briot, Le Train bleu. 3, rue Lhomond, 75005 Paris.

- Alger Carbonne. Muret. M. et M^{me} Ricardo Ferrus, M^{me} Nicole Massot et ses filles, Isabelle et Sophie, M^{me} Bernard Maylle et ses enfants, Bénédicte et Abel, M. et M^{me} Jean Michel Clavier et leur fille Catherine, ont la tristesse de faire part du décès de M^{me} Abel MAYLLE, née Marcelle LAMBERT, survenu le 9 août 1998, à Lagardelle-sur-Lèze, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 11 août. Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements. 31, rue du Vigeanne, 31600 Miramont.

- Elizabeth Niobey-Malkin et José Malkin, Véronique Niobey-Latier et Philippe Leungue, leurs filles et gendres, Julien, Laure et Paul, ses petits-enfants, ainsi que ses sœurs, frères, neveux et tantes, ont la tristesse d'annoncer le décès de France NIOBEY, survenu le 10 août 1998, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15^e, suivie de l'inhumation au cimetière de Sceaux (Hauts-de-Seine). «... Aimer les cubéennes...» Marcel Prost. 344, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

- Claire et Damien Noury, Christiane Noury de Beaumont et sa fille, Brigitte Mourgeot, ont la douleur de faire part du décès de M. Gérard NOURY, directeur d'hôpital, le 11 août 1998.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), le vendredi 14 août, à 14 h 30. (Le Monde du 12 août.)

- La docteur Claire Poitier-Sabozay, son épouse, Christine, François et Isabelle Poitier, ses enfants, Anne Poitier-Bouzon et Mathieu Poitier, ses petits-enfants, Et tous ses parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de Jean POIRIER-BOTTREAU, né le 23 juillet 1910, licencié en droit, croix du combattant 1939-1945, ancien fondé de pouvoir à la direction du contentieux de la BNP, survenu le 9 août 1998, à Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, dans la plus stricte intimité. 84, rue Oberkampf, 75011 Paris.

- M^{me} Viviane Roussel, née Paganelli, son épouse, M. et M^{me} Guy Bergemond, Le docteur Simone Roussel, Le docteur et M^{me} Jean Marie Roussel, M. et M^{me} Claude Rizo-Levi, M^{me} Anne Roussel, ses enfants, Ses dix petits-enfants et ses cinq arrière-petits-fils, ont la douleur de faire part du décès de M. Charles ROUSSEL, ECP 1932, ingénieur général honoraire de la RATP, chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mercredi 12 août 1998, à Ajaccio, dans la plus stricte intimité.

Le Chambord 44, Parc Impérial, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio, 44, rue des Boules, 75005 Paris.

- Le président, Le vice-président, Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère, André WEILL, survenu le jeudi 5 août 1998, en son domicile de Princeton (New Jersey).

Considéré comme l'un des plus grands mathématiciens de ce siècle, André Weill avait successivement enseigné dans les universités d'Aligarh (Inde), Strasbourg, Sao Paulo, Chicago et à l'Institut of Advanced Study de Princeton.

Ses œuvres scientifiques a été consacrée à diverses branches de la mathématique : géométrie algébrique, théorie des nombres, topologie et géométrie différentielle, théorie des groupes, histoire des mathématiques. Il fut dans les années 30 l'un des créateurs du groupe Bourbaki. (Le Monde du 12 août.)

- Evelyn Vivet, Ses enfants et petits-enfants Reyre et Heymann, La famille et les amis, ont la douleur de faire part du décès de Jean-Pierre VIVET, journaliste, survenu le 11 août 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La bénédiction aura lieu à la clinique Cognac-Jay, vendredi 14 août, à 10 heures, 174, rue Blomet, Paris-15^e.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière des Baugouilles, à 11 h 15, 8, rue Saint-Jus, Paris-17^e.

Cet avis tient lieu de faire-part. 71, boulevard Arago, 75013 Paris.

- « Livres Hebdo » a la tristesse de faire part du décès de Jean-Pierre VIVET, survenu le 11 août 1998.

Il a créé et dirigé le journal de 1979 à 1984.

« Livres Hebdo », 33, rue Croix-de-Tours, 75006 Paris. (Lire ci-dessus.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

- Jean-Yves Kolo a la douleur de faire part du décès brutal de Monique VITAL, épouse DUCASSE, sa mère, et de Bernadette BAO, épouse VITAL, sa tante, le 11 août 1998, à Madagascar.

Cet avis tient lieu de faire-part. Les familles Kolo, Vital et Issuse se joignent à sa douleur.

Anniversaires de décès

- Depuis le 14 août 1987, François AUBAY repose dans le massif des Ecrins, et reste présent dans le cœur de ceux qui l'aiment.

Sa famille, Et ses amis vous invitent à vous unir aux messes célébrées ce jour, à Vallouise et à Boulogne-sur-Mer.

- Il y a cinq ans, le docteur Patrice MICHAUD nous quittait. Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé et apprécié.

CARNET DU MONDE - TARIFS 98

Table with 2 columns: Service and Price. Includes rows for Décès, Remerciements (109 F HT), Avis de messe, Anniversaires de décès (95 F HT), Tarifs abonnés (500 F TTC), Naissances, Anniversaires, Mariages, Fiançailles (Forfait 10 lignes), Thèses - Étudiants (67 F HT), Colloques - Conférences (Nous consulter).

Abonnez vous au Monde

Recevez Le Monde chez vous et profitez d'une offre spéciale : 48 numéros GRATUITS. Faites vos comptes : Vous achetez Le Monde chaque jour 7,50 soit au bout d'un an : 2 340. Avec l'abonnement vous ne réglez que 1 980 soit : une économie de 360, et un prix au numéro de 6,34.

Form for subscription details including name, address, postal code, and payment method options (check, bank card).

Table showing subscription rates for different regions: Europe (1 AN 2190F, 3 MOIS 598F), USA-CANADA (1 AN 2880F, 3 MOIS 790F).

Offre valable jusqu'au 31/12/98. Pour tout autre renseignement concernant le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphones au 01-42-17-39-80 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Large advertisement for 'QUO' magazine. Features a stylized face graphic and text: 'Les Français sont-ils de bons amants? Santé, les vrais dangers des plombages. Comment muscler chaque partie de son corps. Les meilleures compagnies aériennes. Forêts tropicales, une pharmacie en voie d'extinction. Politique, télévision, sciences, société. Lavage de cerveau. Les bobards qu'on nous fait avaler. Les clés de la vie quotidienne.'

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 14 AOÛT 1998

La richesse comparée des 196 régions d'Europe

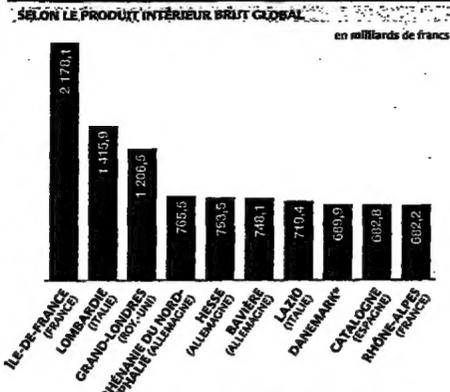
L'Île-de-France se classe nettement en tête dans la production de richesse. Une étude de l'Insee, la première de ce type, laisse apparaître de grandes disparités de développement économique entre les pays de l'Union européenne et au sein même des Etats qui la composent

HOMOGENE, l'Europe? Sensiblement comparable, la richesse et le niveau de vie des 350 millions d'habitants de l'Union? Sûrement pas, est-on conduit à répondre en lisant l'étude que l'Insee, sous la signature de Michel Hannoun et Christiane Lelong, vient de rendre publique sur les produits intérieurs bruts (PIB) régionaux des quinze...

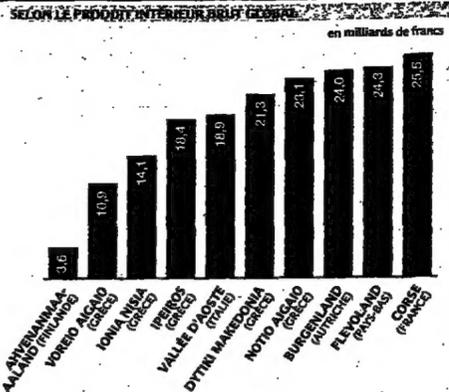
Sur la base des données de 1994 - les dernières disponibles - et en croisant le travail de ses ordinateurs avec les statistiques de l'office spécialisé des Communautés Eurostat, l'Insee indique que sur 196 régions répertoriées par Bruxelles, l'Île-de-France est la plus riche de l'Union. Au « hit-parade », elle dépasse de très loin la Lombardie (où la capitale économique italienne Milan joue un rôle de locomotive plus déterminant que celui de la capitale politique, Rome, située dans la région du Latium) et le Grand Londres. Voilà donc un constat brut de nature à réajuster les mises en garde ou jérémiades lancées régulièrement par la chambre de commerce et d'industrie de Paris ou par les élus de la région-capitale.

Avec 5 % de la richesse nationale, l'Île-de-France a un PIB équivalent à deux fois celui de l'Al-

Les 10 régions les plus riches de l'UE



Les 10 régions les plus pauvres de l'UE



triche, cette prééminence de la région-capitale n'étant d'ailleurs pas une spécificité française: c'est le cas, outre Londres, de Lisbonne-Vallée du Tage (au 30^e rang en Europe), de Vienne (37^e), de l'Attique-Athènes (38^e) et de Stockholm (60^e). L'Allemagne, à la solide configuration fédérale, présente le contre-exemple quasi parfait puisque la région de Cologne (avec Bonn) vient loin derrière celles de Hesse, où se trouve le haut-lieu de la finance, Francfort, la Bavière (et Munich), et Stuttgart.

Alpes. Tandis que l'Île-de-France affiche un PIB par habitant de 67 % supérieur à la moyenne européenne, le Languedoc est à 19 % au-dessous, le Limousin à 17 et la Corse à 18. Mais si, pour simplifier, on peut dire que le Languedocien est 2,4 fois moins prospère que l'Allemand de Hambourg, la population de la zone dont Montpellier est la métropole caracole tout de même loin devant celle de l'Épire, frontalière de l'Albanie, au dernier rang européen. La zone dynamique de l'Europe, que le géo-

Irlande, classés en dessous. Le rapport entre le PIB par habitant du n°1 allemand et de la lanterne rouge - la Thuringe - s'élève à 3,3. Dans les autres pays, comme la France, les Pays-Bas ou l'Autriche, la fourchette se situe entre 1,6 et 2,2. Les pays qui ont un PIB global par habitant inférieur à la moyenne des quinze affichent des disparités plus atténuées: 1,4 en Suède, 1,7 en Grèce ou 1,6 au Portugal. Dans ces deux derniers, toutes les régions se classent en queue de peloton, la première des régions grecques étant au 163^e rang, la première du Portugal au 120^e.

On pourra objecter que les statistiques brutes ne reflètent qu'une réalité comptable et quantitative qui prend mal en considération des éléments du cadre de vie, l'accès aux loisirs ou l'environnement. Par ailleurs, les découpages territoriaux sont différents selon les pays. Le Danemark, le Luxembourg ou l'Irlande sont répertoriés comme ne constituant chacun qu'une seule région.

INDICATEUR ROBUSTE

Mais le PIB par habitant, qui est calculé en rapportant le PIB à la population totale résidant dans la région considérée, est « un indicateur robuste et pertinent des disparités spatiales de développement », notent les auteurs de l'étude. « Il permet une comparaison des régions entre elles qui s'affranchit de l'effet de court et moyen terme », ajoutent-ils, ce qui permet de minimiser les réserves dues à l'ancienneté des chiffres de référence (1994). « C'est même le seul indicateur comparatif actuellement disponible en Europe », précise Olivier Lefebvre, responsable du département de l'action régionale, et il est utilisé comme critère par les experts de la Commission pour la préparation de la réforme des fonds structurels.

Il faut cependant avoir à l'esprit que le PIB est localisé sur le lieu de production de la valeur ajoutée et non sur le lieu de résidence des travailleurs. L'échelle des PIB par habitant ne correspond donc correctement à la richesse réelle des habitants que pour les régions assez vastes où la population active réside est à peu près la même que la population active au lieu de travail. Cette richesse est sensiblement surestimée en revanche dans les régions de petite taille qui « importent » davantage de travailleurs d'autres régions voisines qu'ils n'en « exportent ». Un phénomène exacerbé là où la région se limite à une grande métropole, comme Brême, Hambourg, Bruxelles ou Vienne, précisent les enquêteurs de l'Insee.

François Grosrichard

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'HÉRAULT
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE
COMMUNES DE BÉZIERS, MONTBLANC, NEZIGNAN-L'ÉVÊQUE, PÉZENAS, SAINT-THIBERY, SERVIAN, TOURBES, VALROS ET VILLENEUVE-LES-BÉZIERS
Dans le cadre du projet d'autoroute A75, Lignes autoroutières CLERMONT-FERRAND/A9 : section PÉZENAS/A9, il est mis fin à l'enquête ouverte du 23 mai 1998...

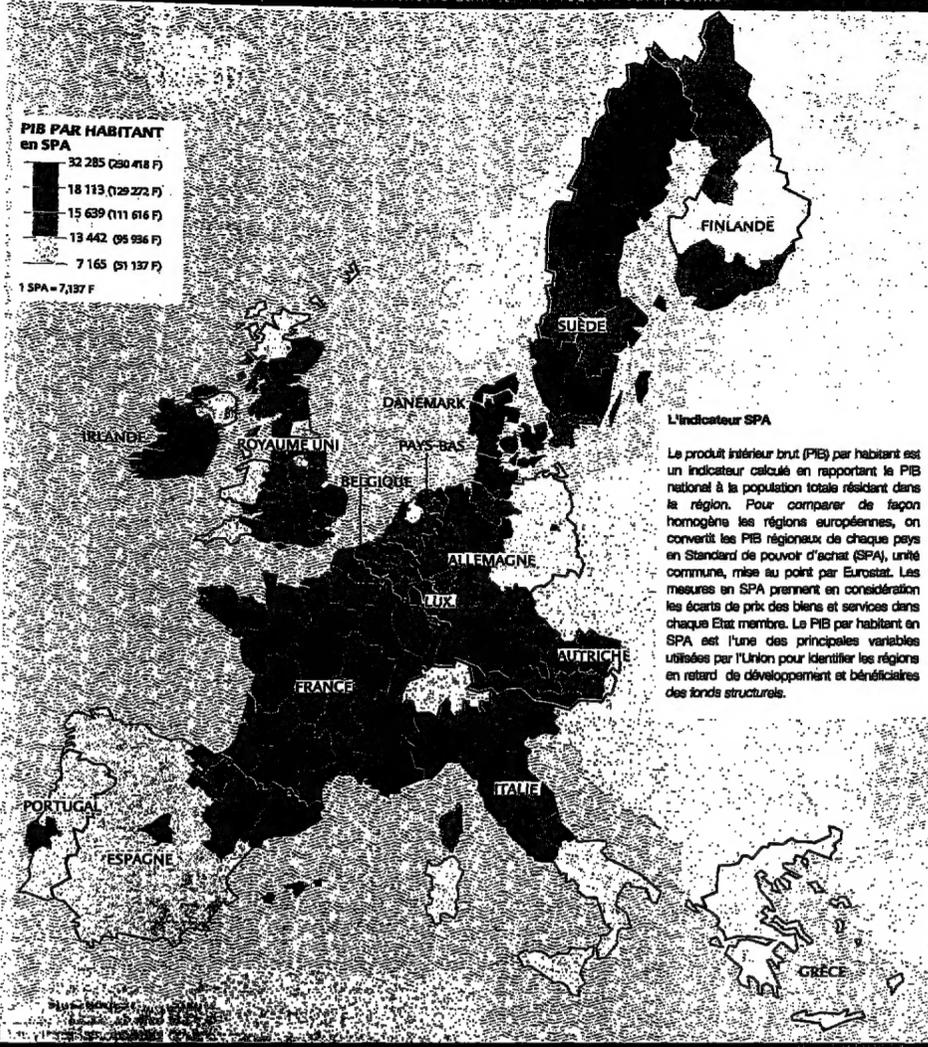
Le classement des 22 régions françaises
SELON LE PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) - 1994
Rang dans l'UE en milliards de francs
1 ÎLE-DE-FRANCE 2 178,1
2 RHÔNE-ALPES 682,2
3 PROV.-ALP.-CÔTE D'AZUR 498,7
4 NORD-PAS-DE-CALAIS 416,6
5 PAYS DE LA LOIRE 348,5
6 AQUITAINE 317,3
7 BRETAGNE 294,9
8 CENTRE 272,9
9 MIDI-PYRÉNÉES 261,5
10 LORRAINE 249,2
11 HAUTE-NORMANDIE 231,3
12 ALSACE 220,4
13 LANGUEDOC-ROUSSILLON 214,9
14 PICARDIE 191,7
15 BOURGOGNE 177,7
16 POITOU-CHARENTES 164,3
17 BASSE-NORMANDIE 154,8
18 CHAMPAGNE-ARDENNE 153,2
19 AUVERGNE 134,2
20 FRANCHE-COMTÉ 124,7
21 LIMOUSIN 71,4
22 CORSE 25,5

Pourquoi les astronomes passent-ils leur temps à jouer à cache-cache ?
Vous le découvrirez dans le numéro d'été du Monde de l'éducation
« L'aventure des savoirs »
16 récits scientifiques et littéraires qui vous surprendront !
Des documents inattendus, inédits et passionnants. Et rendez-vous chaque samedi sur France-Inter pour partager le savoir et la passion de ces aventuriers de la recherche.
Samedi 15 août à 8 h 48 : « Le Big Bang, plus ou moins big, toujours aussi bang »
DE Le Monde L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 100 pages - 30 F

COMMENTAIRE LA FRANCE CONFORTÉE
Les habitants de la région parisienne se réveillent plus riches qu'ils ne se l'imaginaient. Voici l'Île-de-France installée par l'Insee sur la plus haute marche du podium européen des régions productrices de richesses, loin devant des régions phares comme la Lombardie, le grand Londres, la Rhénanie-Wesphalie, la Bavière ou la Catalogne. C'est une (bonne) surprise, même si l'importance de la population explique pour une part cet excellent résultat.
Certes, les données de l'Insee, comme toutes les statistiques, sont forcément trompeuses puisqu'elles n'intègrent pas tous les ingrédients de la vie. Le « développement humain » ne se résume pas à celui du pouvoir d'achat et le bonheur ne s'interprète pas à travers un indice. L'Île-de-France est aussi parmi les régions les plus implacables à vivre pour les plus pauvres, elle compte parmi les plus polluées, les plus bruyantes, les plus bétonnées et les plus stressantes.
Mais tout de même : qu'une région française figure comme la région locomotive de l'Union européenne, première puissance commerciale du monde, constitue un argument de poids contre ceux qui présentent sempiternellement la France comme un pays usé, résolument archaïque, lésé de trop de lois et d'État, plus tourné vers ses splendeurs passées que vers la modernité. La France possède au contraire des atouts qui rendent d'autant plus insupportables les handicaps sociaux qui y fleurissent.
Cette enquête de l'Insee comporte un autre enseignement en ce qui concerne notre pays : des principaux pays de l'Union, c'est la France qui est la moins « inégalitaire » entre les régions qui composent son territoire. Même si l'Île-de-France garde un rôle prépondérant dans l'Hexagone et si les zones du monde rural profond accusent un lourd passif, l'équation « Paris et le désert français » n'est plus exacte. La France est puissante en Europe et les « provinces » sont fortes en France.
Jean-Paul Besset

Le Languedoc
Selon l'Insee...
MONTPELLIER
Des données...
Quatre poids lourds
En France...
« L'Île-de-France est la plus riche de l'Union »

La répartition de la richesse dans les 198 régions européennes



Le Languedoc-Roussillon, vraie-fausse lanterne rouge

Selon l'Insee, c'est dans la région de Montpellier que le PIB par habitant est le plus bas de France

MONTPELLIER
de notre correspondant

Dernier de la classe ! Les chiffres de l'Insee semblent sans appel. A la traîne des régions de France en ce qui concerne la richesse produite rapportée au nombre d'habitants, relégué derrière la Corse et le Limousin, le Languedoc-Roussillon apparaît comme une région économiquement quasi sous-développée avec un PIB de 97 175 F par habitant seulement contre 127 629 F en moyenne nationale et 198 794 F en Ile-de-France.

Sans doute fait-il voir un symptôme de sa sous-industrialisation et de sa situation géographique avec des départements de montagne caractérisés par de nombreux handicaps physiques et démographiques comme la Lozère. Frappée par la crise de la viticulture, sinistrée par le déclin de ses industries axées sur la soie, la chaussure, le textile ou les mines, cette région connaît encore aujourd'hui les effets négatifs de nombreux plans sociaux, à Perrier (Vergèze), à IBM (Montpellier), à la Cogéma (Lodève), ou à Alcatel-Cable (Les-Salles-du-Gardou). Pour y remédier, les services de l'Etat plaident pour un enr-

chissement de l'activité industrielle. Non pas par l'installation de grosses unités comme par le passé, mais en favorisant le développement de PME et PML. La région dispose en effet d'atouts : des écoles d'ingénieurs et des universités, des terrains à des prix compétitifs, ainsi qu'un cadre de vie agréable et un réseau de transports qui s'améliore considérablement. Dans les années qui viennent, la stratégie de la Drire (direction régionale de l'Industrie, de la recherche et de l'environnement) devrait consister à conforter les secteurs existants, comme l'agroalimentaire à Castelnaudary. Puis à définir des secteurs prioritaires adaptés au contexte local. « Un constructeur de jouets ba plutôt tout naturellement s'installer dans le Jura, explique André Fugère, directeur de la Drire, tandis que le Languedoc-Roussillon privilégiera les nouvelles technologies ».

Patrick Geneste, président de l'association « Montpellier LR Technopole », considère qu'il faut tisser des liens plus étroits entre un potentiel de recherche local important et les entreprises. Dans le droit fil des souhaits du ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, « il faudrait qu'il y ait un réel transfert de connaissances vers la valeur ajoutée et l'emploi », explique-t-il. Il suggère aussi d'installer des formations universitaires technologiques dans les villes moyennes de la région, « pour être en prise directe avec le développement économique et éviter de voir les jeunes fuir vers les grands centres urbains ».

Mais une analyse plus fine des chiffres de l'Insee montre que, malgré le zéro pointé qui lui est accordé, le Languedoc-Roussillon n'est peut-être pas un si mauvais élève qu'il y paraît. D'abord, parce que le PIB régional a connu ces douze dernières années une croissance supérieure de 30 % à la moyenne nationale. Ensuite parce que son calcul s'appuie seulement sur des chiffres basés sur l'emploi et les déclarations

d'impôts. Or « on fait partie des grandes régions de fraude et d'évasion fiscale », commente un économiste. Il est difficile de cerner ce que représente le travail au noir, de même que l'activité réelle des cafés, des restaurants et des emplois saisonniers très nombreux dans cette région touristique, notamment sur le littoral. Il n'est pas facile non plus d'apprécier la multitude d'entreprises qui meurent au bout de quelques mois, ainsi que les sociétés déclarées au forfait, qui constituent une part

est ici aussi lié à une forte poussée démographique qui devrait se confirmer (on attend 800 000 habitants supplémentaires dans les vingt ans qui viennent). Pour un emploi créé, une famille s'installe et ses enfants restent. Sans compter les chômeurs qui, attirés par le Sud, s'y installent.

Ce phénomène correspond, par ailleurs, à une mutation : « Tout se passe comme si cette région expérimentait un nouveau modèle de développement basé sur des variables et

La Corse en retard, mais en progrès

Le retard de la Corse est dû, notamment, à la part de la population qui exerce une activité professionnelle, cette proportion étant nettement inférieure ici à la moyenne nationale, explique l'Insee à Ajaccio dans son numéro de juin. Si la structure par âge n'est pas un handicap (la part de la population en âge de travailler est du même ordre qu'en métropole), la proportion d'actifs occupés est cependant moindre. Le secteur tertiaire (services) est omniprésent, avec 80 % de la valeur ajoutée contre 70 % au niveau national. La Corse est la région la moins industrialisée de France et l'industrie y crée moins de richesses que dans le Limousin. Mais les études de l'Insee « confirment que la Corse a dépassé nettement le seuil de 75 % [on attend 82,6 %] de la moyenne européenne du PIB par habitant, seuil définissant l'accès des régions dites en retard de développement aux programmes européens de l'objectif 1 », financés par les fonds structurels, indique Franck Perrault, directeur régional de l'Insee.

importante d'un tissu économique atomisé. Par ailleurs, historiquement considéré comme non productif, le secteur tertiaire semble, lui aussi, mal évalué. Or les hôpitaux, les services publics, les sociétés de services et les professions libérales four partent des gros employeurs du Languedoc-Roussillon.

Ensuite, si le chômage a cru pour atteindre un taux de 16,7 %, il s'accompagne paradoxalement d'une croissance et d'un taux de création d'emplois records. Le Languedoc-Roussillon accueille en moyenne 12 % d'entreprises nouvelles chaque année, alors que le taux national n'est que de 8 %. Et le nombre d'emplois créés en dix ans a augmenté de 24 %. Contrairement à d'autres régions où il est seulement un signe de récession, le chômage

des fonctions qui pouvaient paraître économiquement dérisoires il y a vingt ans », analyse Michel Laget, responsable régional du Centre d'étude et de recherche sur les qualifications. Ainsi, des secteurs non productifs comme la formation, la communication, l'information, les métiers liés au tourisme, à l'environnement, ou encore à la culture prennent peu à peu le pas sur les secteurs productifs. Cette évolution s'accompagne d'une plus grande flexibilité et d'une précarité inquiétantes. Mais si l'on considère que l'emploi industriel va décroître au profit de l'immobilier, le Languedoc-Roussillon n'est peut-être pas en retard. Il est tout simplement en train d'anticiper ce que sera la société de demain.

Jacques Morin

La guerre des cinémas fait rage à Besançon

Le tribunal administratif impose au promoteur d'un multiplexe de prévoir une place de parking pour trois spectateurs

BESANÇON
de notre correspondant

S'il est acquis que les cinéphiles de Besançon bénéficieront bientôt d'un multiplexe d'une dizaine de salles, nul ne sait où il sera implanté et qui en sera propriétaire. Car la guerre froide que se livrent les deux candidats en lice connaît, depuis 1995, de saisissants rebondissements, tranchés par le tribunal administratif de la ville, qui n'hésite pas à imaginer des jurisprudences inédites. La bataille, suivie de près par les écologistes et les défenseurs du patrimoine urbain, qui pourraient en tirer parti pour des combats dans d'autres cités, est devenue si âpre que la mairie et la préfecture du Doubs ont fini par s'y engager à leur tour, convaincus qu'il n'existe pas de marché pour deux équipements de cette taille dans une agglomération moyenne qui ne compte guère plus de 150 000 habitants.

La situation, au départ, semble pourtant simple. Au fil de disparitions et de concentrations successives, Besançon, qui disposait d'une quinzaine d'exploitants dans les années 70, n'abrite plus que deux minicomplexes : le Vox (quatre salles), géré par Jean-Pierre Lemoine, un ex-projectionniste devenu producteur de films, et le Piazza (neuf salles), racheté par Jean-Claude Kleffer, un professionnel qui a déjà réussi à s'imposer à Colmar (Haut-Rhin), Belfort et Montbéliard (Doubs).

Les deux concurrents en sont arrivés à une même conclusion : la nécessité, pour chacun d'eux, de se doter d'un multiplexe capable de drainer une vaste clientèle en complément d'une modernisation des salles actuelles où seraient affichées, à l'avenir, des programmations plus ambitieuses.

C'est Jean-Pierre Lemoine qui prend l'initiative, en proposant au maire, Robert Schwint (ex-PS), d'ouvrir un tel ensemble dans un quartier excentré. Son idée est écartée au motif que « le cœur historique de la cité qu'il faut revitaliser. Lorsqu'un appel d'offres est lancé pour intégrer un cinéma dans la place du marché, une restructuration soutenue par l'Union européenne, Jean-Pierre Lemoine dépose un dossier. Mais c'est son rival, Jean-Claude Kleffer, qui l'emporte, avec un montage prévoyant huit salles, d'une capacité de 1 400 places, pour un investissement de 40 millions de francs et la promesse de consacrer des salles du centre-ville, dont certaines sont installées dans l'immense atelier photographique du père de Louis et Auguste Lumière, à Part et essai.

Lois de se décourager, mais persuadé que la survie du Vox et de ses dix emplois est en cause face à un adversaire qui va peser quatre fois plus lourd, Jean-Pierre Lemoine se reporte sur l'alternative qu'il a préparée depuis plusieurs mois : l'ouverture d'un Mégarama de dix salles et de 1 454 places dans une petite commune de la périphérie, Ecole-Valentin. Le bâtiment convoité existe déjà. Il appartient à un syndicat intercommunal auquel il fait perdre pas mal d'argent. Ravi, le maire du bourg, André Bavarel, saute sur l'aubaine, d'autant que la création de 25 emplois est prévue. En octobre 1996, l'affaire est conclue et l'inauguration annoncée pour février 1997.

Mais des dépôts de demande d'annulation du permis de construire se multiplient malgré la déviance par le maire d'un second

permis qui corrige les imperfections du précédent et rend, du même coup, sans objet les plaintes déposées. Et là, surprise ! En suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, le tribunal administratif de Besançon imagine, fin décembre 1997, une règle du jeu qui va faire trembler tous les promoteurs de multiplexe de France. Selon les juges, le parking d'un ensemble cinématographique doit prévoir « une place pour trois spectateurs pour éviter tout stationnement anarchique alentour ». Soit 500 dans le cas de Jean-Pierre Lemoine, qui n'en a envisagé que 290. En conséquence, son permis de construire est annulé.

L'homme, qui n'a pas rencontré pareille difficulté pour l'ouverture de son Mégarama de Bordeaux (17 salles et 3 000 sièges), fait valoir qu'avec ce raisonnement il aurait fallu créer des parkings de 1 400 places autour des multiplexes de Dunkerque et du Grand-Quevilly, et il riposte en acquérant des terrains pour réaliser 590 emplacements, ce qui propulse son budget de 30 à 33 millions de francs. André Bavarel lui délivre un troisième permis le 2 juillet.

Les écologistes et les défenseurs du patrimoine urbain pourraient tirer parti de cette jurisprudence pour leurs combats dans d'autres cités

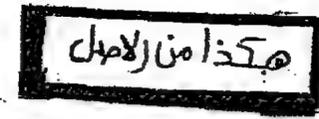
C'est ainsi que le préfet du Doubs, à la mi-juillet, alors qu'il n'a pas soulevé de problème de légalité auparavant dans ce dossier, saisit à son tour le tribunal administratif d'une « incompatibilité » entre le plan d'occupation des sols d'Ecole-Valentin, qui autorise l'implantation du Mégarama, et le schéma directeur de l'agglomération bisontine, qui stipule que la localisation des grands équipements de loisirs doit privilégier le cœur de la capitale franc-comtoise, comme l'a voulu son maire, Robert Schwint, par ailleurs président du district.

En attendant l'épilogue du conflit, les amateurs de cinéma continuent de se presser dans les salles du centre, malgré leur exigüité. Echaudé par l'expérience, Jean-Pierre Lemoine n'a toujours pas engagé les travaux de son Mégarama afin de se mettre à l'abri d'une mauvaise surprise. En aparté, ses collaborateurs s'étonnent de l'acharnement dont il fait l'objet. « Lui qui n'a jamais réclamé de subventions » face à un projet concurrent doté d'un financement public indirect « puisque son environnement sera bâti avec l'argent du contribuable ». L'opposition municipale, elle, s'amuse de ce débat et note que le programme de la place du marché se traduira par une suppression de 250 places de stationnement compensée par une extension de 300 places dans un parking voisin payant. Soit un solde net de 50 places, alors qu'une stricte application de la jurisprudence du tribunal administratif, « lequel ne saurait se déjuger », sou- rit un ami de Jean-Pierre Lemoine, « en exige 420 de plus ».

Jean-Pierre Tenoux

L'usage du vélo à Paris en forte hausse

LA FRÉQUENTATION des pistes cyclables parisiennes a enregistré en juin une hausse de 38 % par rapport à juin 1997, a annoncé la mairie de Paris, qui précise que cette hausse a été « particulièrement forte dans le centre-ville et sur les rocades ». En mai, l'augmentation de la fréquentation avait atteint 68 % par rapport à mai 1997. La mairie de Paris ajoute que « les sites aménagés dans le cadre du programme vélo pour l'année 1997 sont largement utilisés par les utilisateurs », le comptage indiquant que « le nombre de cyclistes a été globalement multiplié par 2, voire 3 ou 4 sur certains axes ». Enfin, « le respect des bandes cyclables donne des signes d'amélioration », entre « 70 % et 80 % » des cyclistes les empruntant dans le centre de la capitale.



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

Moraliser la fiscalité

LA fiscalité du patrimoine est, en France, un sujet de débat intemporel. La gauche des années 70 avait fait de l'instauration d'un impôt sur la fortune un de ses chevaux de bataille. Créé en 1982, cet impôt avait été abrogé par la droite, revenue au pouvoir en 1986, puis rétabli par la gauche en 1988, la droite renonçant, cinq ans plus tard, à le remettre en question. Alain Juppé l'augmentait même légèrement en 1995. L'impôt sur la fortune est revenu dans le débat, au printemps, avec la proposition communiste visant à en augmenter le rendement, pour aboutir, à l'étape actuelle, à un projet fort modeste du gouvernement.

L'univers fou des télécommunications

LA PRESSE anglo-saxonne, qui a le chic pour faire comprendre l'économie à l'aide d'expressions imagées, a inventé le terme de « mergermania » - « manie des fusions » - pour décrire l'espèce de mouvement perpétuel qui s'est emparé des grandes entreprises. Du moins dans des secteurs comme les services financiers ou la chimie, qui font preuve d'un activisme remarquable, et surtout les télécommunications, qui battent tous les records : rapprochement entre l'américain AT&T et British Telecom (BT), acquisitions en série par le même AT&T, mariages entre compagnies régionales américaines... Le rythme des opérations, engageant des montants de plus en plus fous, ne cesse de s'accroître.

Les partenaires se coordonnent pour proposer certains types de services, notamment à destination des multinationales dont les besoins sont à l'échelle de la planète, mais chacun reste maître chez soi. Les opérateurs européens participent plus volontiers au deuxième grand mouvement de fond qui, sans être spécifique aux télécommunications, concourt puissamment à leur transformation : les privatisations. La dernière en date, et l'une des plus spectaculaires, a été la vente « par appartements » du brésilien Telebras, fin juillet. Portugal Telecom, Telecom Italia et, surtout, l'espagnol Telefonica ont été les grands vainqueurs de cet appel d'offres. Un coup de foudre assuré pour leur développement futur : l'opérateur madrilène estime que, d'ici deux ou trois ans, la moitié de ses profits viendront de ses activités au Brésil.

Le retour d'AT&T dans la téléphonie locale est l'un des paradoxes de la restructuration en cours. Celle-ci puise ses racines dans une même volonté publique de casser les monopoles, illustrée, il y a près de quinze ans par deux événements. Le premier est le démantèlement d'AT&T, cantonné à l'époque dans le téléphone « longue distance » afin de favoriser le développement de sociétés indépendantes pour les services régionaux et locaux ; le second est la privatisation de British Telecom, accompagnée d'un début d'ouverture du marché en Grande-Bretagne. Elle a progressivement amené tous les grands opérateurs, généralement publics, à basculer peu ou prou dans le camp des sociétés privées et cotées en Bourse. Et elle a poussé l'Union européenne à mettre au point un régime d'ouverture complète du marché des télécommunications, en vigueur depuis le 1er janvier.

raison de la volonté du législateur de libéraliser le marché, du développement de la fibre optique et des satellites de télédiffusion directe -, les abonnés au téléphone se verront offrir des bouquets de services de plus en plus diversifiés à partir d'une même prise : téléphone, accès à Internet, télévision à la carte, commerce électronique, etc.

DESTINATION INCONNUE

Avec ces nouveaux-nés grandis précipitamment, les géants issus des monopoles d'hier ont trouvé à qui parler. Mais ni les anciens ni les plus jeunes ne connaissent précisément leur destination finale. Au reste du monde, qui regardait ces Anglo-Saxons casser leurs entreprises pour autant ultrarapides et technologiquement en pointe, Londres et Washington ont fini par imposer leur vision. Fortement aidés par une technologie galopante qui, avec les transmissions de données, la téléphonie mobile et les satellites, a soudain ouvert aux opérateurs un horizon apparemment sans limite. Devant une telle prolifération, les monopoles ne pouvaient survivre. Ce virage libéral a été de pair avec l'engouement croissant du grand public pour la Bourse. En témoignage l'ouverture du capital de France Télécom par un gouvernement de gauche, véritable succès populaire avec près de quatre millions d'actionnaires.

Reboiser de vastes étendues en larguant des arbres du ciel, c'est techniquement possible. Mais qui est prêt à en assumer le coût ?

Le New York Times, dans un article paru début juillet, s'est amusé à établir un parallèle entre le personnage du serial killer, le tueur en série indissociable de certaines productions hollywoodiennes, et celui du « serial acquirer » : le PDG qui, pour satisfaire sa mergermania, multiplie les acquisitions. Une fois passé à l'acte, il n'a plus qu'une seule envie : récidiver.

RAPPROCHEMENTS

Cette initiative explique déjà, à elle seule, un certain nombre de rapprochements. L'objectif est, pour ces groupes auparavant spécialisés, de compléter leur offre en prenant le contrôle d'une autre société aux compétences complémentaires ou d'élargir leur couverture du territoire américain en s'offrant une compagnie opérant dans une région différente. A l'exception du britannique BT,

Une troisième lame de fond traverse les télécommunications, dont l'impact est pour l'instant difficile à évaluer : c'est la floraison des technologies liées à Internet et au multimédia. Elles transformeront la classique téléphonie en véritable centre de communication, capable de jongler avec la voix, les données informatiques et les images. De tels produits existent déjà pour les utilisateurs professionnels, mais à des prix qui, seules, de riches entreprises peuvent payer pour améliorer leur productivité.

C'est désormais le particulier qui est au cœur de toutes les stratégies, en raison des prix beaucoup plus bas qu'autorisent les avancées actuelles du multimédia. A l'instar de l'offre télévisuelle, qui a explosé un beau jour - en

Quatre conditions à la normalisation des relations irano-américaines

par Ahmad Farougy

LA rencontre entre un ancien « otage » de l'ambassade des Etats-Unis et un ancien « gardien » des prisonniers américains qui a eu lieu à l'Unesco, le 31 juillet (Le Monde daté 2-3 août), serait-elle le prélude à une normalisation entre les Etats-Unis et la République islamique d'Iran ? En tant qu'ancien militant du mouvement révolutionnaire nationaliste iranien, je m'insurge contre un tel rapprochement. Nous n'avons pas fait la révolution et libéré notre pays de la domination américaine pour qu'une réconciliation se fasse sans que quatre conditions fondamentales soient remplies.

La première est que le président des Etats-Unis adresse des excuses officielles au peuple iranien pour le soutien que la CIA apporta au coup d'Etat d'août 1953 contre le gouvernement légal et démocratique de Mohammad Mossadegh, premier ministre et chef du Front national iranien, qui se solda par des milliers de morts. Cette reconnaissance permettrait aux sur-

vivants et aux descendants des militants du mouvement nationaliste iranien, ainsi qu'aux centaines de membres du clergé islamique assassinés en juin 1963 par l'armée impériale et la Savak (la police politique du chah organisée par la CIA), de cicatriser ces blessures encore vives.

Deuxièmement, il est essentiel que les avoies de l'Etat iranien, naguère entreposés par le régime du chah dans les banques américaines et actuellement gelés par les autorités de Washington, qui se montent à près de 20 milliards de dollars, soient remboursés par les Etats-Unis, ainsi que les intérêts de ce capital injustement confisqué à la suite de la prise en otage des diplomates américains par les révolutionnaires iraniens en 1979.

Si ces quatre conditions sont remplies, il n'y a plus aucune raison que l'Iran n'établisse pas des relations diplomatiques et commerciales normales avec les Etats-Unis, comme il le fait avec la plupart des autres puissances étrangères. Mais, afin de rétablir des relations diplomatiques avec le « Grand Satan », nous nous souvenons de l'adage français : « Pour dîner avec le diable, il vous faut une longue cuillère ». Or, suite à l'intégration de l'économie iranienne dans le système américain entreprise par le régime du chah, l'Iran se nourrit aujourd'hui uniquement avec ses mains. Toutefois, une fois l'économie iranienne saine et rétablie, grâce à la collaboration européenne, il serait alors temps de penser aux nouvelles relations que l'Iran pourrait nouer avec les Etats-Unis, d'autant que nous, iraniens, serons cette fois dans un nouveau rapport de forces.

Ahmad Farougy est cinéaste et journaliste.

Civisme sanitaire

Suite de la première page

Ce gouvernement a fait de la santé publique une priorité et renforce donc la sécurité sanitaire. Ainsi, la loi du 1er juillet 1998 nous permet de franchir une nouvelle étape, avec la création de trois nouveaux organismes : agence de sécurité sanitaire des produits de santé ; agence de sécurité sanitaire des aliments ; institut de veille sanitaire. Conformément à l'engagement pris devant le Parlement, une mission a été confiée par le premier ministre à deux députés sur l'opportunité et la faisabilité de la création d'une agence de sécurité sanitaire de l'environnement.

de l'ensemble de nos concitoyens autour de ce que j'appelle de mes vœux : le civisme sanitaire.

RESPECT VIS-A-VIS D'AUTRUI

Qu'entend-on par là ? Que la santé est un bien individuel dont la protection dépend, aussi, de comportements collectifs. Accidents de la route, tabagisme passif, effets de la pollution : notre salut ne viendra pas de notre système de soins, qui ne peut intervenir que lorsqu'il est déjà trop tard, mais de notre comportement, de l'attention portée à nous-mêmes et aux autres, du respect vis-à-vis d'autrui. A juste raison, nous demandons toujours plus à nos hôpitaux, à nos médecins, aux médicaments et, plus largement, au progrès médical. Il est de la responsabilité du gouvernement d'améliorer l'égalité devant les soins. Mais l'égalité devant la santé, la réduction des risques, la diminution des causes de mortalité et de morbidité évitables sont aussi l'affaire, tous les jours, de chacun d'entre nous. Les spécialistes de santé publique savent l'importance de l'éducation pour la santé, de la promotion de la santé.

La pollution qui s'abat sur nos villes avec la chaleur semble avoir fait naître de nouveaux comportements : plus que la peur du gendarme, le sentiment que notre santé, mais aussi celle des autres, pouvait être menacée y a certainement contribué. Début d'un civisme sanitaire dont nous avons un impérieux besoin.

Le civisme sanitaire, c'est une citoyenneté active et responsable appliquée à la santé qu'il faut forger dès l'école et que nous devons traduire dans notre vie de tous les jours. Les conférences citoyennes de consensus, comme celle qui s'est tenue sur les organismes génétiquement modifiés, comme celles que nous tiendrons dans le cadre des états généraux sur la santé, doivent y contribuer. Le rôle accru des associations de malades, avec lesquelles les médecins apprennent à communiquer et à travailler, témoigne également de ce que les mentalités changent. Le débat indispensable sur la fin de vie en constitue une autre preuve.

Nous disposerons, à l'automne, des résultats d'une étude pilote menée dans neuf grandes villes, sous la coordination du réseau national de santé publique et ce dispositif de surveillance sera pérennisé. Parallèlement au renforcement de la connaissance épidémiologique, j'ai saisi le Haut Comité de santé publique, qui n'a jamais été sollicité sur ces questions, afin que ses réflexions et ses propositions contribuent à ce que nos politiques intègrent mieux les enjeux de santé publique liés à la pollution atmosphérique.

LE TEMPS DE LA PREVENTION

Que vienne enfin, prenant les maladies de court, le temps de la prévention. Non pas une prévention assésée, subie, culpabilisante, mais une prévention d'autant plus efficace qu'elle reposera sur une sensibilisation aux enjeux collectifs qui dépendent de nos comportements individuels. Nous sommes tous solidaires des vms des autres dans ce combat pour la santé.

Bernard Kouchner

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une curiosité historique

LE 15 AOÛT - qui n'est plus qu'une fête religieuse pour les uns et un week-end pour les autres - fut encore, dans un passé non tellement éloigné, la fête nationale de notre pays. Pendant près de deux cents années, le 15 août fut l'objet de défilés militaires, exactement comme notre 14 juillet. De 1638 à 1790 d'abord, de 1815 à 1830 ensuite, de 1852 à 1870 enfin. Par une décision de Louis XIII durant les deux premières de ces périodes, par ordre de Napoléon III pendant la troisième.

Le 15 août, en 1790, la Révolution supprima ce rappel du régime aboli. Louis XVIII rétablit la cérémonie en 1815, après la chute de Napoléon. Son frère Charles X continua la tradition. Les Trois Glorieuses de 1830 la réintégrèrent définitivement dans le passé. Quand Napoléon III s'empara du pouvoir, il pensa que le pays, qui n'avait plus de fête nationale depuis vingt ans, lui saurait gré d'en rétablir une. Et il songea tout naturellement au 15 août. On ne pouvait plus célébrer officiellement l'Assomption vu l'évolution des mœurs ; alors on décida en haut lieu que l'anniversaire de la naissance de Napoléon Ier tombant le 15 août, il fallait profiter d'une telle coïncidence.

Robert Christophe (14 août 1948.)

Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-25-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

مركزاً من لامل

COMMUNICATION

LE MONDE / VENDREDI 14 AOÛT 1998

Un audit de l'AFP dénonce l'« impuissance » de la direction de l'agence

Le rapport de l'Inspection générale des finances met en cause les structures et le mode de gestion de l'agence. Il critique l'absence de stratégie et les carences du service commercial. Le PDG, Jean Miot, se dit victime d'une « campagne » et défend son bilan

DEPUIS LA REMISE des conclusions de l'audit sur l'Agence France Presse, réalisé par l'Inspection générale des finances à la demande du gouvernement, Jean Miot, le PDG de l'AFP, n'a fait aucune publicité sur ce rapport de cinquante-quatre pages. Les administrateurs n'en n'avaient pas eu de copie lors du dernier conseil mi-juillet. Et pour cause: les conclusions de cet audit réalisé du 3 mars au 20 mai sont plus accablantes que prévu (Le Monde du 3 et du 17 juillet 1998).

Les têtes des chapitres parlent d'elles-mêmes: « une organisation inadaptée aux enjeux », « une répartition peu claire des responsabilités », « une large méconnaissance du marché et de la clientèle ». Jean-Luc Lépine, l'auteur du rapport, a passé à la loupe la fonction-

nement de l'agence, à l'exception de la partie technique. Ses conclusions, d'une rare sévérité, mettent en cause indirectement la gestion de Jean Miot, dont le mandat expire le 3 février 1999. Sur le cœur de métier de l'AFP, la production des dépêches, le rapport, dévoilé par Le Canard Enchaîné, affirme que « d'importants gains de productivité pourraient être réalisés ». Le contrôle éditorial exercé sur les desks laisse passer « un nombre très significatif d'erreurs de fond, dont il n'est effectué aucun suivi », quant à leur nombre, leur origine et leur gravité.

La fonction commerciale de l'agence est jugée « morcelée » et « tatonnante ». Sa direction a hérité du passé des structures « totalement inopportunes qui conduisent à focaliser la moitié de la force de

vente (...) sur un secteur représentant à peine plus de 5 % du chiffre d'affaires ». Le commissariat des vendeurs apparaît d'une « iniquité particulièrement démotivante ». Sont déplorés le manque d'informations sur les clients et le marché, l'effectif dérisoire (11 personnes pour tout l'étranger) et le budget de communication « ridicule ». Ce rapport dénonce le développement de stratégies concurrentes, pour un même produit, « entre le service producteur et le commercial », ce qui a empêché toute réflexion en termes de « gammes de produits, pourtant seule à même d'assurer la cohérence de l'offre ». L'Inspection générale des finances qualifie d'« impuissante » la direction de l'agence, en raison de l'absence « d'affirmation du principe hiérarchique ». Outre

les conflits de compétence, l'audit souligne « la tendance générale à reléguer au second plan toutes les questions liées à la gestion ».

FILIALES ÉPINGLEES Le rapport Lépine épingle « le pilotage défailtant » et « l'absence de rigueur dans la fixation des objectifs des filiales ». Il se fonde sur celles lancées entre 1995 et 1997 comme Mine and Yours, dans l'information financière sur Internet. « L'annonce prématurée du lancement du produit, alors que celui-ci était techniquement imparfait, puis le lancement sur Internet du même produit inachevé, soldé par un échec commercial patent, illustrent une tendance à la précipitation ». L'acquisition de l'agence d'information sportive SID témoigne de la « difficulté à mutualiser l'information ou à plus haut niveau » de l'agence. L'audit regrette « l'information incomplète et orientée » donnée au conseil d'administration ainsi que « le manque de pugnacité dans la négociation » du prix d'achat (14 fois le bénéfice moyen sur la période 1996-1997). Une autre sous-filiale, Nolis, sorte de bureau de fret par satellite, dont les activités sont « très éloignées du cœur d'activité » de l'AFP s'est avérée « très coûteuse »; son déficit devrait représenter « en valeur absolue plus de 60 % du chiffre d'affaires » en 1998.

Les projets de développements internes sont également critiqués, comme l'aspect « disparate » de la panoplie des produits multimédias ou encore le fil « people » consacré à la vie des célébrités, qui n'a pas à « trouver sa clientèle ». Enfin l'information sur les filiales, comme AFX (Informations économiques), pourtant très déficiente,

est « rare et superficielle ». La situation financière de l'agence « limite » ses moyens de développement. « Depuis 1995, la croissance continue de la masse salariale absorbe les marges de manœuvre », malgré une maîtrise globale des charges externes. La gestion de la trésorerie abondante, gérée en 94 devises différentes, est confiée à un prestataire extérieur qui « n'ap- »

100 millions depuis cinq ans - est à un « niveau trop bas pour soutenir la comparaison avec ses concurrentes » et risque de se traduire par un retour aux déficits en 1999.

Sur le positionnement stratégique de l'agence, l'audit souligne son « portefeuille déséquilibré », avec 40 % des revenus réalisés dans la presse écrite, un marché jugé « peu porteur ». L'AFP est dis-

Des tarifs très variables

Le rapport souligne « des différences de traitement parfois difficilement compréhensibles » dans les tarifs de l'AFP, très favorables au grand tirage, ajoutant que le prix variait en raison de « la permanence de situations historiques au bénéfice de certains clients ». « Pour un quart des quotidiens français de l'échantillon examiné, le tarif effectif s'écarte de plus de 15 % du tarif théorique qui aurait résulté de l'application du barème ». TF1 paie l'équivalent de 0,1 % de son chiffre d'affaires et Canal Plus 0,05 %, les autres chaînes moins de 0,2 %. Le rapport prône une évolution de la convention qui fixe les tarifs à l'Etat - qui fournit 48,5 % des recettes du « fil général » - et pointe les « décalages » entre le texte de la convention et la réalité, qui aboutit au calcul d'un « élément subvention » par l'Etat de 330 à 540 millions de francs. Les agences concurrentes menacent régulièrement de saisir la Commission de Bruxelles sur cette question. Le rapport précise qu'il s'agit aussi d'« un élément parmi d'autres du système d'aides à la presse ».

porte pas un service à haute valeur ajoutée ».

Les charges de personnel, en forte croissance, représentent 65 % des produits d'exploitation. Les coûts salariaux élevés sont « liés à la sédimentation d'acquis sociaux ». Les salariés bénéficient de congés « particulièrement avantageux » (sept semaines annuelles pour les journalistes, neuf ou dix pour les cadres, ouvriers et employés).

La marge d'autofinancement dé- gagée par l'AFP - de l'ordre de

tancée par ses concurrents « en ce qui concerne l'image » - l'agence WTN vient d'être rachetée par AP - « et plus encore l'information économique et financière ». L'audit juge « paralysantes » les « hésitations stratégiques » et considère que l'existence « de plan de développement, en l'absence de tout instrument de gestion (...) ne permet pas d'établir une stratégie structurée ».

N. V.

TROIS QUESTIONS A... JEAN MIOT

1 En tant que président de l'Agence France Presse, pourquoi n'avez-vous pas diffusé plus tôt le rapport d'audit de l'Inspection générale des finances ?

Ce rapport appartient aux ministères qui l'ont commandé. Ils m'ont donné officiellement la semaine dernière l'autorisation de le diffuser aux administrateurs de l'Agence. Ces derniers ont eu la synthèse du rapport lors du dernier conseil d'administration. Depuis, ils ont tous eu à leur disposition un exemplaire du rapport.

2 Quelle est votre réponse à cet audit ?

Ce rapport, je me garde de le contester. Je prends à mon compte

tous les reproches qu'on peut me faire. Mais mon bilan, j'en suis fier. J'ai été élu le 3 février 1996: les exercices 1996, 1997 et 1998 ont été et seront à l'équilibre. J'ai aujourd'hui 170 millions de francs de trésorerie disponible et 300 millions de provisions de sécurité. Enfin, j'ai doublé la progression du chiffre d'affaires en 1996 puis en 1997. Ces trois Informations ont permis au conseil d'administration de rédiger une déclaration commune pour dire que l'AFP n'est pas en crise et n'est pas menacée financièrement.

3 Pensez-vous vous inspirer des conclusions d'un rapport dont le ton reste particulièrement sévère ?

Ces conclusions n'apportent rien que nous ne sachions déjà. Tous les rapports de ce type sont de la

même veine, c'est la loi du genre; même si, là, le vocabulaire employé a été volontairement agressif. Je considère qu'il s'agit d'une campagne (à mon encontre). Dans le chantier de réformes proposées, le rapport Lépine n'a rien inventé. J'avais déjà pris la décision avant le conseil d'administration de mettre en place une direction commerciale internationale et de renforcer la gestion de l'entreprise. Dans le plan de réforme à trois ans dont le chiffrage sera proposé au conseil d'administration fin septembre ou début octobre, j'ai prévu de proposer une plus grande professionnalisation sur le plan commercial. Quant à la volonté de transformer la culture de l'entreprise, on s'efforce de la faire depuis des années.

Propos recueillis par Nicole Vuissier

ÉCONOMIE

L'économie japonaise continue à se détériorer

LE PLAN DE RELANCE, dévoilé au printemps par le gouvernement nippon, devrait être insuffisant pour remettre sur la voie de la croissance l'économie japonaise alors qu'elle continue à se détériorer, estime la Banque du Japon dans son rapport mensuel publié jeudi 13 août. Le plan portait sur un montant de 16 600 milliards de yens (720 milliards de francs). Le nouveau gouvernement prévoit de l'augmenter de 10 000 milliards de yens.

L'excédent dégagé par le Japon dans ses transactions courantes avec l'étranger a augmenté de 46,2 % en juin, par rapport à son niveau du même mois de 1997, pour atteindre 1 444,1 milliards de yens (61,8 milliards de francs), a annoncé jeudi le ministère des finances.

CHINE: le yuan pourrait être dévalué si la valeur du yen continue de chuter, selon l'ambassadeur de Chine en Inde, Zhou Gang, a rapporté le Wall Street Journal Asia dans son édition du 13 août.

ÉTATS-UNIS: les faillites aux Etats-Unis ont atteint un record trimestriel avec 375 460 décrets de bilan, soit une hausse de 5,5 % pour le deuxième trimestre 1998, indique une enquête de l'Institut américain des faillites.

CANADA: la banque centrale a abaissé ses prévisions de croissance du PIB pour le deuxième trimestre, passant de 3 % à 2,5 %.

ROYAUME-UNI: le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 26 000 en juillet, pour s'établir à 1,335 million, le total le plus faible depuis 1980.

ALLEMAGNE: le chiffre d'affaires du commerce de détail a stagné au premier semestre. En juin, il a régressé de 3 % corrigé des variations des prix.

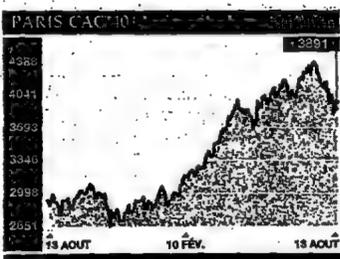


Tableau des principaux écarts au régime mensuel pour le CAC 40.

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

Tableau des taux d'intérêt pour différents pays.

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

TABEAU DE BORD

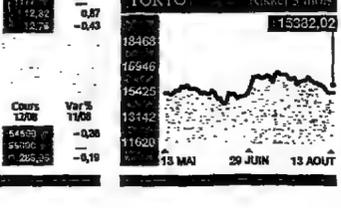
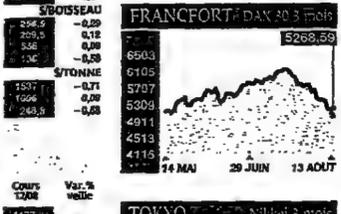
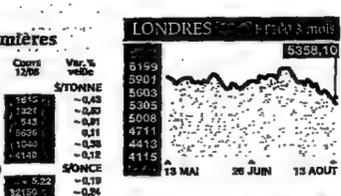
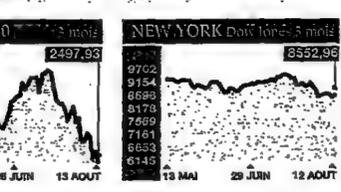
Tableau des indices boursiers pour Paris, New York, Londres, etc.

Tableau des matières premières.

Tableau des marchés des changes.

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.

Tableau des cours de change pour diverses monnaies.



MARCHÉS FINANCIERS

MOSCOU

JEUDI 13 AOÛT au matin, les cotations officielles ont été suspendues en raison d'une très forte baisse. En pré-ouverture, l'indice RTS a chuté de 9 % dans la crainte d'une dévaluation du rouble (lire page 5).

PARIS

JEUDI 13 AOÛT, la Bourse de Paris était en baisse à la mi-séance. L'indice CAC 40 perdait 1,59 % à 3 882,98 points vers 12 heures. Après le rebond intervenu mercredi 12 août, le marché était affecté par les craintes de dévaluation du rouble. Les actions d'Unior et de Bic reculaient respectivement de 4,2 % et de 3,5 %.

FRANCFORT

JEUDI 13 AOÛT, l'indice Dax a reculé de 1,34 %, à 5 315,39 points. Le rebond enregistré, mercredi 12 août, a donc été de courte durée. Ce jour-là, l'indice Dax avait regagné 1,91 %.

HONGKONG

JEUDI 13 AOÛT, l'indice Hang Seng a lourdement chuté de 4,1 %, à 6 581,44 points, car les opérateurs se sont inquiétés de la détermination des autorités chinoises à défendre le dollar de Hongkong.

NEW YORK

MERCREDI 12 AOÛT, le marché américain a repris de la hauteur en gagnant 1,06 %, à 5 552,96 points.

CHANGES

JEUDI 13 AOÛT, le yen a subitement replongé à 147 yens pour un dollar après les déclarations contradictoires des autorités chinoises. Le vice-gouverneur de la Banque centrale chinoise a affirmé que son pays était en mesure de maintenir la valeur de la monnaie. Mais, le même jour, l'ambassadeur chinois en Inde a estimé qu'une poursuite de la baisse du yen pourrait forcer le gouvernement chinois à repenser sa politique.

مركزنا من الاموال

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 13 AOUT Liquidation : 24 août

Taux de report : 3,63 Cours relevés à 12h30

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like BNP, C.I. Lyonnais, etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like Legrand, L'Oréal, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international stocks like ABN Amro, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international stocks like General Elect., etc.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 13 AOUT

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like Nat.Banq., etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like Arbet, etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like G.T.I. Transp., etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like Gailard, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international stocks like Bayer, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international stocks like BNP, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international stocks like BNP, etc.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

JEUDI 13 AOUT

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like Acial, etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like C.I. Lyonnais, etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like C.I. Lyonnais, etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various stocks like C.I. Lyonnais, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international stocks like C.I. Lyonnais, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international stocks like C.I. Lyonnais, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international stocks like C.I. Lyonnais, etc.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 12 août

JEUDI 13 AOUT

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various funds like Agip, etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various funds like Agip, etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various funds like Agip, etc.

Table with columns: Valeurs Françaises, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various funds like Agip, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international funds like Agip, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international funds like Agip, etc.

Table with columns: Valeurs Étrangères, Cours précéd., Derniers cours, % Compens., Cours (1). Lists various international funds like Agip, etc.

Vertical text on the right side of the page, including 'SPORTS' and 'Le sport'.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 14 AOÛT 1998

SPORTS Le championnat professionnel italien de football est secouru depuis quelques jours par une affaire de dopage soulevée par l'entraîneur de l'AS Roma, Zdenek Zeman, qui a estimé que « le calcio doit sortir des pharmacies ».

● **DANS SES DÉCLARATIONS** à la presse, le technicien tchèque met clairement en cause la Juventus Turin.

● **UNE ENQUÊTE** a été ouverte par la justice italienne, qui a entendu Zdenek Zeman mercredi 12 août, après qu'il se fut expliqué devant les membres du Comité olympique italien.

● **PARMI LES PRODUITS INCRIMINÉS** figurent notamment la créatine, engrais musculaire en vogue aux États-Unis, dont les effets secondaires sont encore très mal connus.

● **LES TIFOSI** craignent que cette affaire prenne la fâcheuse tournure de celle dite du *totonero* (paris truqués), qui avait discrédité le calcio au début des années 80.

Le football italien face au spectre du dopage

Les révélations de l'entraîneur de l'AS Roma, Zdenek Zeman, ont contraint les autorités sportives italiennes et la justice du pays à ouvrir des enquêtes sur les pratiques médicales en cours dans les clubs du calcio. Chacun redoute un mal bien plus profond qu'il n'y paraît

ROME

On ne peut pas dire que Zdenek Zeman, l'entraîneur morave de l'AS Roma, passe pour quelqu'un de bavard. Au contraire. Son vocabulaire est plombé et sa capacité de répondre toujours par quelques monosyllabes aux questions que lui posent les journalistes italiens avait fait de lui, jusqu'ici, un personnage assez énigmatique. Puis, fin juillet, changement de registre. Il parle et n'hésite pas à toucher l'un des sujets tabous du monde qui tourne autour du ballon rond, son monde à lui : l'usage excessif de médicaments.

Ses premières déclarations, au moment même où, à l'occasion du Tour de France 1998, la justice mettait au jour les pratiques illicites de certaines équipes cyclistes, ont fait grand bruit. Un entretien, accordé début août à l'hébdomadaire *L'Espresso*, dans lequel il précisait ses doutes et citait de célèbres joueurs

de la Juventus Turin - Gianluca Vialli, Alessandro Del Piero - en a amplifié l'écho. L'affaire éclate. Médecins, entraîneurs, joueurs, hommes politiques y vont de leurs commentaires.

Il y en a pour tous les goûts. Certains décrivent Zdenek Zeman comme un exalté. Certains reconnaissent qu'enfin quelqu'un a eu le courage de dénoncer ce qui était connu de tous. La justice, sportive et pénale, se saisit du problème. Et, en Italie, on parle déjà d'une opération « Piedi puliti », une réédition de l'opération « Mains propres » appliquée au monde doré, et jusqu'ici impénétrable, du football.

Un long défilé de personnages du calcio est prévu dans les semaines qui viennent. Les médecins sportifs des principales équipes, y compris ceux de la Squadra azzurra, ont été convoqués. Naturellement, le premier de la liste a été l'entraîneur de la Roma lui-même, qui a répondu, mercredi 12 août, aux questions du

procureur du parquet de Turin, Raffaele Guarantello, intervenant sur la base des accusations portées à l'encontre de la Juve. La veille, il avait été entendu par la commission antidopage du Comité olympique italien (CONI). Le parquet piémontais avait ouvert, depuis plusieurs mois, une enquête sur l'usage de médicaments dans le monde du sport.

« **EXPERIENCES SUR LES JOUEURS** »

Au cours des deux auditions, Zdenek Zeman a encore une fois répété qu'il n'est au courant de rien de précis mais que selon lui, dans ce domaine, il existe une limite floue entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Il évite toujours d'employer le mot dopage.

« J'entends régulièrement parler de tel médecin qui se permet de faire des expériences sur les joueurs, de tel autre qui utilise un certain produit en doses massives sans savoir s'il crée des problèmes ou pas, explique-t-il. Si j'ai décidé de dénoncer cette situa-

tion, c'est pour le bien du calcio, pour faire quelque chose avant qu'on ne finisse par tuer quelqu'un (...). Les joueurs ne doivent pas être des cobayes. »

Ces arguments, Zdenek Zeman les reprend inlassablement depuis le 25 juillet, lorsqu'il avait déclaré que, pour gagner, « un club a désormais besoin uniquement de deux personnes : un pharmacien et quelqu'un qui soit coté en maths pour le dosage. » Deux jours plus tard, il parlait de « délégués de maisons pharmaceutiques qui remplissent les bureaux des clubs ». Alors que l'ancien médecin de l'Inter Milan et de la Juve, Pasquale Bergamo, confirmait qu'il y a « trop de cochonneries qui circulent », l'entraîneur tchèque relançait ses accusations.

Montrés du doigt, les maisons pharmaceutiques qui offrent les « pilules miraculeuses », les dirigeants qui pensent uniquement au business, les joueurs qui s'intéressent davantage à l'argent qu'à

leur santé. Et pour compléter le tableau, le « développement musculaire spectaculaire » de certains vedettes de la Juventus : Gianluca Vialli, aujourd'hui à Chelsea (Angleterre), et Alessandro Del Piero. Cette allusion à la *Vecchia Signora* du championnat d'Italie a mis définitivement le feu aux poudres.

« **ÉLARGISSEMENT DE L'ENQUÊTE** »

Gianluca Vialli a traité Zdenek Zeman de « terroriste », la Juve et Alessandro Del Piero ont annoncé leur intention de le poursuivre en justice. Mais l'équipe médicale du club a dû reconnaître administrer régulièrement « des produits non défendus » pour faciliter la récupération des troupes. Elle a également admis avoir fait appel à deux praticiens - Guillermo Lalch et Erik Krajenhof - accusés en leur temps, par le sprinter Pietro Mennea, de prescrire des substances dopantes.

Dans les jours à venir, l'enquête devrait s'élargir. Car, si l'usage de

produits comme la créatine est reconnu, il se murmure désormais que le calcio serait également consommateur d'érythropoïétine (EPO) et d'hormone de croissance. Après les déclarations de Zdenek Zeman, le quotidien *La Repubblica* a révélé qu'une enquête avait été ouverte sur une pharmacie de Bologne à partir de laquelle serait organisé un trafic de produits interdits qui profiterait largement au monde sportif.

Après les péripéties judiciaires du Tour de France 1998 et l'exclusion de sept cyclistes italiens, suspects d'avoir eu recours à l'EPO, au Tour du Portugal, les amateurs de football s'inquiètent de l'arrivée de médecins d'équipes cyclistes dans le calcio. Les autorités sportives entendent rester vigilantes. On parle déjà d'introduire des tests sanguins au matin de rencontres du championnat national ou lors d'entraînements, et on évoque une prochaine loi très rigoureuse sur le dopage.

Reste à savoir quelle sera la réaction des milieux du football professionnel italien. Beaucoup de joueurs ont encore en tête les images des champions cyclistes entendus sur le Tour de France et, pire encore, celles des interpellations de certains de leurs coéquipiers, dans les stades, au rools de mars 1980, dans le cadre de la célèbre affaire du *totonero*, celle des paris truqués. On touchait pour la première fois au jouet favori des Italiens. Aujourd'hui, les tifosi et leurs nouvelles idées craignent de voir ces scènes se répéter.

Salvatore Aloisio

Le sport américain a cédé aux charmes de la créatine

LOS ANGELES

La créatine, dont l'utilisation se répandue dans le championnat de football italien, est depuis quelques mois la nouvelle potion magique du sport américain. Version chimique d'une substance naturelle éponyme sécrétée dans les reins et le foie, la créatine, prise à forte dose, permet d'augmenter la masse musculaire et d'améliorer la récupération. Considérée comme une alternative légale et naturelle aux stéroïdes, elle est en vente libre dans n'importe quel centre commercial des États-Unis. A ses vertus sportives s'ajoute la modicité de son prix. Un mois de traitement ne revient qu'à 300 F. Résultat : ce produit, qui a d'abord séduit les *body-builders* au début des années 90, s'est installé au premier rang des produits les plus consommés par les athlètes américains de haut niveau, avant d'atteindre dans le Caddy de monsieur Tout-le-monde.

Dans les vestiaires des Lakers, sur l'étage centrale qui fait face à la salle de soins, plusieurs boîtes renfermant une « poudre magique » semblent avoir été placées à portée de main. Les basketballeurs de Los Angeles ont d'ailleurs pris l'habitude de mélanger à leur boisson énergétique cette poudre aux effets miraculeux. Selon l'entraîneur de la légendaire équipe de football américain des San Francisco 49ers, environ 75 % de ses protégés « se chargeraient » à la créatine. Taux identique dans les rangs des Broncos Denver, vainqueurs du Super Bowl 1998. Une en-

quête récente, publiée dans le magazine *Sports Illustrated*, a dévoilé qu'environ 25 % des base-balleurs américains avaient maintenant recours à cette substance.

Aujourd'hui, dans chaque équipe universitaire, le nombre d'étudiants convertis aux bienfaits de la créatine a littéralement explosé. Le succès de ce produit, vendu légalement par une douzaine d'entreprises américaines sous différentes formes (poudre, pilules, barres énergétiques, comprimés, etc.) est tel qu'il représente déjà un négoce de 600 millions de francs, soit 10 % du total des ventes de produits énergétiques. Selon une enquête conduite par le *Nutrition Business Journal*, ce chiffre devrait doubler en 1999 pour dépasser le milliard de francs. Problème : aucune étude scientifique n'est parvenue à isoler les effets secondaires d'une surcharge de créatine artificielle sur le corps humain.

« **CRAMPES ET DÉHYDRATATION** »

Devant l'ampleur du phénomène, l'Association of Professional Team Physicians (APTIP), qui regroupe le gotha des médecins du sport américains, a tout de même récemment recommandé de suspendre le traitement et d'attendre les conclusions de plusieurs études qui devraient être rendues publiques en 1999. « Les effets secondaires de la créatine demeurent encore inconnus. Il est donc impossible d'affirmer d'une façon scientifique si l'utilisation de ce produit à long terme n'est pas nocive pour la santé. Dans le doute, chacun est laissé à sa libre appréciation », a

prévenu un communiqué de la Food and Drug Administration, l'institution fédérale chargée du dossier.

Certains de ces effets sont toutefois perceptibles. La créatine provoquerait ainsi une légère baisse de volume du plasma sanguin, favoriserait l'apparition de crampes et le développement d'un processus de déshydratation. Aucune mention, en revanche, des effets que la substance pourrait produire sur le fonctionnement des reins ou du foie. Face à cet avertissement médical, plusieurs clubs ont pris des mesures de prévention. Mark Asanovich, le sévère entraîneur des Tampa Bay Buccaneers, a ainsi interdit à ses joueurs d'introduire des tubes de créatine dans les vestiaires, tandis que les *coaches* des Chicago Cubs et des San Diego Padres dissuadent les leurs d'entamer ce genre de traitement.

Et puis, les distributeurs ont su trouver des évangélistes charismatiques qui distillent la mercantile bonne parole. John Elway, le quarterback des Broncos Denver, élevé au rang de héros national depuis la victoire de son équipe, lors du Super Bowl 1998, est maintenant l'ambassadeur officiel de l'entreprise Experiential & Applied Sciences, spécialisée dans les produits énergétiques à base de créatine. Le joueur avoue d'ailleurs être un grand consommateur de créatine. Le processus de mimétisme qu'il suscite chez les adolescents américains est, hélas ! d'une redoutable efficacité.

Paul Miquel

Des cyclistes de l'équipe Big Mat entendus par la police

LE DIRECTEUR SPORTIF, un médecin, des soigneurs et des coureurs de l'équipe cycliste Big Mat ont été entendus pendant près de huit heures par le SRPJ de Lyon, mercredi 12 août. Convoqués à la suite de la découverte de produits interdits dans un camion de la formation française le 28 juillet à Albertville (Savoie), lors d'une étape du Tour de France 1998, ils sont tous ressortis libres de l'hôtel de police. Parmi les médicaments saisis, environ 330 flacons et ampoules, figuraient des substances pouvant être employées comme dopants. Dans cette affaire, le parquet d'Albertville a ouvert une information judiciaire pour « infraction à la loi sur le dopage de 1989, infraction à la législation sur les substances vénéneuses et au code des douanes ».

Des coureurs de l'équipe TVM devraient être eux aussi entendus dans les semaines à venir par le SRPJ de Reims, après la découverte d'une affaire de dopage touchant la formation néerlandaise. Selon M^r Joost Van Mierlo, avocat de l'équipe, une quinzaine de coureurs

seraient concernés par ces nouvelles auditions. Philippe Laumonne, substitut du procureur de Reims, a précisé au *Monde* que la date n'en a pas encore été fixée et que, parmi les athlètes susceptibles d'être convoqués, figurent le Belge Peter Van Petegem, le Français Laurent Roux et le Danois Lars Michelsen, qui avaient abandonné le Tour avant la perquisition du 28 juillet.

Selon le représentant du parquet, l'assouplissement du contrôle judiciaire imposé à Cees Priem, directeur sportif de TVM, et à Johannes Moors, masseur de l'équipe, ne dépend pas directement de la date des auditions. M^r Van Mierlo avait affirmé, mercredi, que les deux hommes seraient autorisés à quitter la France une fois ces auditions terminées. « Tout dépendra de ce que diront les coureurs. Le contrôle judiciaire pourrait être levé ou maintenu, voire renforcé », rétorque le substitut, qui n'exclut d'ailleurs pas une remise en détention.

Mis en examen et incarcérés pour infraction à la loi sur les substances vénéneuses, à la loi sur le dopage et

au code des douanes, Cees Priem et Johannes Moors ont été libérés lundi 10 août (*Le Monde* du 12 août). Andreï Mikhalov, le médecin russe de l'équipe néerlandaise, est toujours en détention, et sa mise en liberté « n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant », indique-t-on au parquet de Reims.

Par ailleurs, trois coureurs italiens ont été exclus, mercredi, du Tour du Portugal à la suite de tests sanguins révélant un hématoците supérieur aux 50 % autorisés. La veille, quatre autres coureurs italiens avaient déjà été exclus pour la même raison (*Le Monde* du 13 août).

■ **FOOTBALL** : le FC Metz a été battu 1-0 à Helsinki (Finlande), à l'occasion du match aller comptant pour le tour préliminaire de la Ligue des champions. Jeff Strasser a inscrit contre son camp l'unique but d'une rencontre peu spectaculaire. Le match retour aura lieu à Metz le 26 août. Si les joueurs de Joël Müller ne l'emportent pas par deux buts d'écart, ils disputeront la Coupe de l'UEFA.

Le médecin de la Juventus dit « favoriser la récupération » de ses joueurs

« Nous ne sommes pas là pour améliorer la performance des footballeurs, mais pour favoriser la récupération de leurs organismes après l'effort », a déclaré le docteur Riccardo Agricola, médecin de la Juventus de Turin, qui se défendait ainsi, mercredi 12 août, dans les colonnes de *L'Equipe*, des accusations de dopage portées par l'entraîneur de l'AS Roma, Zdenek Zeman. Le praticien a précisé la nature des produits qu'il utilise dans ce cadre-là : « Ce sont des substances qui permettent de compenser les pertes survenues pendant l'effort, des acides aminés, de la créatine, des minéraux et de l'eau. Toutes sont autorisées et doivent évidemment être administrées sous contrôle médical. » Il a enfin affirmé : « Si l'on a un dopage dans le football, il ne peut être qu'extrêmement limité. Nous sommes fermement contre l'utilisation de substances dopantes. »

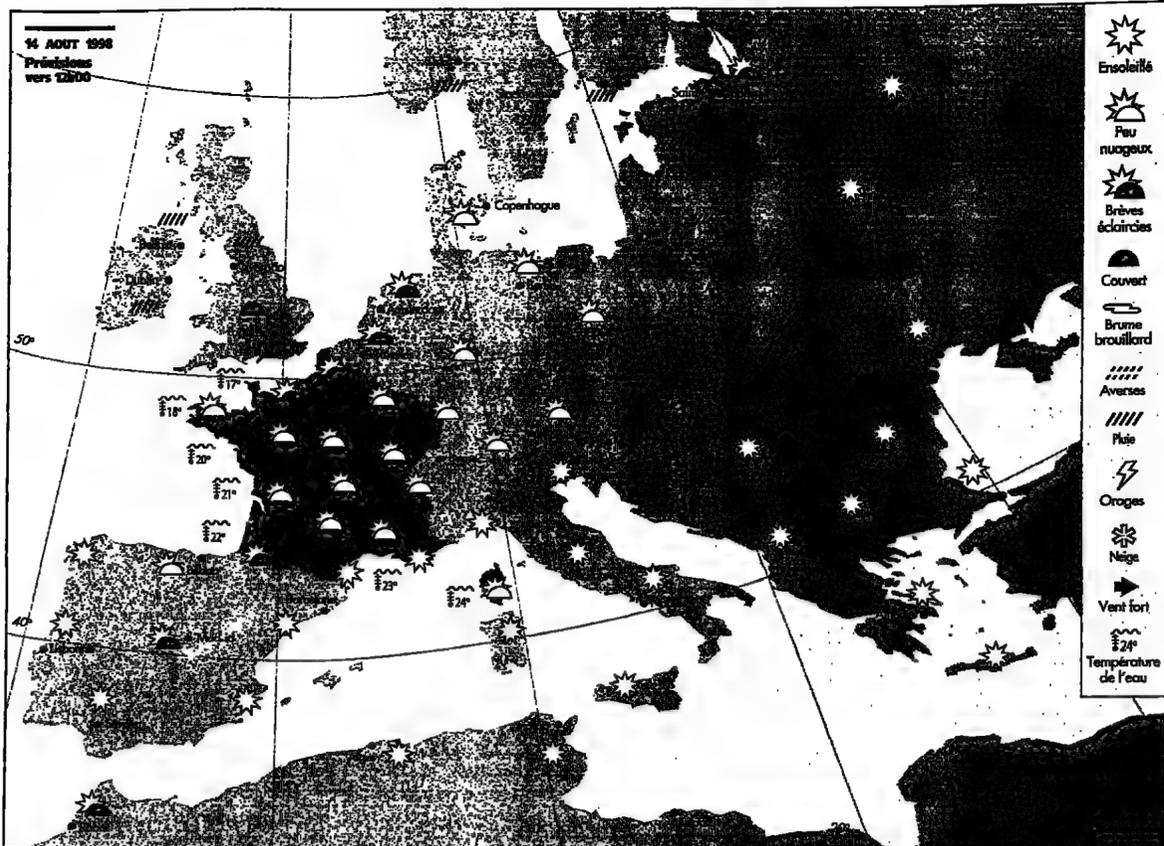
le nouvel Observateur

Clinton, le sexe et les terroristes

Pourquoi l'Amérique déraile



Premières amours: ce que vos enfants ne vous disent pas



LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. Rouler sport, le temps d'un week-end, au volant d'une grosse cylindrée, tel est le propos du spécialiste Hertz. Celui-ci affiche à la location, outre les petites berlines, une flotte de véhicules prestigieux, dont des cabriolets BMW, MG, Mercedes Benz, Porsche Boxter, les coupés Peugeot 406 et Volkswagen Golf VR5, des berlines Alfa Romeo 156 V6 et Peugeot 406 V6, entre autres, ainsi qu'une Range Rover dans la catégorie « Evasion ». A titre d'exemple, le coupé Mercedes CLK, climatisé, se loue 512 F, par jour, pour un week-end de trois jours et 750 km effectués, les rachat partiel de franchise collision (CDW) et vol (TP). Réservation tél. : 01-45-74-97-39.

GRÈCE. Le ministère de la culture a annoncé qu'il était interdit de fumer dans tous les musées et sites archéologiques du pays, « à la suite d'une série de plaintes d'archéologues portant sur l'édification de mégots sur des monuments ». Une interdiction de fumer avait déjà été imposée il y a trois ans mais n'avait pas été suivie d'effet. Les archéologues n'avaient cessé de dénoncer la situation, notamment l'Acropole, visitée chaque année par un million de touristes.

ANGLETERRE. Tarifs d'été jusqu'à la fin du mois dans les Thistle Hôtels de la capitale britannique. Ainsi, les quatre-étoiles The Royal Westminster à Victoria, The Selfridge près d'Oxford Street et le Kensington Park se réservent autour de 1 200 F, taxes et services inclus, pour deux personnes, par nuit. Renseignements au 0800-18-17-16.

Nuages au Nord, temps estival au Sud

JEUDI, les pressions seront relativement élevées sur la France et les perturbations sont rejetées sur les îles Britanniques. Seul le front chaud donnera des passages nuageux sur le Nord-Picardie, la Normandie, l'Île-de-France et Champagne-Ardenne. Les températures seront de saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Après quelques passages nuageux matinaux sur la Normandie, la journée sera très agréable avec du soleil. Les températures seront de saison et atteindront 21 à 26 degrés.

Nord-Picardie, Île-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur le Centre, la journée sera bien ensoleillée. Ailleurs, la matinée sera nuageuse, voire couverte sur le Pas-de-Calais. De belles éclaircies se développeront l'après-midi. Le thermomètre indiquera 24 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Après des passages nuageux matinaux en Champagne et de la brume ou du

brouillard en Lorraine et en Alsace, la journée sera estivale avec du soleil et des températures de saison entre 24 et 26 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Au pied des Pyrénées, des nuages bas ou des brouillards matinaux seront présents. Le soleil s'imposera partout rapidement. Dès la mi-journée des nuages bourgeonneront sur les Pyrénées et pourront donner des ondées ou des orages. Les températures seront comprises entre 27 et 31 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La journée sera très estivale avec beaucoup de soleil. Quelques orages sont à craindre sur les Alpes l'après-midi. Le thermomètre indiquera 26 à 30 degrés.

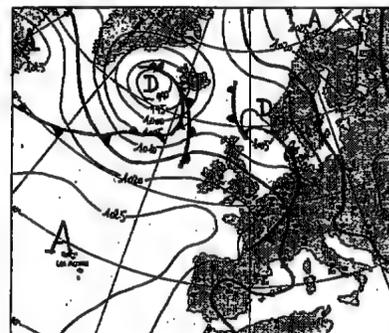
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil sera très généreux et les températures comprises entre 29 et 34 degrés l'après-midi. Le vent d'ouest sera très faible.

PRÉVISIONS POUR LE 14 AOÛT 1998

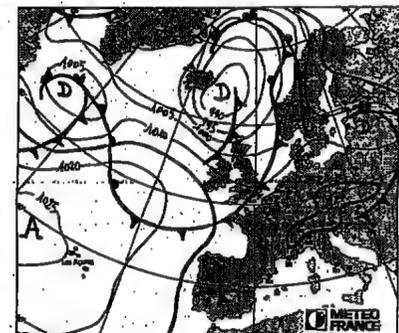
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel.

S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

FRANCE métropole			
APCOCO	19/29 S		
BARRÈTE	18/28 S		
BORDEAUX	18/28 N		
BOURGES	11/23 S		
BREST	12/20 N		
CAEN	13/21 C		
CHERBOURG	11/21 C		
CLERMONT-F.	12/27 S		
DIJON	13/24 S		
GRENOBLE	15/30 S		
LILLE	11/22 C		
LIMOGES	12/25 S		
LYON	14/28 S		
MARSEILLE	21/31 S		
NANCY	11/23 S		
NANTES	11/23 S		
NICE	22/27 S		
PARIS	13/25 N		
PAU	14/23 N		
PERPIGNAN	19/30 S		
RENNES	10/24 N		
STRASBOURG	11/25 S		
TOLOUSE	15/28 N		
TOURS	11/23 S		
FRANCE outre-mer			
CAENNE	23/32 N		
FORT-DE-FR.	25/31 N		



Situation le 13 août à 0 heure TU



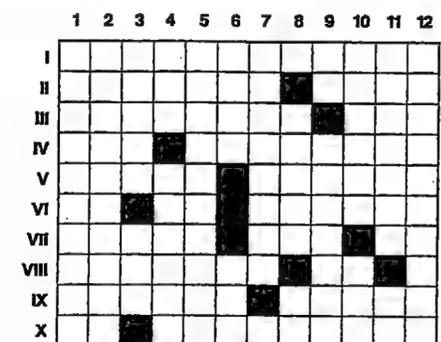
Prévisions pour le 15 août à 0 heure TU

19/23 S	17/30 S	23/29 S	VENISE	22/29 S	SANTOCCOCHI	01/6 S	ASE-Océanie	27/31 P
21/26 S	18/29 P	21/28 S	MOSCOU	18/23 P	TORONTO	16/27 S	BANGKOK	27/29 P
23/32 S	12/19 S	12/24 S	MUNICH	23/33 S	WASHINGTON	20/30 C	BOMBAY	27/29 C
19/25 S	11/18 P	11/18 P	NAPLES	11/17 P	BRASILIA		DHAKARA	26/31 C
	13/27 S	13/27 S	OSLO	17/29 S	AFRIQUE		DUBAÏ	33/42 S
	17/28 S	17/28 S	PALMADEM.	8/16 S	ALGER	22/30 S	HANOÏ	27/33 N
	10/17 P	10/17 P	PRAGUE	10/23 S	CAEN	26/30 S	HONGKONG	27/31 N
	24/30 S	24/30 S	ROME	22/32 S	CHICAGO	20/27 C	KINSHASA	26/34 S
	13/27 S	13/27 S	SEVILLE	18/33 S	LIMA	15/19 N	LE CAIRE	24/34 N
	11/18 P	11/18 P	LESDANNE	16/30 S	LOS ANGELES	18/24 N	MARAKESH	23/30 P
	19/23 S	19/23 S	SOFIA	15/23 C	MAROC	14/23 N	SEKEL	25/29 C
	14/19 P	14/19 P	ST-PETERSBURG	9/16 N	MEXICO	15/22 C	SYDNEY	26/31 C
	12/23 S	12/23 S	LONDRES	15/24 C	STOCKHOLM	10/18 P	MONTREAL	15/27 S
	12/28 S	12/28 S	BERNE	18/25 S	NEWYORK	21/28 C	RABAT	17/24 N
	13/25 N	13/25 N	MADRID	20/34 N	VARSOVIE	13/19 P	SAN FRANCISCO	15/22 S
							TUNIS	22/36 S
							TOKYO	25/29 P

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98193

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT

I. Grands écarts. - II. Constitue la trame de notre existence. Se prit pour une araignée. - III. Rouge au départ, il brille maintenant. Dix-neuvième chez les Grecs. - IV. A la fin de l'office. Met en pelote. - V. Partit à l'aventure. Petite annonce. - VI. Réchauffe le Nil. Résistible dans son ascension. Wagon restaurant accroché à la loco. - VII. Agit avec adresse. Point de départ quotidien. Au bout de la jetée. - VIII. Diras les deux messes. Article étranger. - IX. Font les

singes en Amérique du Sud. Douceur pour les ongles. - X. Négation. Assure la fin.

VERTICALEMENT

1. L'ensemble des combattants. - 2. Pour celui qui ne veut pas se mouiller. - 3. Prendre en mains. Fait l'événement. - 4. Cendre célèbre. On ne peut que l'imaginer. - 5. Piquent, cousent mais ne font pas la manche. - 6. Bouclier international. Un peu d'assurance. - 7. Les filles en toute familiarité. - 8. Passés sur le volet. Une belle

Croën. - 9. Genre littéraire. Ne manquent pas d'air. - 10. Prison dans la prison. Personnel. - 11. Grande et mince. Était dans le coup hier. - 12. Jaune ou vert, elle fait des ravages quand elle sort en bande.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98192

HORIZONTELEMENT

I. Végétarienne. - II. Elevage. Coût. - III. Galetas. Rude. - IV. Epine. Saisir. - V. Tintement. Th. - VI. Ado. Annulée. - VII. Léthé. Tare. - VIII. Textile. Il. - IX. Epépine. Ale. - X. Nos. L. Scis.

VERTICALEMENT

1. Végétalien. - 2. Elapidé. Pô. - 3. Gelottes. - 4. Event. Hep. - 5. Tâche. Exil. - 6. Aga. Ma. TNT. - 7. Ressentie. - 8. Annales. - 9. Ecriture. - 10. Nous. LÉ. AL. - 11. Nudité. Ile. - 12. Eternelles.

L'ART EN QUESTION

N° 78

En collaboration avec



Mon « Balzac »



« Masque de Balzac retouché à l'encre par Rodin ». Photographie anonyme, 16,5 x 10 cm, actuellement au Musée Rodin pour l'exposition « Le Balzac de Rodin », jusqu'au 13 septembre.

phies feront comprendre au monde mon Balzac ?
 ● Jacques-Ernest Bullux
 ● Jean-François Limet
 ● Eduard Steichen
 Réponse dans Le Monde du 21 août

Solution du jeu n° 77 paru dans Le Monde du 7 août

Pour une fois, il s'agissait d'une question-piège. La Vénus de Milo a été acquise en 1821; La Victoire de Samothrace a été envoyée au Louvre par Champoiseau en 1863; Le Code d'Hammourabi, découvert en 1901 à Suse, a été acquis en 1902. Aucune de ces œuvres n'appartenait à la collection Campana, dont une grande partie, celle des tableaux des primitifs italiens, est aujourd'hui présentée en Avignon.

Le Monde est édité par le SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

ISSN 0249-2037

Imprimerie de l'Europe 12, rue M. Garibaldi 94802 Ivry cedex

Le Monde

Président-directeur général : Dominique Auby
 Directeur général : Stéphane Courrès
 2184, rue Claude-Bernard - BP 218
 75224 PARIS CEDEX 03
 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SPECTACLES

RÉSERVEZ VOS PLACES SUR MINITEL

3615 LEMONDE

JAZZ

La joie revient

Miche...

FRANCE AL...

AVANT DE...

Photo: France...

Un fige...

مركز من لاصح

CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 14 AOÛT 1998

JAZZ Ahmad Jamal (Fritz Jones avant sa conversion à l'islam) a toujours impressionné les musiciens et les amateurs éclairés. La débauche d'énergie, de vitalité, l'amour débordant de la musique qui s'exprime chez le pianiste ont émerveillé et effrayé la très sage assistance du festival de jazz de Marciac, où il s'est produit mardi 11 août, accompagné de James Cammarck (basse), Idriss Muhammad (batterie) et Othello Molineaux (steel drums). ● MICHEL PETRUCCIANI, en trio, avait auparavant transporté la salle - qui lui a fait un triomphe - vers des hauteurs musicales, à force de tension entretenue et de présence intérieure. ● UNE CONCEPTION récréative de la musique, un art de vivre, une programmation pléthorique doublée d'une gestion ferme et rigoureuse sont les ingrédients du succès récolté depuis plusieurs années par le festival gersois.

La joie ronflante d'Ahmad le Terrible émerveille et effraie Marciac

Michel Petrucciani, en trio, a bien failli faire décoller le public gersois et le chapiteau qui l'abritait avec une interprétation de « Take The "A" Train », avant de céder la place à Ahmad Jamal. Plus fougueux qu'un pur-sang, celui-ci a renvoyé d'un édat de rire de nombreux pianistes à leur métaphysique

FESTIVAL JAZZ IN MARCIAC, du 6 au 16 août. Tél : 05-62-09-33-33 et Minitel : 3615 Marciac.

MARCIAC (Gers) de notre envoyé spécial

Fritz Jones, dit Ahmad Jamal depuis son ralliement à la religion du Prophète (1951), est né à Pittsburgh (Pennsylvanie) le 2 juillet 1930. N'était la candeur de sa barbe, finement taillée comme les pelouses des jardins du Gers, rien ne dit son âge : ni le défilé de son corps, ni son sourire éclatant et certainement pas sa façon de se dresser comme un I devant le piano, d'aller de l'un à l'autre pour convoquer la musique, de courir sur place, électrique, bondissant, il l'a toujours fait. Il y a chez Ahmad Jamal un cabotinage rayonnant qui se communique. Naturellement, l'image qui l'exagère (écrans géants pour relayer une scène de Lilliputiens arrangée n'importe comment au fond d'un chapiteau plein à craquer, température : 41,6 degrés celsius), l'image donc outre, clownise cette splendeur démonstrative. L'image est indécise et surtout impérieuse : allez donc vous fixer sur l'immense scène où ces types ont l'air réduits

Piano : l'art et les aléas

Petrucciani vient de se faire rayer à vie du Festival de La Roque-d'Anthéron pour défection peu convenable (Le Monde du 1^{er} août). A Marciac, un des habitués les plus fêtés, Hank Jones (pianiste historique), devait célébrer son quatre-vingtième anniversaire le 12 août 1998, avec Milt Jackson, plus un habitué de la bougie (Le Monde du 21 juillet), Johnny Griffin. Trois fois hélas, un agent négligent, un contrat mal relu, Hank Jones est bloqué au Japon. On espère que ce n'est pas le changement de chef au « piano » de l'Hôtel de France (à Auch) qui a provoqué cette absence. Benny Green est un remplaçant honorable, mais avec Milt Jackson (qui n'a que 75 balais et deux matloches de vibraphone), non, ça ne fait pas Pefekt.

Reste donc la grande soirée des pianistes en trio : Laurent De Wilde, le surdoué Herbie Hancock (qui, comme tous les surdoués, est bavard de ne rien dire) et la nouvelle coqueluche - le genre se renouvelle tous les deux ans chez les pianistes, tous les huit mois chez les saxophonistes -, Brad Mehldau. Lequel, comme De Wilde (et ce vieux rusé de Hancock aux airs d'enfant, bien sûr), a d'authentiques qualités. ● Shirley Horn, Dianne Reeves (13 août) ; Hommage à Guy Lafitte, Michel Camilo, Pierre Boussaget (le 14) ; Liz McComb, Effet Minuit Singers, De Wilde, Meldan, Hancock (le 15).

par un sorcier comique, cependant que des écrans démesurés comme des draps de noces de géants vous montrent, agrandis au centuple, les détails de la peau que même sa propre mère - Dieu la bénisse - n'a jamais vue chez Ahmad Jamal. On ajoute la coiffe de Jamal et ses amples vêtements blancs, toute la musique se concentre dans cette absolue, définitive et, somme toute, intimidante absence d'intériorité voulue. La congrégation surchauffée de Marciac saute l'énergumène, petit rappel de courtoisie, mais comme de loin, pardonnez-nous, on doit rentrer, encore un peu de mais à dépouiller, ou bien ce Cahier noir de Joë Bousquet à relire. See you Mr. Jones... Lui, il sautille, droit comme un athlète.

HARDIMENT OBSCÈNE

A l'époque des colonnes vertébrales torturées comme des ceps de vigne sur les claviers ; au temps de ces dos cassés net à hauteur de la cinquième cervicale pour mieux rejoindre la ligne bleue des ventres de piano ; ou alors Petrucciani, extrayant son visage du coffre des Steinway comme on nage ; en ce moment où le corps des pianistes se replie, se recroqueville, foetal, pour signifier plus de poésie encore, et de lyrisme, et de souffrance, la joie ronflante d'Ahmad Jamal a quelque chose de triomphant, de hardiment obscène, qui déroute.

Ahmad Jamal a toujours impressionné les musiciens et les amateurs du premier cercle : lesquels ne sont que d'autres musiciens mais sans leur instrument. Y compris dans ses périodes noires ou de disparition. Un soir de juillet 1973 où s'annonçait une « Nuit du piano » sans lui, au Carnegie Hall de New York, un garçon ombrageux, pauvre, seul, mutique et qui visiblement l'entendait de l'intérieur, s'est assis pieds nus, coiffure afro, au milieu des rupins qui entraient, avec un immense carton qu'il avait dessiné de ses mains : « Piano Nite without Ahmad Jamal ? Il y a des relets de Watergate [c'était en plein scandale] dans le music business ! »

Ahmad Jamal, c'est ça, cette capacité de décalquer silencieusement un militant seul, cet amour de la musique que dans la vie écrivain on est trop fait de traiter comme un symptôme, un mal, la folie. C'est cette débauche d'énergie, de vitalité qui émerveille tandis qu'elle effraie (idem), les jeunes gens et filles sages de Marciac. Les autres, n'en parlons pas, la sagesse a l'air d'être leur passion. Donc, accueilli très chaleureusement mais sans plus, à ce qui s'est tramé entre Ahmad Jamal, James Cammarck (basse), Idriss Muhammad (batterie) et Othello Molineaux (quel patronyme, messeigneurs !) bien connu dans le club un peu fermé - sauf à Trépidad - des joueurs de « steel drums » (vibraphones métalliques, à l'origine fa-



Fritz Jones / Ahmad Jamal, cabotin rayonnant et sautillant du haut de ses soixante-huit ans.

connés dans des bidons d'essence : ce qui est touchant dans l'humanité, c'est qu'elle aura fait musique d'absolument tout, et encore, il y a le reste qu'on ne sait pas). Résumons : dès que se manifeste l'écho d'une joie tranquille du sexe, cela continue à susciter une petite peur. Ce n'est pas si mauvais signe. On peut jurer aussi - sans preuves, et alors ? - qu'on dégage d'Ahmad Jamal, une profusion de musiques venues d'ailleurs, d'à côté, du dedans ouvert à l'autre (dens : les trois mesures de *Für Elise* de Beethoven, glissées entre deux cascades comme une caresse), toutes ces citations qui gorgent l'improvisation à l'improviste sont à la fois perçues (il y a Gillespie sous Roach), non identifi-

fiées (agaçant), et douloureusement aimées. Le risque que court Ahmad Jamal, c'est que sa danse, exagérée par les écrans géants, n'apparaisse pas pour ce qu'elle est : invention du feu. Mais, à son âge... Si vous ignorez vraiment qu'il fut le pianiste préféré de Miles Davis, c'est par pure mauvaise volonté. Jack De Johnette lui a consacré un *Ahmad Jamal*. On l'a perdu plusieurs fois. Aujourd'hui, à l'heure où il a l'air de débiter, plus fougueux qu'un pur-sang, *novillero* jusqu'à sourire, tous les pianistes de la planète lorgnent dans sa direction en voulant son secret. Et en attendant ce Godot-là, ils se tassent sur leurs quatre-vingt-huit touches en noir et blanc, pour faire les métaphysiques. Lui se

lève d'un bond et éclate de rire au soleil. Comme le rappelle Charles-Albert Chingria au début de son recueil *Bois secs*, on ne cite jamais deux chaussures à la perfection. Le risque d'installer deux pianistes en formation restreinte au même programme n'est pas des moindres. C'est un risque rassurant ; du moins est-on (à peu près) sûr que l'organisation, qui se croit toujours un peu poète, ne cédera pas à son péché mignon : monter de toutes pièces des « jams », des « beufs » gros sel, des « veaux » le plus souvent d'élevage. Cela déséquilibre trop un trio-piano. Marciac fait un triomphe de séigneurs de bastide à Michel Petrucciani. C'est justice. En tout cas, compréhensible. Trop de choses

ont échappé dans la folie Jamal (en particulier un morceau dépeint, *ad lib*, sans règle ni raison, sauf le dérèglement à quatre des lois et des carcans) ! Conscient de sa position, Petrucciani prépara son affaire. Ce n'est pas toujours le cas.

LEVITATION COLLECTIVE

Beaucoup de discrétion, de tension vraiment entretenue, cette présence intérieure, un Steve Gadd au sommet, parfait ! Ce fut un manège de vases réservées, de décharges soudaines, un jeu d'impressions qui passent et de bombardier inattendu, un passage par *So What* et des rappels en gospel-cassoulet (ce qui est un style aussi...). Avec un *Take The "A" Train* (Billy Strayhorn) interprété selon une curieuse, mais intéressante, mode en voie de légalisation : plus proche de *Pacific 231* de Homegger (ou de la version du *Petit Train* par Catherine Ringer) que d'Elington. Mais plus grave : sans le pont. Pourquoi ? Sans pont, remplacé par un pilonnage à deux doigts sur une seule note qui mit le cirque en état de levitation collective.

Encore une minute ou deux, et on décollait tous en chœur, chapiteau cerf-volant gigantesque, conçu en août 1998 par Hugues de Marciac, chanoine de la ville de Lyon, à l'origine de la fondation de notre bastide et, mais c'est moins attesté, du prénom de Parnassé (voir Xavier Ravier, *Marciac dans ses commencements*, pour le septième centenaire de la fondation de Marciac), éd. Office de tourisme du pays de Marciac). Par chance, Petrucciani coupa les réacteurs et céda le poste de pilote à Fritz Jones, dit Ahmad Jamal.

Francis Marmande

Le succès, la recette ou le jazz ?

art de vivre (la restauration, l'accueil, la beauté du pays), une auto-parodie qui ne se sait pas (le souk propre, sur la place, est le capharnaüm bien rangé le plus désolant de l'histoire du kitsch : mérite à lui seul le voyage), une programmation pléthorique et pas si chère, comme la cuisine locale ; une gestion ferme et rigoureuse. Les autres vertus de Marciac sont moins communes : une conception récréative de la musique ; l'art prescrit comme anxiolytique léger ; la « servitude volontaire » (La Boétie) galement consentie par une petite armée de « bénévoles » levée dans les banlieues favorisées ; une fine gestion de l'image, des sous, des droits déviés ; pas mal d'humilité et de gentillesse modeste (petit village courageux, phénomène de société, etc.) ; une date généralement choisie, tous les grands festivals sont finis, les radios s'ennuient, Assomption de la

vierge, etc. ; avec en sus un talent commercial plus proche de Guy Roux que de Bernard Tapie, contrats d'exclusivité étendus à un *Sud-Ouest* qui commence à couvrir les trois quarts de la planète ; « dumping » un tantinet écrasant sur les cachets (voir sur ce point les crises des organisateurs voisins de festivals qui vont dans le même esprit) ; mais jusqu'à plus ample informé, le capitalisme débridé n'est pas interdit dans ce pays. Il se serait - voir la Bourse et les privatisations - plutôt bien porté en 1998. Et fait l'affaire des agents américains.

REPASSEUSE COLOMBE

La curiosité de Marciac, c'est que sa réussite soit placée sous la houlette du moins musicien des grands instrumentistes de jazz des origines à nos jours : Wynnton Marsalis (trompettiste). Il paraît, le patronne, le plastronne, on l'a vu marquer un panier au basket, manger du pâté, tapoter la joue d'une petite infirme, jouer au yo-yo. Les grands musiciens, Armstrong, Coleman Hawkins, Lester Young, Parker et Monk, Gillespie ou Miles, Coltrane, Albert Ayler ont toujours incarné une idée de la poésie, de la pensée, de la langue. Pas Marsalis. Cette idée est audible à chaque note de leur musique. Pas chez Marsalis.

Jean Wagner, écrivain, auteur du *Guide du jazz* (édition Syros) mis à jour en 1998 sous son regard par Francis Hoffstein et Jean-Paul Ricard, vient de mourir. Ce *Guide* précieux fait en dernier chapitre (pp. 225-226) l'état des lieux : « Le jazz aujourd'hui ». Il dit la domination de l'argent, l'académisme, l'insignifiance dans le marché - 2 % des ventes totales de disques qui n'empêchent pas que le musicien soit traité, à aussi, comme un produit. Dans une ambiance de kermesse, de spectacle et de religion. Le *Guide* cite seize noms de musi-

ciens hors du « mythe du jazz », hors de son imaginaire, de son nom même de « jazz » que tous les grands musiciens sans exception ont à un moment ou un autre haïs. Dont ils ont eu à souffrir.

Pas un de ces seize exemples n'est jamais venu à Marciac. Ce qui n'a rien de répréhensible. Antony Braxton ne se produit pas à Salzbourg, Roger Lévingu ne serait jamais allé au Bayreuth du jazz (sic), on n'est pas près de voir Han Bennink à Bayonne. Ce sont des choix. Ces choix ne devraient pourtant pas laisser le public à ce point consommateur et les professionnels si... bénévoles. Mais on est en vacances, on est dans le spectacle et dans le spectacle des vacances.

Les musicologues arrogants (Maransin) parlent sans gêne des « phrases maltraitées d'Eric Dolphy ». Que plus personne, la preuve, n'écouterait aujourd'hui. Pab à ses anches. Un théoricien poussif du plaisir, agillonné par un pimpant animateur de TSE, fait croire sans vergogne à des « cachets mirabolants » pour Albert Ayler (paix à son scaphandre) et Archie Shepp, « à la grande époque ». Shepp est à Paris. Ne demande qu'à jouer. Sunny Murray, soixante ans, poète historique des tambours, se morfond dans une chambre de bonne, rue des Ecoles. Les nonflons continuent. Le « jazz » est chez Disney. Mais pour bien compliquer les harmonies, on continue de batailler, en 1998, pour savoir si Joe Lovano ne sonne pas plus « noir » que Brother Marsalis (1). Et dans l'ombre des maïs, l'extrême droite, qui fait une percée dans le Gers, peste contre cette kermesse colorée, bon enfant, et qui, à ce seul titre, mérite un soutien de cœur. Bref, la vie continue. La haïne de l'art se porte comme un charme.

F. M.

Un « Fidelio » interprété avec justesse et efficacité à Salzbourg

FIDELIO, opéra en deux actes de Ludwig van Beethoven. Avec Michael Volle (Don Fernando), Monte Pederson (Don Pizarro), Johan Botha (Florestan), Karen Huffstodt (Leonore/Fidelio), Franz-Josef Selig (Rocco), Ruth Ziesak (Marzelline), Piotr Beczala (Jaquino). Chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne, Orchestre philharmonique de Vienne, Michael Gielen (direction), Herbert Wernicke (mise en scène), Albrecht Pahlmann (dramaturgie). GROSSES FESTSPIELHAUS, les 15, 20, 23, 26 août, à 19 h 30, et le 29 août, à 17 h 30.

SALZBOURG de notre envoyé spécial On fait des rencontres inopinées à Salzbourg. Marc Minkowski, qui

dirige la reprise triomphale de *L'Enlèvement au sérail* dans la cour de la Résidence, attend, sur le coup d'une heure du matin, son taxi devant le Palais du festival. On lui demande s'il a vu *Katja Kabanova* et *Don Carlo*. Il les a bien sûr vus. Que pense-t-il d'Angela Denoche, qui chantait le rôle de Katja ? Il rêve de la diriger bientôt. De Marina Mescheriakova, l'Elisabeth de Valois du *Don Carlo* de Verdi dans la production Wernicke-Maazel ? Le jeune chef est encore sous le coup de l'émotion provoquée par la révélation de ce festival.

L'aurait-on rencontré au sortir de la première de la reprise de *Fidelio*, le dernier opéra dirigé ici par Georg Solti en 1997, qu'on aurait parlé de tout sauf des voix de cette reprise dirigée par Michael Gielen. A vrai dire, seule l'Allemande Ruth

Ziesak est à la hauteur de la scène qui l'invine et de son rôle. Marzelline à la voix fruitée, à l'improvisation impeccable, au jeu scénique parfaitement intégré à la mise en scène de Wernicke.

LUMIÈRE DE LA LIBERTÉ

Le reste de la distribution tire son équilibre du jeu à l'exception de Karen Huffstodt. Cette chanteuse a toujours eu un grand culte scénique. Elle y a ajouté le courage : sa voix est aujourd'hui en ruine ; son intonation plus que hasardeuse, elle crée, n'a plus de legato, mais elle se donne tellement à son rôle que l'on est rassuré de voir le public l'applaudir, sans la huer. Peut-être les festivaliers ont-ils été choqués par ce tireur tapi dans l'ombre qui avait cueilli la chanteuse, au premier acte ? Dans la

fosse, fouettés par Gielen, les Vienaïens ne font pas du beau son, et c'est tant mieux. Sur le plateau, la mise en scène de Wernicke n'a rien perdu de sa lisibilité et de son efficacité.

Les chanteurs sont toujours dans ce grand et unique décor qui ressemble à l'intérieur d'une chambre noire d'appareil photographique : les personnages toujours campés avec justesse ; le livret respecté - à ceux qui regrettent que les prisonniers se terrent quand Rocco les fait sortir en pleine lumière, rappelons qu'on n'y voit rien quand on a passé des années dans un cul-de-basse-fosse. Rappelons aussi que la vraie lumière est la liberté et que la dernière scène en est inondée.

Alain Lampech

مركزاً من لاصيل

A Locarno, le cinéma sert à regarder et à comprendre le monde

Le festival helvète présente quinze œuvres du réalisateur-essayiste Haroun Farocki

Locarno est un lieu étonnant. C'est un festival qui, en même temps que des œuvres plus commerciales, présente un ensemble important de films

LOCARNO de notre envoyé spécial
Ils sont des dizaines, dépités de n'avoir pu entrer dans la salle après avoir longuement patiemment promis de promettre de profiter le lendemain de la séance de rattrapage : elle sera comble à son tour ! Quelle vedette suscite cet engouement ? Aucune star, mais le cinéaste-essayiste Haroun Farocki - dont le jeu de paume avait il y a deux ans permis aux spectateurs parisiens de découvrir une petite partie du travail. Locarno est ce lieu étonnant où l'on frôle l'émeute pour des programmes de ce type. C'est un festival qui, en même temps que des œuvres plus commerciales, présente un ensemble important de films d'un auteur comme Farocki, permettant d'accompagner trente ans de réflexion menée caméra au poing.

Né à Java (en 1944), mais installé en Allemagne jusqu'à une date récente (il enseigne à présent en Californie), Farocki a accompli ce que Jean-Luc Godard demande depuis si longtemps : qu'on se serve du cinéma pour regarder et comprendre le monde. Il a choisi lui-même les quinze titres répartis en cinq sessions qui composent cette « Encyclopédie Farocki », autour de la conception et de la diffusion des images. Enorme - et inégale - production, mais il suffit par exemple de projeter à la suite un petit film sur la fabrication d'une photo de nu pour *Playboy* et d'un autre sur la réalisation par Jean-Marie Straub et Danièle Huillet d'un plan de leur film *America rapport de classe*, pour mettre en lumière ce que ces deux fabrications d'images ont en

commun, qui est important mais secondaire : le travail, et ce qui les oppose, qui est impondérable mais essentiel, la différence entre l'art et l'industrie.

L'« Encyclopédie Farocki » n'est qu'un exemple de la manière dont Locarno incite à réfléchir à partir des images. Ailleurs, en marge de l'intégrale consacrée à Marco Bel-

Vives tensions à la direction du Festival

L'affrontement qui oppose le directeur du Festival, Marco Müller, et son président, Raimondo Rezzonico, soutenu par les tutelles (Confédération helvétique, canton du Tessin, sponsors), a pris un caractère public mercredi 12 août avec la diffusion d'une *Lettre aux cinéastes et à leurs (nos) spectateurs locarnais*. Se définissant comme « fabricant de festivals », Marco Müller souligne les améliorations matérielles qu'il a apportées en sept ans et réaffirme son credo : « Ne pas chercher à faire de Locarno un petit Venise ou une imitation de Cannes » mais un lieu permettant un rapport singulier au cinéma.

Dans ce texte à propos duquel il reste peu de temps avant la clôture, le 15 août, pour savoir s'il est une lettre d'adieu ou une perche que les autorités voudront encore saisir, Marco Müller affirme : « Je voudrais que le président et le conseil d'administration me reconnaissent le droit de choisir le meilleur moyen de travailler au mieux pour que les besoins de ceux qui font les films passent au premier plan et que les spectateurs se sentent respectés et non traités comme des consommateurs (...). Si l'on m'empêche de le faire, je partirai. »

locchio, on a ainsi pu voir les films tournés par son ami et collaborateur Silvano Agosti sur les mouvements de contestation violents en 68 et durant les années suivantes. On y découvre la mise en œuvre d'une pensée de la réalisation en phase avec un mouvement social, où le cinéaste s'est demandé comment filmer ces manifestations, ces affrontements avec la police, en mettant sa caméra au service du mouvement. On peut suivre plan à

plan les réponses artistiques à ces questions politiques, réponses dont la qualité et la diversité sont sans équivalent.

Locarno n'est pas un festival d'essais filmés, mais une manifestation vouée à toutes les formes de cinéma. Dans le registre plus classique du long métrage de fiction, la compétition a, à mi-parcours, révélé une splendeur inattendue, *Le Fils adoptif*, du Kirghize Aktan Abdalkalikov.

Avec *La Sœur du palmier*, le cinéaste égyptien Radwan El-Kashaf choisit lui, le registre de la légende. Son film en tire les avantages (métaphore, exotisme) propres au genre, mais paraît devoir souffrir de l'artifice qui empêche si souvent ce procédé. Heureusement, la réalisation sait quand il faut choisir la réalité des êtres et des lieux contre les paraboles préconçues, s'attardant sur la sensualité des corps, des regards et des voix plutôt que de vouloir imposer à tout prix un « sens ». Et par là le film se sauve et prend le large.

ÉNIGMATIQUE DOULEUR

Un phénomène assez comparable se produit avec *Le Danser du temps*, du Russe Vadim Abdrashitov. Situant l'action de son neuvième film dans une bourgade du Caucase où trois vétérans de l'armée s'installent après avoir vaincu les autocrates, celui qui fut l'un des principaux réalisateurs de la génération de la transition menant à la glasnost compose un récit d'une discrète virtuosité.

Il laisse se développer un réseau d'intrigues qui finissent par dessiner un tableau étrange et émouvant, tandis que les relations entre les protagonistes empruntent des voies inattendues. Toutes les explications simplistes sont révoquées en doute, sans tomber pour autant dans ce nihilisme convenu où se complaisent souvent les films russes récents. Une énigmatique douleur hante l'écran, et témoigne qu'il n'est pas si facile d'être étoilé qu'on appelle le cinéma.

Jean-Michel Frodon

Don Quichotte, invité d'honneur du Banquet du livre

LE BANQUET DU LIVRE, rencontres, lectures et films. Jusqu'au 16 août, de 10 h 30 à minuit. Abbaye de Lagrasse (Aude). Tél. : 04-68-24-05-75. Entrée libre, sauf le soir (30 F).

LAGRASSE de notre envoyé spécial

Don Quichotte est le grand héros du Banquet du livre, festival organisé par les éditions Verdier à Lagrasse (Aude). A la librairie installée sous les voûtes de l'abbaye, la double volume de la nouvelle traduction en français, par Aline Schuman (*Le Monde* du 10 octobre 1997), s'envoie, alors qu'il frôle les 300 francs. Dans le cloître, la traductrice explique sa méthode de travail ; l'écrivain argentin Juan José Saer parle de Cervantès. En ouverture du festival, le texte intégral de *Quichotte* a été lu pendant vingt-quatre heures d'affilée, les 6 et 7 août. Aline Schuman avait proposé de reproduire l'expérience menée à Madrid en avril : des centaines de professionnels et d'anonymes s'y étaient relayés pour lire les aventures de l'fidalgos.

A Lagrasse, des comédiens comme Marc Bettou et Anne Alvaro ainsi qu'une quarantaine de volontaires se sont succédés. Jacques Joule, le cuisinier du Banquet, a lu vers minuit, à la fin de son service : « Quand les gens ont commencé à rire, ça m'a complètement déstabilisé. J'ai pensé que les gens riaient de moi, de mon accent, de mon inexpérience. Puis j'ai compris qu'ils riaient du texte. »

Marc Bettou a été un peu déçu du manque de public : « J'ai failli arrêter, puis je me suis convaincu qu'il fallait aller jusqu'au bout », a-t-il expliqué à *Corbières Matin*, le quotidien du Banquet.

Ces cas amoureux de l'écrivain, qui organisent le festival, publient chaque jour un beau journal de quarante-quatre pages, en noir et blanc, format magazine, diffusé partons les points de vente du quotidien *Midi Libre* dans le département de l'Aude. La plupart des articles accompagnent la programmation du jour. A propos du *Quichotte*, un journaliste rappelle l'histoire pittoresque de l'auteur et de son best-seller au succès fondroyant dès sa parution en 1605. Des articles suivent les traces de Cervantès chez Dostoïevski, Flaubert, Kafka... *Corbières Matin* publie aussi des recettes de cuisine, sous la plume de Colette Olive, la spécialiste maison, des friandises de balade dans les Corbières, des nouvelles inédites.

UNE PETITE CONFÉRENCE MASCULINE

Dix heures du matin, dans les locaux de l'école laïque du village, le comité de rédaction commence, mené par Jean-Michel Marion, rédacteur en chef pendant ces onze jours, responsable de l'émission littéraire *Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie* (France 3) le reste de l'année. Ce mardi 11 août, le cinéaste Jean-Louis Comolli vient présenter son travail sur le Front national à Marseille et ses réflexions sur « vérité et documentaire ». Ce sera le sujet de « une ». Suivra le menu du jour : rencontres avec des auteurs, lec-

tures de textes, débats philosophiques sur le thème « Dire la vérité ». Des écrivains et des traducteurs de chez Verdier constitueront la rédaction.

Verdier est un éditeur exigeant qui publie des romanciers tels François Bon et Pierre Michon, des textes commentés de la tradition hébraïque ou islamique, des recueils de haïku japonais, des poètes italiens comme Attilio Bertolucci, grâce aux subventions du conseil régional des lettres. L'équipe est une petite confrérie masculine d'anciens militants maïotes gagnés aux lettres, au judaïsme ou à la cuisine méditerranéenne. Toutes les manifestations de leur Banquet annuel sont gratuites, sauf la conférence du soir, qui n'est pas toujours le rendez-vous le plus intéressant. L'après-midi, il règne une ambiance libre de séminaire de recherche où l'intervenant partage avec cent à deux cents personnes ses chemins de pensée. Le programme de la soirée tient plus de la représentation, parfois du plateau de télévision.

A la même heure, on peut profiter de la belle sélection de films, projetés dehors, sous les étoiles, contre le mur de l'abbaye. Les films de Jacques Rivette, Chris Marker ou Maurice Pialat semblent servis par ce cadre poétique. Un programme ce week-end : *Mes petites amoureuses*, de Jean Eustache, et *Le Carosse d'or*, de Jean Renoir.

Catherine Bédarida

LES NOUVEAUX FILMS

ÇA NE SE REFUSE PAS

Le film dure 90 minutes. C'est dire qu'il laisse largement le temps de se demander ce qui faisait la magie élégante et dangereuse de ce cinéma noir des années 40 et 50 qu'on a tant aimé. Les scénarios d'alors n'étaient ni plus clairs ni forcément plus subtils que cette histoire de descente aux enfers d'une femme de quarante ans, joueuse invétérée et reine de la nuit d'une cité inquiétante qu'elle hante éperduement à la recherche d'un salut qu'elle ne trouvera pas. On pourrait se complaire à l'écheveau d'intrigues secondaires que tisse le récit : le mari (pourquoi Jean-Marc Barr s'est-il fait la tête de God Marlou ? Mystère qui ne sert pas directement le film) traquant dans l'immeuble avec une veuve à fourreau et pistolet et un couple d'inquiétants grands bourgeois ; le tueur fou qui arpente une ville où il échoue à commettre le moindre assassinat ; le kiosquier givré qui se

prend pour le *serial killer* ; l'amateur d'art traquant l'héroïne comme un loup de conte de fées. On devrait se réjouir de retrouver deux comédiennes aussi séduisantes et talentueuses qu'Isabelle Renaud et Julie Gayet. Mais le film est englué dans trop d'insistance, la réalisation gonflée de sa propre habileté et en même temps trop peu confiante dans le cinéma. J.-M. E. *Film français d'Eric Woreth. Avec Isabelle Renaud, Jean-Marc Barr, Stéphane Rideau, Frédéric Pierrot, Julie Gayet, Didier Flamand. (1 h 30).*

ON VA NULLE PART ET C'EST TRÈS BIEN

Le titre propose un aphorisme à la philosophie contestable, mais dont on ne saurait ici discuter, puisque pour aller fût-ce nulle part, il faut tout de même être parti. Ce qui ne risque pas d'arriver à ce film, cloué sur place par l'exhibitionnisme de ses bons sentiments, la patauderie de son interprétation et

le poids de sa réalisation. Un acérisse de Lorraine au chômage et sa famille se mettent en route vers la Finlande, pays de la maman (Katia Tchenko, dont le sourire obstiné finit par ressembler à un rictus embarrassant). Un loubard et son frangin (Maurice Lamy en vert de terre amoureux d'une étoile) les suivent. Tout ce brave monde débite des dialogues chargés comme des lendemains de cuite, même des situations qui sont autant de sketches gênants à force de simplisme affectif et de symbolisme en plomb. On se demande ce qu'on fait là. J.-M. E. *Film français de Jean Claude Jean. Avec Gérard Tournaire, Katia Tchenko, Maurice Lamy, Régis Ivanov, Gaëlle Mahouin. (1 h 35).*

CURSUS FATAL

Alors que le cinéma indépendant américain s'uniformise de plus en plus et se détermine essentiellement en fonction de son grand frère hollywoodien, *Cursus fatal* apporte une dose d'insolence et de méchanceté qui en fait une exception. La cible de Dan Rosen n'est

rien de moins que le système universitaire américain, envisagé sous son angle le plus sordide, c'est-à-dire une machine destinée à transformer des étudiants en modèles de réussite, prêts à tout pour sortir du rang. Cette critique fonctionne au premier degré : afin d'être admis à Harvard malgré leurs mauvais résultats scolaires, deux étudiants réalisent qu'on attribue automatiquement un A à ceux dont le camarade de chambre s'est suicidé. Ils assassinent leur compagnon et maquillent le meurtre en suicide. L'absence de morale de Dan Rosen et le cynisme de ses personnages (posés comme les purs produits d'un système, et déchargés par là même de tout souci éthique) donne un ton à *Cursus fatal*. Mais le film n'échappe pas à certains tics du cinéma indépendant. Nombre de conversations tournent ainsi autour de la cinéphilie, engourdissement une intrigue dont on devine trop vite la fin. Samuel Blumenfeld *Film américain de Dan Rosen. Avec Matthew Lillard, Michael Vartan, Randall Batinkoff, Keri Russell. (1 h 40).*

SORTIR

SAINT-MALO (Ile-et-Vilaine)

8 Route du rock de Saint-Malo. En quelques années, grâce au parrainage de Hilda et Bernard Lenoir (les programmeurs rock les plus pointus de France-Inter), La Route du rock s'est imposée comme le festival « branché » de l'été. Exceptionnellement cette année, la manifestation ne se déroulera pas au fort de Saint-Père, mais à une centaine de mètres de son emplacement habituel, sur un champ aménagé. On vient y écouter les stars de l'avant-garde rock - cette année, Jay-Jay Johanson, Comershop, Trausglobal, Underground, Rachid Taha... (le 14), Portishead, Yann Tiersen (le 15), PJ Harvey, Spiritualized (le 16) - et découvrir les futurs grands noms d'une esthétique « pop indé » souvent recueilli en avant-première. Exemples : le 14 : Gomez, Sun House... le 15 : Unbelievable Truth, The Aloof, Heather Nova, Dandy Warhols... le 16 : The Olivia Tremor Control.

Ultrasound, Cornelius, The Audience, Perry Blake, Lo Fidelity Allstars... Du 14 au 16 août. Tél. : 01-42-58-28-62.

LUXEY (Landes)

Musicalarue. Luxey, petit village de 600 habitants niché au cœur des Landes, va vivre durant trois nuits au rythme de la 9^e édition de son festival Musicalarue qui propose, de la nuit (21 h 30) à l'aube (6 h 30), bonne chère, théâtre et danse de rue, cabaret, concerts, déambulations... L'humour et la parodie sont le nerf de cette manifestation qui présentera notamment La Compagnie Brumachon, Kaki Band, Femmouzes T, La Grande Sophie, Les Balayeurs du désert, Zic Zazou, Lanzo Drom, La Compagnie Lubat, Les Pires, Genrick Vapeur, l'École de cirque Monsieur Culturo, Castafiore Bazooka... Du 14 au 16 août. Association Musicalarue, 11, place Saint-Roch, 40430 Luxey. Tél. : 05-58-08-05-14.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Big Hit de Kirk Wong (Etats-Unis, 1 h 33). Ça ne se refuse pas d'Eric Woreth (France-Belgique, 1 h 30). Cursus Fatal (*) de Dan Rosen (Etats-Unis, 1 h 40). D'Indolite de Betty Thomas (Etats-Unis, 1 h 25). Elles de Luis Galvo Teles (France-Belgique-Luxembourg, 1 h 35). Loves d'Eric Dignam (Etats-Unis, 1 h 42). On va nulle part et c'est très bien de Jean-Claude Jean (France, 1 h 35). La Proposition de Lesli Linka Glatter (Etats-Unis, 1 h 52). Nacions en chaîne de David Kepp (Etats-Unis, 1 h 39). Le Veilleur de nuit (*) d'Ole Bornedal (Danemark, 1 h 45). (*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

REVISEURS

Amadeus de Milos Forman. Américain, 1984 (2 h 37). L'Arlequin, Dolby, 6 (01-45-44-28-80). Les Anges du boulevard de Yuan Muzhi. Chinois, 1937, noir et blanc (1 h 40). Le Quartier Latin, 5 (01-43-26-84-65). Broadway Bill de Frank Capra. Américain, 1934, noir et blanc (1 h 20). Action Christine, 6 (01-43-29-11-30). Les Contes de la lune vague après la pluie de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37). Studio des Ursulines, 5 (01-43-26-19-89). Les Demoiselles de Rochefort de Jacques Demy. Français, 1967 (2 h). Les Trois Loubards, 6 (01-46-33-97-77). Guépard pour trois belles de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1966 (2 h 25). Action Etoile, 5 (01-43-29-79-89). Honkytonk Man de Clint Eastwood. Américain, 1962 (2 h 02). MK2 Odéon, Dolby, 6 ; MK2 Bastille, Dolby, 11 ; MK2 Quai-de-Seine, 19. Madama Bovary de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h). Le Quartier Latin, 5 (01-43-26-84-65). Manhattan de Woody Allen. Américain, 1978 (1 h 35). Action Ecoles, 5 (01-43-29-79-89). Pous-d'âne de Jacques Demy. Français, 1970 (1 h 30). Epée de Bois, 5.

FESTIVALS

Au fil de l'eau Les Diaboliques de Henri-Georges Clouzot : le 13, à 22 h. Parc de la Villette. Prairie du triangle, 19 (01-40-03-76-92). Insigne Baugwan Musique dans les ténèbres : le 13, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. Saint-André-des-Arts, 1 (01-43-26-48-18). John Constantine Shadows, le 13, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. Le Saint-Germain-des-Près, Salle G. de Beaugerard, 6 (01-42-22-87-23). Marguerite Trous Détruire, dit-elle : le 13, à 16 h, 18 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. La République, 11 (01-48-05-51-33). Jean-Luc Godard Vivre sa vie : le 14, à 12 h 05. Reflet Médias 11, 5 (01-43-54-42-34). Alfred Hitchcock Le Faux Coupable : le 13, à 16 h, 18 h, 20 h. Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5 (01-43-54-51-60). Gains Kelly Un Américain à Paris de Vincante Minnelli : le 14, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. Elysées Lincoln, 8 (01-43-89-36-14).

Kenji Mizoguchi

L'Impératrice Yang Kwei Fei : le 14, à 11 h 45. Studio des Ursulines, 5 (01-43-26-19-89). Madama de... : le 13, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. Le Plaisir : le 14, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. L'Arlequin, 6 (01-45-44-28-80). Satyajit Ray Le Lâche : le 13, à 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45. Le Dieu déshéant : le 14, à 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 45. Les Trois Loubards, 6 (01-46-33-97-77). Orson Welles Vérités et Mensonges : le 13, à 15 h 40, 19 h 50. Falstaff : le 14, à 13 h 40, 15 h 45, 19 h 50. Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5 (01-43-54-51-60).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse, de 12 h 30 à 20 heures du mardi au samedi, de 12 h 30 à 16 heures le dimanche. Comment ça dit... D'après douze entretiens entre Daniel Emilfork et Frédéric Leidegens. Théâtre Gérard-Philipe, 53, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M° Saint-Denis-Bonillet. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00, 50 F. Bagatelles Opérettes de Jacques Offenbach. Adaptation musicale de Nicolas Dudenov, texte et adaptation dramatique de Loïc Bolder et Joëlle Vautier, mise en scène de Joëlle Vautier. Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vigues, Paris 16^e. M° Mueze. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44, 75 F et 100 F. La Dernière Bande de Samuel Beckett. Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6^e. M° Montparnasse-Blanche. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-45-49-92-97, 100 F et 130 F. Films Par les Colporteurs, compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, mise en scène de Huel. Espace chapiteau du parc de la Villette, Paris 19^e. M° Porte-de-la-Villette. Le 13, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75, 80 F et 110 F. Océure de France Schubert : Quartier à cordes D. 810 « La Jeune Fille et la Mort ». Bacri : Im Volkstor, Weber : Quintette pour clarinette et cordes. Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16^e. M° Porte-de-Neuilly. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-48-99-93-11, De 100 F à 150 F. Badjones Péniche Malars, quai de la Gare, Paris 13^e. M° Quai-de-la-Gare. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-44-24-09-00, 30 F. Motorhead Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03, De 11 F à 130 F. Nushapata Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13^e. M° Quai-de-la-Gare. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04, 30 F. Alfredo Rodriguez Cuba Linda New Morning, 7-9, rue des Petites Ecuries, Paris 19^e. M° Châteaufort. Le 13, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41, 120 F.

RÉSERVATIONS

The Artist (ex-Prince) Zénith, 217, avenue Jean-Jaures, Paris 19^e. Le 21 août à 20 heures. Tél. : 01-42-03-03-02, De 240 F à 305 F. Piste Teulada d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long, avec Brénard Fresson, Claude Eward, Frédéric Quiring. Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9^e. A partir du 26 août. Tél. : 01-42-80-01-81, 180 F et 230 F.

DERNIERS JOURS

22 août. Un Prix européen d'architecture Pavillon Mies Van der Rohe Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6^e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Entrée libre.

ROMAN-PHOTO
Alain Joly
L'engagement
Juan Marsé

مركز من لاصح

ROMAN-PHOTO
Arturo Patten
et Russel Banks
scrutent l'Amérique
profonde
page 21



Le Monde LIVRES

VENDREDI 14 AOÛT 1998



ÉCRIVAINS
ET SALTIMBANQUES
Robert Desnos
et Yvonne George
page 22

Alain Jouffroy, l'engagé poétique

Poète se réclamant de l'esprit surréaliste, essayiste, théoricien de l'individualisme révolutionnaire, il a été sur tous les fronts de la création et de la subversion, surtout celle du regard

Grand Hôtel d'Angleterre, Huelgoat (Finistère), été 1946. Deux familles occupent, séparément, la salle à manger: l'un des couples, à la mise bourgeoise, est avec deux grands enfants. L'autre, dix-huit ans, a de mauvaises manières dues à un conflit avec son père: il lit à table. Le père n'en a cure. Il regarde leurs voisins dans la salle, qui sont accompagnés d'une petite fille; la femme est élégante; l'homme a une belle figure, surmontée d'une cimirie de fauve, mais tient une conversation incongrue où il est question de la nuit, telle que la décrivent Hugo, Novalis et Rimbaud. Le père du jeune homme se penche sur l'épaule de son épouse et lui murmure: «Ce doit être un artiste raté, un gigolo qui se fait entretenir par une riche Américaine...» Cela tombe bien: dans sa lecture, le jeune homme bute sur la traduction d'une phrase de Shakespeare. Il se lève, va vers la riche Américaine, et lui demande son aide. Elle lit, avec un accent hispanique: «La vie est une histoire de Jésus... pleine de bruit et de fureur, racontée par un idiot.» Elle s'appelle Elisa, et vient du Chili. Son compagnon, le «gigolo», est André Breton. Le jeune homme se nomme Alain Jouffroy.

Printemps 1998, dans un gentil village du Cotentin, Alain Jouffroy nous fait les honneurs de sa petite maison, une ancienne mairie perchée sur une colline. L'endroit fut le théâtre de violents combats durant

la Libération. «Six mille morts!» Il hude presque. «Six mille morts pour un bout de colline.» Il s'est installé là depuis peu, grâce aux fruits d'un procès gagné contre un éditeur: l'écriture rapporte, parfois. Septuagénnaire, il joint, pour la première fois, d'un havre où réunir et classer les affaires d'une vie. Les dossiers sont alignés sur des étagères, partout: dans le garage, la correspondance et les manuscrits voisinent avec le désherbant; dans l'ancienne salle communale, les étagères, posées sur un empiement précaire de briques branlantes, manquent de crouler sous les livres. Ceux des autres, et les siens: plus d'une cinquantaine publiés depuis 1958. Des romans, des essais, des poèmes, des livres d'art. Ça et là, des objets ou des tableaux: une grande toile de

Dorothea Tanning, *La Foule*, inspirée de mal 68; une carte de géographie imaginée par Anthony Freestone; un rouleau de fil de fer barbelé, transformé en sculpture par Daniel Pommerelle.

C'est qu'il doit sans doute plus aux artistes qu'aux écrivains, et d'abord, un gagne-pain. Quelques mois après sa rencontre avec Breton, Jouffroy rompt avec sa famille et se tourne vers le poète, auquel il soumet ses propres textes. Breton l'en complimente, et les publie dans la revue *Néon*. Jouffroy est invité aux réunions surréalistes qui se tiennent dans un café de la place Blanche. Il y croise le peintre Victor Brauner, qui devient un ami proche. Il y découvre aussi ceux qu'il appelle les «yes-men», l'entourage de Breton qu'il juge servile. Une première affaire le heurte, celle de l'expulsion

de Roberto Matta pour «ignominie morale et disqualification intellectuelle». Absent à la réunion, on a signé pour lui. Les relations se dégradent et, lorsqu'un nouveau «tribunal» se rassemble pour punir les activités «fractionnelles» de son ami Brauner, Jouffroy s'emporte. Il a vingt ans, et devient sans doute un des plus jeunes exclus du groupe surréaliste.

Un beau titre de gloire, qui ne l'empêche pas de tirer le diable par la queue. La très catholique Dora Maar, qui fut l'épouse de Picasso, va le sortir de ce mauvais pas. Jouffroy évoque cet épisode dans *Le Roman vécu* (Robert Laffont, 1978): «Elle affirmait avec violence qu'un poète doit pouvoir tout écrire, et même des reportages...» Elle téléphona à Albert Gliou, alors directeur artistique de *Connaissance des arts*, et lui demanda de me recevoir...» Jouffroy devient critique. Il collabore à plusieurs journaux; dont l'hebdomadaire *Arts*, puis au quotidien *Combat*. Plus tard, ce sera *L'Express*, où il traitera de littérature, et dont il démissionnera après mal 68, pour ne pas avoir à soumettre, avant publication, ses articles à la rédaction en chef.



de la «nouvelle image de l'homme» et le moyen d'imposer au «regardeur» une révolution de son propre regard». Alain Jouffroy est souvent injuste: à la justice, il dit préférer la justesse. Son amour des mots et sa fidélité à ses compagnons l'entraînent parfois à prononcer des anathèmes hors de proportions, qui ont fait dire au sculpteur Arman qu'il n'était qu'un «Saint-Just en peluche». C'est qu'il ne s'est pas fait que des amis. Il en

eut pourtant, comme le peintre Ero. C'est avec lui et Jean-Jacques Lebel qu'Alain Jouffroy organise, le 29 avril 1960, le premier «Anti-procès», exposition dont le texte de préface précise que «tout créateur, est, jusqu'à nouvel ordre, un insoumis». Matta y expose deux tableaux, dont un intitulé *La Question*. Lebel et Jouffroy écrivent une pièce dans laquelle un couple de jeunes gens est condamné à mort pour avoir fait l'amour sur le tombeau du Soldat Inconnu. L'ensemble est évidemment une charge contre la guerre d'Algérie. Ce que ne comprennent pas les surréalistes, qui, se sentant visés, ripostent par un tract tiré de barrage.

Cinq ans plus tard, André Breton, s'étant réconcilié avec Alain Jouffroy, lui écrit pour s'expliquer: «Ce qui m'a mis hors de moi au temps de l'«Anti-procès» est qu'à tort ou à raison, c'est le cas de le dire, j'éprouvais l'impression que vous cherchiez à me faire passer pour un suppôt de la morale courante, sachant pourtant fort bien qu'en des temps lointains je l'avais fiétre comme «la cause de tous nos maux» et que lorsque je m'étais avisé de citer deux «moralistes» au sens où je l'entends, mon choix s'était porté sur *Vauvenargues* et sur *Sade*. La réputation sulfureuse, mais pas totalement usurpée, qui faisait d'Alain Jouffroy un amoureux de jupons peu touché par la «morale courante»

Juan Marsé, d'aventure en aventure...

L'éducation sentimentale d'un jeune garçon dans Barcelone de l'après-guerre civile

LES NUITS DE SHANGHAI
(El Embrujo de Shanghai)
de Juan Marsé.
Traduit de l'espagnol
par Jean-Marie Saint-Lu;
1078, 264 p., 44 F.
Première édition:
Christian Bourgois, 1995.

Il y a presque toujours chez Juan Marsé un personnage qui lui ressemble, qui ressemble plutôt au garçon qu'il a été, dans l'après-guerre civile à Barcelone, un apprenti des quartiers pauvres, qui rêve d'«aventures», d'aventures, et qui a souvent tendance à chercher chez les héros fatigués et déçus l'image d'un père qui n'est jamais revenu. De ceux-là, Daniel, le narrateur des *Nuits de Shanghai* est sans doute l'un des plus tendres, des plus rêveurs, des moins endurcis.

Il a quitté l'école. Sa mère, qui n'a pas les moyens de lui payer des études et qui est persuadée qu'il a des talents artistiques parce qu'il aime lire et dessiner, lui a trouvé un travail de coursier dans une bijouterie. Mais pas avant dix mots, alors Daniel a du temps devant lui et il traîne avec ses copains, les Chacón, bien plus pauvres que lui et qui sur-

vivent en vendant des illustrés et des livres usagés sur les trottoirs, trompant les bonnes âmes quand ils ont trop faim en simulant des crises d'épilepsie.

Il est bientôt chargé d'une mission de confiance, veiller sur le capitaine Blay, un vieux cinglé qui a «perdu trente kilos, une guerre et deux enfants, le respect de sa femme et, selon toute apparence une bonne partie du peu de cervelle qu'il avait jamais eu». Cela fait trois ans qu'il n'est pas sorti de chez lui, et il a tellement peur qu'il s'emmitouffe dans de la gaze et des bandages, un déguisement qu'il qualifie lui-même de «piéton renversé par un tramway» et qui lui vaudra le surnom d'«homme invisible». Daniel va l'accompagner dans ses pérégrinations, car le capitaine s'est découvert une mission: une abominable odeur de gaz ayant envahi le quartier, ils vont de porte en porte faire signer des pétitions à la population du voisinage. Le capitaine va demander à Daniel d'aller

faire le portrait d'une jeune fille, Susana, atteinte de tuberculose, qu'il joindra aux signatures qu'ils ont tant de mal à recueillir; un dessin qui devra être «tendancieusement étonnant» pour sauver la petite phénix et tout le quartier.

Susana, vive, moqueuse et aguicheuse, passe son temps allongée, serrant contre elle un chat en peluche, respirant les vapeurs des bûches d'encens qu'on fait bouillir près de son lit et que les Chacón vont cueillir pour elle au parc Güell. Elle est la fille de M^{me} Anita, la jolisse caissière du cinéma Mundial, et de Kim, personnage légendaire dont on attend le retour, que certains croient avoir été «un honnête anarchiste» qui a payé ses études en travaillant comme garçon de café mais que d'autres considèrent comme «un délinquant, un braqueur de banques» qui a probablement trahi ses camarades. Un des anciens compagnons de Kim, Forcat, va venir s'installer chez M^{me} Anita et nourrir les rêves de Susana et le goût de Daniel pour les histoires en leur

racontant pourquoi Kim a dû quitter Barcelone, puis Toulouse où il s'était réfugié, pour Shanghai et «une odieuse ardeur d'opium et de trahison». Forcat a le don de faire voir à ses deux jeunes auditeurs en mal de père ce qu'il raconte, et son histoire s'adresse «plus à leur cœur» qu'à leur esprit.

Le roman s'ouvre en deux, glissant de la vie quotidienne des gens du quartier, des commerçants, des visites du médecin au chevet de Susana, du dessin qui n'avance pas, des émois de Daniel perturbé par les coquetteries de la petite malade, des déambulations du capitaine, aux aventures fabuleuses de Kim qui viendra un jour chercher sa fille quand elle sera guérie. Deux mondes, l'un trop réel, l'autre trop imaginaire. L'homme qui raconte cette histoire en connaît la fin, ses souvenirs sont teintés de tendresse et de mélancolie et de cette rage sourde et sans illusions qui nourrit l'écriture de Juan Marsé et qui dans ce roman, sans doute le plus romantique, n'apparaît que dans les dernières pages, faisant basculer le livre et ses personnages de la comédie au drame, de l'insouciance au sordide, de l'espoir à la nostalgie.

Martine Silber

* Sélection dans la bibliographie récente:
Arthur Rimbaud ou la liberté libre, Editions du Rocher, «Les Infréquentables», 1991.
Avec Henri Michaux, Editions du Rocher, Alphonse, 1992.
Manifeste de la poésie vécue, Gallimard, «L'Infini», 1994.
L'Ouverture de l'ère (poèmes 1947-1962), Editions de La Différence, 1995.
Victor Brauner: le Tropicisme totemique (Illustré des dessins de V. Brauner), Editions Dumerchez, 1996.
Victor Brauner, Editions Fall, 1996.
Martial Rayssé, Editions Fall, 1996.
Marcel Duchamp: conversation (Illustré

de dessins de M. Duchamp), Editions du Centre Georges-Pompidou, 1997.
Dernière recherche de l'âme, demain, Editions du Rocher, 1997.
De l'individualisme révolutionnaire, suivi de *Le Gué et de Correspondance avec Philippe Soliers*, Gallimard, Tel, 1997.
Aragon et ses ombres (en collaboration avec Bernard Noël), Editions du Rocher, 1996.
Le Monde est un tableau, textes sur l'art moderne et l'avant-garde, Editions Jacqueline Chambon, 1998.
Une petite cuiller dans le bol, Editions Paroles d'aube, 1998.



Livres de poche

Livraisons

COMMENT PEUT-ON ÊTRE FRANÇAIS ? 90 ouvriers turcs racontent, de Roger Estabiet. Entretien traduit par Christine et Enver Ozcan. Préface de Robert Mantran. Cette enquête originale, menée en collaboration avec deux sociologues turcs, S. Genis et E. Adas, restitue la vision qu'ont de la France des travailleurs immigrés turcs revenus dans leur pays. Ils parlent de la dureté des conditions de travail, de la rareté des amitiés avec les Français, du temps gris, du mal du pays, mais aussi de l'importance de la protection sociale, de la qualité du système de santé, ou encore de l'école, dont l'efficacité reconnue est jugée menaçante pour l'identité de leurs enfants. Leur point de vue ne relève pas des analyses habituelles de l'immigration en termes d'intégration ou de repli communautaire. Il ne peut se comprendre qu'en référence au retour en Turquie, où certains souhaiteraient voir se développer les aspects les plus positifs de l'exemple français (Fayard, 240 p., 120 F.). N. I.

LE SOUVENIR DES MORTS. Essai sur le lien de filiation, de Jean-Hugues Déchaux. « Entre les vivants et les morts, l'échange symbolique n'a pas disparu, même si ses formes évoluent », tel est le constat central de cet ouvrage, solidement argumenté. Il dément l'idée selon laquelle l'individualisme contemporain aurait restreint l'ampleur verticale de la parenté aux relations des générations en présence. Structure anthropologique essentielle, confortant l'identité et conjurant l'angoisse de la mort, le lien de filiation se maintient et connaît même un regain, tandis que d'autres types d'appartenances collectives se fragilisent. Toutefois, le souvenir des aïeux relève plus, désormais, de la conscience personnelle que d'un rituel institué ou d'un ethos familial partagé (PUF, « Le Lien social », 333 p., 149 F.). N. I.

VIENNE, de Jean-Paul Bled. Après Berlin, Istanbul, Le Caire, Madrid, Mexico, Saint-Pétersbourg et Buenos Aires, la collection « Histoire des grandes villes du monde » propose un portrait de Vienne. La chronologie est bien évidemment l'épine dorsale de ce livre clair et bien documenté, sans oublier quelques illustrations en noir et blanc. « Symbole d'une Mitteleuropa spirituelle », selon le mot de Erhard Busek, Vienne est aussi la ville de la Contre-Réforme, celle des congrès qui réorganisent l'Europe au lendemain des guerres napoléoniennes, la capitale de la double monarchie et le glacis de la guerre froide. Si ce livre n'apporte pas de nouveautés, il est, en revanche, une somme très maniable et agréable à lire (Fayard, 526 p., 160 F.). R. Des.

LE GENRE HUMAIN », Interdisciplinarité. Grâce à la circulation des concepts entre différentes disciplines, les problématiques des sciences humaines et des sciences exactes se questionnent et s'interpellent mutuellement. Qu'apporte l'approche interdisciplinaire à l'étude des sciences ? Quelles sont les limites de l'analogie ? C'est à ces questions épistémologiques qu'est consacré le dernier numéro de la revue Le Genre humain. Faisant le pari que seul le dépassement des cloisonnements entre disciplines permettra de comprendre, sur le terrain, les rapports effectifs entre les savoirs, ce volume « expérimental » propose une série d'études de cas, signés par des chercheurs qu'on s'attend peu à voir rassemblés : scientifiques, mathématiciens, économistes, juristes et sociologues, tous s'attachant à définir, à travers l'analyse des tentatives interdisciplinaires les plus diverses, les effets et les limites du métissage des sciences (Seuil, 208 p., 95 F.). R. L.

VOCABULAIRE DE SCIENCES COGNITIVES, par Olivier Houdé, Daniel Kayser, Olivier Koenig, Joëlle Proust, François Rastier. Un dictionnaire de plus ? Oui, mais le premier dans son genre. Le premier, en France, à offrir une érudition claire et succincte des quelque cent vingt termes qui comptent dans cette discipline encore jeune (elle a moins de cinquante ans) qu'on appelle, d'un nom résolument pluriel, « sciences cognitives ». Car les sciences en question se situent à un carrefour : celui où se rencontrent neurologie, psychologie, « intelligence artificielle », linguistique et philosophie de l'esprit. Cinq approches différentes, donc, pour aborder un même objet (la « cognition », autrement dit le fonctionnement de l'esprit dans l'acte de la connaissance) - cinq approches illustrées, ici, par cinq spécialistes appartenant chacun à l'un des champs en question. Résultat : un ouvrage de référence, qui ne sera pas dépassé avant longtemps (PUF, 420 p., 198 F.). Ch. D.

L'ARBRE À PALABRES, de Francine Pouzargue. Sous-titré « Anthropologie du pouvoir à l'université », ce travail propose une approche ethnologique des relations entre enseignants, étudiants, agents administratifs, etc., à l'intérieur d'une grande université française - en l'occurrence, celle de Bordeaux II. Original et, par moments, savoureux (il faut lire la description du colloque, ou celle de la soutenance de thèse, considérés tous deux comme des cérémonies « exotiques »), le projet est servi par une méthodologie d'une grande richesse, puisqu'elle se réclame à la fois de la phénoménologie sartrienne, de la sociologie interactionniste (Goffman) et de la pragmatique du langage. Un seul regret : il s'agit là de l'unique texte achevé d'une jeune ethnologue bordelaise, Francine Pouzargue (1952-1997), trop tôt disparue (éd. William Blake & Co, 148 p., 138 F.). Ch. D.

ÉCRIVAINS DÉCOUVREURS DE MONTAGNE. Ramuz, Giono, Pourrat. Alors que, les 29 et 30 août, se tiendront les cinquantièmes retrouvés à Aubrac, consacrés à la littérature de sanatorium - au programme Hamsun, Mann, Kafka, Bernhard, mais aussi Crevel, Daumal, Gadenne, jusqu'à Barthes et Alphonse Boudard (rens. et inscr. : 05-65-68-57-29 ou 05-65-70-73-63), paraît le premier Cahier de ces rendez-vous atypiques sur la « montagne rustique » que Giono choisit pour tourner Un roi sans divertissement. Echo des trois premières sessions (Giono 94, Ramuz 95, Pourrat 96), les textes ici repris interrogent les œuvres comme leurs adaptations, pour le grand et le petit écran, et intègrent même les spectacles créés en conclusion de ces rencontres. Un prochain numéro sera consacré à Vialatte (association A la rencontre d'écrivains... et éd. du Rouergue, 220 p., 120 F.). Ph.-J. C.

LA FRANCE DÉMOCRATIQUE, combats, mentalités, symboles, ouvrage collectif. En mars 1997, Maurice Agulhon prononçait sa leçon terminale au Collège de France, près de onze ans après sa prise de chaire d'histoire contemporaine. Paraissent aujourd'hui ces mélanges que lui ont offerts une petite cinquantaine d'historiens, fidèles et amis, qui s'inscrivent dans le sillage de sa recherche sur l'imaginaire républicain et les rituels politiques, ou les sociabilités au siècle dernier dans son ethnographie. Réunis par Christophe Charle, Jacqueline Lalouette, Michel Pigenet et Anne-Marie Sohn, ces exercices de genre sont particulièrement bien venus pour célébrer 1848 (Chantal George), Jean-Luc Mayaud, la représentation civique (Christian Amalvi), Jean-François Chanet, Rosemonde Sanson, Antoine Prost, voire la quête difficile d'une figure emblématique de la Résistance (Laurent Douzou). Aussi passionnant qu'actuel (éd. Publications de la Sorbonne, 492 p., 230 F.). Ph.-J. C.

Un service civil sous Vichy

En juin 1940, les jeunes des contingents sont récupérés au sein des chantiers de jeunesse. Histoire d'une institution tiraillée entre fidélité à la Révolution nationale et résistance à l'occupant

LES CHANTIERS DE JEUNESSE 1940-1944. Une expérience de service civil d'Antoine Huan, Frank Chantepeie et Jean-René Oheib. Ed. Opéra (1, allée des Vinaigriers, 44000 Nantes), 212 p., 115 F.

Chaque fois qu'il est question d'un service civil obligatoire, le cas des chantiers de jeunesse est cité en exemple. Sans que, dans nombre de cas, on sache exactement ce que fut cette expérience tentée par Vichy. L'étude réalisée dans le cadre du Centre de recherche en histoire contemporaine de l'université de Nantes, venant après de rares ouvrages généralement élogieux, décrit avec précision cette tentative de service civil obligatoire. Même si elle le fait parfois avec une certaine indulgence. Pas question, après l'armistice signé le 22 juin 1940 par le gouvernement du maréchal Pétain, de conserver sous les drapeaux les quelque cent mille recrues des contingents appelés en pleine débâcle les 8 et 9. Une grande partie a suivi l'armée en déroute et l'exode des civils au sud de la Loire. Beaucoup sont séparés de leur famille par la ligne de démarcation. Il ne s'agit pas de les démobiliser, il faut, dans la zone libre, la plus pauvre d'un pays ruiné et déorganisé, les loger, les nourrir et leur donner un minimum d'encadrement. La tâche est confiée à l'ancien commandant du 6^e corps, le général de la Porte du Theil, passionné de scoutisme et fidèle parmi les fidèles de Philippe Pétain.

Le général utilise une partie des cadres d'active ou de réserve, démobilisés eux aussi lorsqu'ils n'appartiennent pas à la petite armée d'assistance ; il répartit à travers la zone non occupée des « groupements » de la dimension d'un régi-

ment. L'état-major s'installe à Châtel-Guyon, les groupements, dans des conditions matérielles extrêmement dures, dans des régions peu peuplées, essentiellement dans les Pyrénées et le Massif central. Privés de carburants liquides qui ne leur arrivent que selon le bon vouloir d'une Allemagne qui en consomme, pour ses armées, d'énormes quantités, les transports automobiles utilisent les gazogènes. Les chantiers fabriquent pour eux du charbon de bois. On taille aussi du bois de mine, on fait du forage, on perce, sans autres outils que la pelle, la pioche et la broquette, des routes de montagne à l'outil aléatoire.

La main-d'œuvre en uniforme vert forestier est très hiérarchisée, peu compétente, mais peu onéreuse. Et elle se renouvelle : improvisés au départ, les chantiers deviennent, selon la loi du 18 janvier 1941, une institution. En « zone libre », tous les jeunes Français doivent sous peine de prison y passer huit mois à quatre classes d'âge, soit au total 360 000 jeunes gens, seront mobilisés.

FORMER « L'HOMME NOUVEAU » Le Vichy de 1940-1941 assigne aux chantiers une mission : former « l'homme nouveau » tel que le concevait la Révolution nationale : obéissance aux « chefs », à commencer par le Maréchal qui ne se trompe jamais, cohésion, refus de « la politique », apprentissage des vertus viriles, familiales et paysannes ou supposées telles (« La terre, elle, ne ment pas », a dit Philippe Pétain). La pédagogie est empruntée en principe au scoutisme, mais au moins autant, par les cadres médiocres, aux rites militaires. Et pour cause : non seulement l'encadrement provient de l'armée, mais le deuxième objectif, à peine dissimulé, est de constituer une réserve d'hommes disciplinés, encadrés, qu'il suffirait le moment venu, de former à

l'usage des armes et au combat. Le modèle de la Prusse reconstituée clandestinement une puissante armée après la défaite d'Iéna inspire l'esprit de revanche du Vichy civil et militaire anti-allemand.

Les Allemands ne sont pas dupes de ce « service civil » placé sous la coupe du secrétariat général à la jeunesse. Mais pauvre en moyens, d'allure candide, l'organisation ne paraît guère redoutable. Les Français eux-mêmes ne la prennent pas très au sérieux, sauf pour se plaindre lorsque, dans les villages, les filles perdent leur vertu et les pouilles leurs volailles.

Sa mission secrète, pourtant, sera partiellement remplie. Le chef des chantiers en Algérie, le colonel Van Hecke, est parmi les conjurés qui préparent le débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 et ses hommes sont alors incorporés dans l'armée Giraud. Le général de la Porte du Theil, qui se trouvait à Alger, réussit à regagner une France occupée tout entière, désormais par la Wehrmacht. Il condamne officiellement ses anciens subordonnés. Les chantiers survivent dans des conditions chaotiques sous l'occupation allemande. Le commissaire général se bat en vain pour éviter qu'ils servent de réservoir de main-d'œuvre au service du travail obligatoire (STO). Pour conserver un encadrement aux jeunes requis - 35 000 membres des chantiers seront envoyés avant la Libération au-delà du Rhin -, il fait partir en Allemagne des formations constituées. Un groupement implanté près d'Auschwitz a pour chef le responsable d'un réseau de Résistance. La Porte du Theil prêche pendant toujours l'obéissance totale à Pétain ; en même temps, face aux exigences croissantes de Berlin, il menace de dissoudre les chantiers. Démis par Laval le 4 janvier 1944, il est arrêté par les Allemands dès le 5 en même temps que René Bousquet et déporté dans

une prison de Munich. Les chantiers fournissent aux réfractaires, de gré ou de force, vivres et matériel ; les désertions au profit du maquis vident les uns tandis que d'autres y passent massivement, avec leurs cadres. L'ancien chef du chantier n° 27, à Bénac (Ariège), le commandant de Milleret, commandant sous le pseudonyme de Carnot, les FFI qui assiègent jusqu'à la fin de la guerre les Allemands de la pointe de Graves. Des groupements forment des régiments qui s'intègrent à la 1^{re} armée française du général de Lattre de Tassigny après le débarquement de Provence.

L'expérience reflète toute l'ambiguïté du Vichy pétainiste et d'une politique devenue sans issue après l'occupation de la zone non occupée fin 1942. De la Porte du Theil qui, dans son loyalisme quasi religieux envers un chef de l'Etat, appelait un jour les Français à servir dans la LVF, condamnerait plus tard une Milice à laquelle il avait donné sa bénédiction, taxait de trahison toute coopération avec les Alliés, à l'écart de la Résistance jusqu'au début de 1944 une partie des jeunes et de leurs cadres. L'idéologie était celle d'une droite à la fois conservatrice et non dénuée de bonnes intentions. Malgré l'incompétence en matière d'animation d'un encadrement improvisé, l'expérience pédagogique n'était ni sans intérêt ni sans valeur. En deux ans, jusqu'à l'invasion de la zone sud, elle n'a cependant guère eu le temps de s'affiner. Après quoi, la pression allemande et la prise en main totale de Vichy par les partisans de la collaboration ont pratiquement bloqué tout progrès. Mais, outre que le culte du chef y régnait jusqu'à un point ridicule, comment pouvait-on former une génération en lui tenant un double langage et lui proposer comme seul idéal de foi les arrière-pensées présumées d'un vicillard ?

Jean Planchais

L'intermonde de Manganelli

D'Esope à Stevenson, l'essayiste italien réfléchit sur les pouvoirs et les limites de la fiction

ANGOISSES DE STYLE de Giorgio Manganelli. Traduit de l'italien par Philippe Di Meo, José Corti, 225 p., 120 F.

P eu d'écrivains auront autant mérité de figurer dans la collection qu'inaugure Julien Gracq chez Corti, « En lisant et écrivant ». Manganelli, qui disparaît il y a huit ans, à l'âge de soixante-huit ans, n'avait pas d'œuvre proprement romanesque. Ses livres, réflexion sur l'écriture et la force négative de l'imaginaire, étaient toujours accompagnés de lectures classiques que, à la manière d'Italo Calvino, il déformait tout en les approfondissant. La particularité du présent recueil, qui fait suite à une série de traductions de cet ordre commencées par La Littérature comme mensonge (1), continuée par Le Bruit subtil de la prose (2), est de s'intéresser au fonctionnement même de la narration, dans la littérature d'inspiration fantastique, de l'Apocalypse à Stevenson, en passant par Esope ou les contes de la Renaissance.

Ce qui passionne Manganelli, c'est la zone intermédiaire de l'imaginaire : intermonde entre l'être et le non-être. Aussi sera-t-il attentif à tous les instants où, dans la littérature classique, l'auteur fait intervenir des allégories de sa propre imagination, faisant douter de la fiction parce qu'il réfléchit sur elle, ses limites, son pouvoir d'envoûtement et ses artifices. Il est frappant de constater que Manganelli décrit, par exemple, un roman de Dickens comme s'il s'agissait d'un de ses propres livres, à lui, Manganelli. La traversée de la ville industrielle, dans Le Magasin d'antiquités, devient celle d'un désert peuplé de fantômes follets auxquels sont dédiés des gestes, des paroles chuchotées, des interrogations, des propositions tenant de la folie.

De même, quand il présente L'île au trésor, Manganelli insiste-t-il, d'emblée, sur le statut du réalisme dans le récit d'aventures : « Les aventures ne sont pas seulement des événements qui constituent ensemble une histoire ; elles sont, dans le même temps, possibles et irréelles, et c'est cette alliance de possibilité et d'irréalité qui leur confère cette qualité spécifique faisant obstacle à leur incarnation en "roman" ou "fable". Donc le "classique" est un irréel possible qui, de par sa nature, n'entend pas confronter le lecteur avec l'attente de sa conclusion, le fameux "comment cela va-t-il finir", mais qui attend l'attirer dans le cadre de l'événement ambigu, passionnant et révélateur ». Thomas de Quincey lui-même devient un personnage de Manganelli : « Un chercheur des enfers... l'explorateur d'un lieu rituel, l'homme qui découvre la Grande Hyperbole dans laquelle toutes les figures du discours se consomment ».

Car Manganelli vivait au milieu des mots. Les sentiments, les angoisses, les figures de rhétorique, définissaient, pour lui, dans ses lectures et dans son œuvre, un espace littéraire en quelque sorte autonome où les ombres, les dieux, les formes stylistiques avalent la même puissance, déréalisant le monde, rappelant (à propos de Poe) l'« ambiguïté vivante de l'œuvre littéraire ».

Mais, inversement, la fiction elle-même revient dans le monde et impose sa réalité nouvelle, selon un autre ordre de valeurs : le roman fantastique, à pour Manganelli, un statut privilégié dans la mesure où il devient (il le dit à propos de Melmoth) « une machine puissamment et pour partie, volontairement inadéquante, un organisme grandiose et inefficace, un animal incapable de survivre ».

R. de C.

(1) Gallimard-L'Arpenteur, 1991. (2) Gallimard-Le Promeneur, 1997.

Revaloriser le politique

Un philosophe américain, Dick Howard, veut « repolitiser le jeu démocratique »

POUR UNE CRITIQUE DU JUGEMENT POLITIQUE de Dick Howard. Cerf, « Passages », 320 p., 190 F.

Dick Howard, professeur à l'université de Stony Brook dans l'Etat de New York, est un philosophe américain atypique. Bon connaisseur de l'Allemagne et, surtout, de la France, il s'intéresse plus aux péripéties de l'histoire européenne, et à la politique en général, qu'aux problèmes logico-linguistiques chers à la tradition anglophone. Lâ à toutes les aventures intellectuelles de la gauche américaine depuis le mouvement pour les droits civiques des Noirs, dans les années 60, il est aussi un philosophe « engagé » - l'un de ces intellectuels « tout terrain » que les médias se doivent d'interroger, chaque fois qu'il est urgent d'expliquer l'Amérique aux Français, ou bien la France aux Américains.

C'est dire que l'intérêt de son dernier ouvrage, recueil d'articles dont certains ont été rédigés directement dans notre langue, dépasse de loin le niveau de l'anecdote. Car ces essais, qui s'échelonnent sur vingt ans, ne sont pas seulement le reflet d'un itinéraire personnel. Il convient de les lire, avant tout, comme les jalons d'un parcours théorique dont l'objectif ultime est, aujourd'hui, parfaitement clair : il s'agit bel et bien pour Dick Howard de trouver les moyens de construire l'« autonomie » de l'instance politique - autonomie sans laquelle la démocratie n'a, selon lui, aucune chance de survivre.

Vaste programme, dans la mesure où l'autonomie en question se trouve actuellement contestée aussi bien par les marxistes que par les idéologues du capitalisme « mondial », par les uns et les autres, de la suprématie de l'instance économique. Quant au citoyen de base des nations modernes, il a de plus en plus tendance à se désinté-

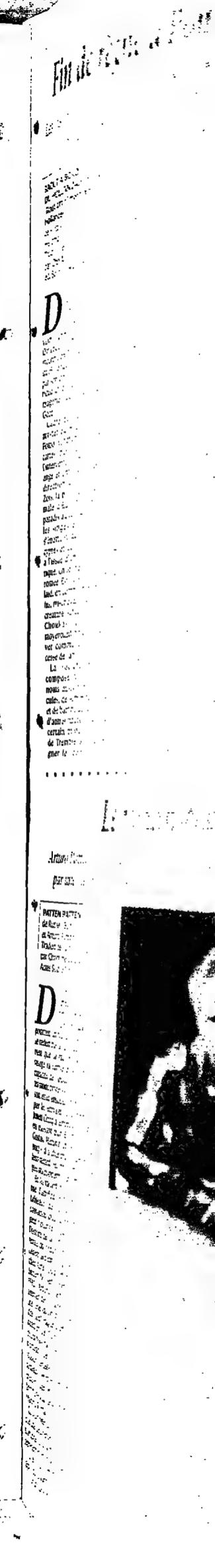
resser d'une politique « politicienne » dont les jeux byzantins ont fini par laisser sa bonne volonté. Persuadé que, fonctionnaires ou élus, nos « hommes d'Etat » ne sont que des menteurs, il a déjà renoncé à toute forme de militantisme. Et, la plupart du temps, ne se donne même plus la peine d'aller déposer son bulletin dans l'urne.

Contre cette dangereuse dérive, Dick Howard rappelle que « la » politique ne se réduit pas à la gestion de l'économie, et qu'au-delà d'elle existe « le » politique - espace de discussion à l'intérieur duquel n'importe quelle société peut tenter de s'arracher aux contraintes du présent pour réinventer son futur. Se fondant sur une analyse des deux grandes révolutions qui ont ouvert l'ère moderne, il montre également ce que les traditions démocratiques américaine et française, toutes deux fondées sur la défense des « droits » de l'individu, seraient susceptibles de s'appuyer l'une à l'autre si elles voulaient bien s'écouter mutuellement.

Sommaires nous encore capables de porter des jugements « politiques », au sens plein du terme (un sens qui procède directement de la théorie du jugement « réfléchissant » exposée par Kant dans sa troisième Critique), au lieu de résoudre nos problèmes de société à de vagues questions « éthiques », et de nous contenter d'interventions « humanitaires » dans les drames qui affectent le reste du monde ? Tel est l'enjeu de ce livre provocant, où Kant et Marx (très à la lumière de Habermas et de Castoriadis plutôt qu'à celle de Rawls) se trouvent une nouvelle fois (1) convoqués, afin d'aider la pensée politique à sortir de l'ornière dans laquelle semble l'avoir précipitée l'échec, il y a trente ans, du dernier mouvement révolutionnaire qui ait agité l'Occident.

Christian Delacampagne

(1) Dick Howard a déjà publié, entre autres, un livre intitulé De Marx à Kant (1993), traduit en français aux PUF, 1995.



مركز الدراسات والبحوث

Fin de règne à Pomo

Les visions drolatiques et fines de l'Autrichien
Fritz von Herzmanovski-Orlando

RAOUT A BORD DU HOLLANDAIS VOLANT (Rout am Fliegenden Holländer) de Fritz von Herzmanovski-Orlando. Traduit de l'allemand par Christian Richard, éd. Salvy, 384 p., 140 F.

Deuxième tome d'une «trilogie autrichienne» dont l'auteur est l'écrivain viennois Herzmanovski-Orlando (1877-1954), encore inconnu en France, Raout à bord du Hollandais volant s'apparente par son atmosphère à la fois féérique et drolatique aux fantasmagories du théâtre de Carlo Gozzi.

Cadre de l'action: une île mystérieuse de l'Adriatique, Pomo, longtemps disparue des cartes, puis retrouvée grâce à l'intervention miraculeuse d'un ange et enfin devenue, sous la direction d'un certain baron Zois, la plus belle station thermale d'Europe. Dans ce lieu paradisiaque où les autruches, les singes et les perroquets s'ébattent dans des forêts de cyprès et de lauriers, débarque, à l'issue d'une traversée homérique, un jeune diplomate: Borromée Bousiak, aussi bête que laid, en compagnie de son familus, mi-chevalier d'industrie, mi-créature satanique, du nom de Choukas, qui s'est engagé, moyennant finances, à lui trouver comme épouse une princesse de sang royal.

La société de Pomo se compose d'aristocrates aux noms aussi ridicules que rituelles, de sommités de la science et de barons de la finance. Parmi d'autres figures marquantes: un certain professeur Tremblotin de Trembleval, chargé de soigner les bégues de la cour,

accompagné de ses sept filles toutes également bégues, quatre industriels de Moravie, passant un été exotique à jouer le saint Jean de Fatmos, et même la comtesse de Ségur, vieille dame moustachue et à demi gâtée amant d'un comte acoustique.

Tantôt fantastiques, tantôt scabreuses, les aventures se succèdent: suite à un coup de vent malheureux, le professeur Ljéregui, qui a entrepris de retracer l'Idade et l'Odysée dans une langue de son invention, voit s'envoler brusquement le produit de vingt années de travail acharné. Le professeur Urinal, de Berlin, fait la découverte d'une crotte de fame, destinée à devenir le clou de sa collection nationale de matières fécales.

Le jeune Bousiak ne réussira pas à conquérir la créature de ses rêves, qui s'est révélée entre-temps vulgaire roturière, fille du roi de la fête éhû par la ville de Rotterdam, Myneheer Arie van Scheifout. Fumeste présage, un vaisseau fantôme vient sombrer sous les yeux épouvantés des curistes. La catastrophe ainsi annoncée se réalisera et l'île de Pomo disparaîtra corps et biens, bombardée par erreur au cours d'une guerre entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, symbole parodique de la fin apocalyptique de l'Autriche.

«ce pays dont la gigantesque et dynamique puissance était faite pour conquérir le monde et dont il n'est resté, en fait, que La Symphonie inachevée de Schubert». Le principal reproche que l'on peut faire au roman est sa longueur décidément un peu trop démesurée, même si l'auteur réussit presque toujours, par une multitude de prouesses, à réveiller l'attention du lecteur, jouant avec virtuosité d'une écriture qui mêle le lyrisme à peu échevelé et le sordide.

Jean-Louis Rambures.

Illuminations

Un lumineux triptyque dans lequel Jon Fosse explore les zones troubles et dangereuses de la création

MELANCHOLIA 1 de Jon Fosse. Traduit du norvégien par Terje Sinding, POL, 284 p., 130 F.

L'illumination comme brûlure, consommation, anéantissement. Melancholia 1 retrace deux journées de la vie de Lars Hertervig, artiste norvégien du siècle dernier - un voyant: «Je sais peindre, car je sais voir, je vois tout et je vois ce que les autres ne voient pas.» Au premier jour (automne 1853), il est élève de l'école des beaux-arts de Düsseldorf, et s'embrase en un instant dans la lumière d'une adolescente. Expérience trop violente pour ne pas l'avenger à jamais devant les ombres portées conjointes de son père, de son bienfaiteur, de son maître et de l'océan de la jeune fille. Désormais, la société, dont il perçoit «les yeux grands comme des visages», ne s'accommode plus de lui. L'éclair l'a projeté dans l'air cotoimeux de la mélancolie, où il s'avance au ralenti, avant que le réel ne lui impose sa contenance. Celle du second jour (trois ans plus tard), dans l'asile où il est resté à vie, interdit de peinture.

Ce diptyque du peintre à la mélancolie est éclairé par un troisième plan, intense, contemporain (automne 1991). Une autre illumination, captée, contrôlée, exploitée cette fois, et saluée par des totems de lames, de pluie. Vidme, l'homme qui pleure d'espoir, de reconnaissance - est un écrivain à peine plus âgé que l'auteur. Trop ressemblant sans doute, pour que le romancier n'ait tenté d'user de la troisième personne avec lui, alors qu'il exposait le peintre à la première. Vidme pose d'emblée comme «sa plus belle expérience au monde», le véritable saisissement qui fut le sien, devant une toile de Lars Her-

tervig. Il reviendra l'ausculter, pour «percer à travers l'écriture quelques-uns des secrets humains qui se dissimulent dans les nuages peints».

Devant de tels secrets, l'écrivain serait prêt à invoquer le divin, «s'il n'avait eu une aversion particulière pour ce mot». Il n'en emprunte pas moins un de ses chemins balisés sur terre, qui le conduit chez une pasteur de l'Église luthérienne de Norvège aux seins ronds, prête à extraire d'un placard une bouteille de vin pour mieux approcher Dieu à deux. Devant le danger, l'écrivain garde ses distances: «Être croyant, ce n'est pas être sûr de soi, c'est être sûr de rien, c'est être dans un état d'étonnement où l'on distingue une lumière, c'est voir quelque chose que l'on ne comprend pas.» Et la lumière chez Jon Fosse n'est rien de moins que l'enjeu de l'écriture. Croire, c'est espérer en l'écriture. A moins qu'il n'y ait un circuit court - celui de Vidme suppliant «que Dieu lui accorde la grâce et qu'il puisse écrire».

Né en 1959, Jon Fosse a déjà écrit une trentaine de livres, dont sept romans (Melancholia 1 a été suivi depuis par un Melancholia 2, où apparaît la sœur de Lars Hertervig), des essais, des pièces de théâtre (jouées dans plusieurs pays d'Europe), des recueils de poésie, et des livres pour enfants. Il n'est pas du genre à s'accommoder de la grâce dans l'écriture. Elle serait une négation de la grâce, et plus encore de l'écriture. Son roman se donne comme une exploration des zones troubles, dangereuses, essentielles où le métier et l'inspiration se cherchent et se repoussent jusque dans les replis de la folie. Si la moindre tentation de salut devait l'effleurer, son écriture la renverrait à l'enfer. Elle est la patience et l'ingénuité contenues qui contournent, assigent, dessinent ce noyau irradiant qui justifie d'écrire - ou de peindre.

Jean-Louis Perrier

Alain Jouffroy, l'engagé poétique

Suite de la page 19

Sa seconde épouse, qui le fit grand-père du duc d'Elchingen, descendant du maréchal Ney, neveu et ayant-droit de Raymond Roussel, dont il ignorait tout - Jouffroy persuada le duc d'autoriser une réédition de ces œuvres complètes dont les royalties permirent à celui-ci de conserver son rang - Jouffroy attribua aux femmes l'accomplissement de sa carrière d'homme de lettres: Jean Paulhan, redoutable directeur de la NRF, cessa de l'irriter le jour où sa compagne lui offrit des mimoses. Et Fusako Hasae-Jouffroy, son épouse d'aujourd'hui, rencontrée au Japon où il fut conseiller culturel de 1982 à 1985, n'est pas pour rien dans la manière sereine dont il aborde le monde, aux antipodes de cette brutalité florentine qui agite les germanopratins, et conduisit son ami le poète Stanislas Rodanski à composer Paris à la Nef des fous peinte par Jérôme Bosch. Rodanski ajoutait que c'est grâce à la folle de ses passagers que le vaisseau Paris ne sombrerait pas.

C'est peut-être cette hystérie parisienne qui a inspiré à Alain Jouffroy la notion d'«Extremet», qu'il appelait, dans sa jeunesse, «L'Ouverture de l'être» - du titre d'un de ses tout premiers poèmes - définie comme «des sociétés secrètes, informelles et transgressives, visant à un meilleur échange entre les hommes». Il pratique ces liaisons, dangereuses, mais qui sont le corollaire indispensable de l'individualisme révolutionnaire. Depuis longtemps, depuis qu'il a croisé à New York, en 1961, les poètes de la beat generation, Burroughs, Corso, Ferlinghetti ou Ginsberg, dont il a publié une anthologie avec Jean-Jacques Lebel. Elles l'ont fait voyager, de La Havane à Tokyo, du Yémen à Stockholm, de Séoul à Mexico, et presque partout en Europe. Il y a rencontré ceux qu'il nomme les «Artmakers», «qui ne se bornent jamais à une seule façon d'être-au-monde...», et dont il reconnaît le prototype dans la perle, somme du Suédois Oyvind Fahlström,

peintre, écrivain, poète, journaliste, critique, cinéaste. Depuis 1991, Alain Jouffroy lui-même a ajouté une nouvelle corde à son arc en réalisant ce qu'il nomme des «posages», assemblages d'objets qui furent exposés en décembre 1997 à Paris, à la galerie Claude Samuel, et dont il dit que «tout les objets font signe et, bien regardés, autrement associés que par l'habitude et l'utilité, ils deviennent les cartes d'un autre jeu. Chaque "posage" condense une expérience intérieure sans mots.»

Dans sa maison du Cotentin, en ce matin d'un dimanche d'avril, Alain Jouffroy contige les épreuves de son dernier ouvrage, un livre d'entretiens publié par les éditions Paroles d'aube. Il a un air de dire: «Une petite cuillère dans le bol.» «C'est la première chose que j'ai perdue à mon réveil, après une opération qui avait pu m'être fatale: le bruit que faisait une imprimante en remuant une cuillère dans un bol.» S'il a accepté l'idée de mourir, l'homme aime la vie, et les gens qui la rendent féroce. Comme son voisin Jean Moré, journaliste à Ouest-France, passionné d'archéologie aérienne et inventeur de l'atrappe-mûmes. Ou Alain Lecocq, qui possède à Saint-Sauveur-le-Vicomte un bistrot baptisé Le Rideau cramois. Nous nous y rendons dans sa petite voiture cabossée. Derrière, un automobiliste klaxonne, d'autant plus indigné que nous sommes arrêtés en plein carrefour. Jouffroy n'en a cure, s'il est même rendu compte: il parle de Barbey d'Aurevilly, dont le buste sculpté par Rodin domine la rue, et ses pensées.

Un poète au volant. Un poète qui, attaché au Rideau cramois, fixe avec attention et respect le regard bleu du patron, qui lui dit sans ambages ce qu'il pense d'un de ses bouquins. Jouffroy est sidéré: le livre est épuisé, introuvable. Son œil brille de joie. Henri Michaux, qui eut dans ses années de jeunesse au moins autant d'importance pour lui qu'André Breton, le lui avait écrit autrefois: «Fraternelle m'est votre phrase "L'homme, et ce sera toujours la raison d'être de la poésie, n'est pas encore totalement découvert." Ça a été aussi mon combat. Merci.»

Harry Bellet

Le roman-photo de l'Amérique

Arturo Patten s'est installé dans une petite ville du Maine pour y capturer des regards, une beauté déniée par une vie ordinaire. Une vision sociologique qu'accompagne un très beau texte de Russell Banks

PATTEN PATTEN de Russell Banks et Arturo Patten. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christine Le Bouff, Actes Sud, 80 p., 110 F.

Depuis plusieurs années, Arturo Patten, photographe américain, installé à Rome, poursuit un travail singulier qui ne se réduit pas à celui de portraitiste, bien que sa facilité à saisir d'un visage la lumière, l'intensité, la capacité de séduire (jusque chez les moins professionnels de cet art) soit assez unique. Patten intéressé par les écrivains européens - de Julien Gracq à Emmanuel Levinas, en passant par Edmond Jabès, Gustav Herling et Natalia Ginzburg -, il a cherché à capturer dans leurs regards les profondes nostalgies qui inspirent leurs œuvres.

En les faisant poser, il reconstruit l'artifice esthétique des tableaux de la Renaissance, convaincu que la photographie peut s'inscrire logiquement dans l'histoire de la représentation picturale du regard. Dans un précédent album, également paru chez Actes Sud, et préfacé par Hubert Nyssen (Portraits-Ritratti, 1992), Arturo Patten avait fait alterner des visages d'écrivains, une série qu'on pourrait presque dire sociologique d'artisans de son quartier de Rome (près de la piazza Navona), saisis avec les instruments de leurs fonctions (ciseaux, tenailles, colle, pinceaux, couteaux, peignes) et des couples mère-fils qui étaient un nouvel hommage à la figure maternelle de Mamma Roma.

La sociologie du regard est devenue une deuxième nature du photographe. Il a ainsi entrepris de représenter les visages de tout un village. Il a commencé par la région du Chiavari, près de Sienna, où le bourg de Castelnuovo Berar-



ARTURO PATTEN

denga, sur l'instigation de la romancière Ginevra Bompiani, s'était prêt à ce jeu dangereux de s'offrir à l'objectif inquisiteur de ce maniériste du XX^e siècle (Le Glorieux di Castelnuovo, Nuova immagine Editrice). Chez des «sujets» italiens, on retrouve encore plus naturellement la parenté que revendique Patten avec les maîtres du Cinquecento. Noblesse restitue, du port, sensualité suspendue, attitude, menace, défi.

Mais si l'Italie est la terre d'élection du photographe, il avait certains comptes à régler avec le puritanisme américain, lui il y a quelques années. Parmi les deux littéraires du panthéon de Patten, outre Marguerite Yourcenar, Emily Dickinson et Narayan, se trouvait Russell Banks, qui, de son pays, a une opinion guère meilleure que celle de Patten. Comme il l'avait

fait à Castelnuovo, le photographe s'est installé dans une ville qui est son homonyme: Patten, dans le Maine. Et il a regardé la population: bûcherons, banquier, pasteur, institutrice, pompiers, enfants. Qu'ont-ils à révéler de leurs vies aux inconnus que nous sommes? Que vont-ils dire à un observateur de passage ou, pour reprendre l'expression de Russell Banks, à l'«invisible étranger».

Comme le souligne très justement l'auteur de De beaux lendemains, l'attitude figée et soupçonneuse des modèles paraît à la fois troublée par la présence d'un intrus dans leur univers ordinaire et indifférente à ce regard qui les effleure et leur dérobe une beauté que tout, dans leur existence matérielle, a déniée. Cette grâce un peu dure que le photographe reconstruit dans les visages est

celle du refus, d'une existence constituée d'étrécissements, de repères répétés et assurés, de cibles timorées.

Le projet, à l'origine, devait confronter cette vision ethnographique de l'Amérique rurale de la Côte est et une série plus brutale de prostituées et travestis new-yorkais. Le contraste était, on peut l'imaginer, spectaculaire. Mais Patten a préféré finalement s'en tenir, avec son complice en esprit causique, à «ces véritables héritiers du puritanisme de la Nouvelle-Angleterre au XVII^e siècle», «un peuple austère qu'accable un sentiment de culpabilité, un peuple aux principes élevés mais de peu d'espérance». Avec une remarquable justesse, Russell Banks analyse le dialogue avec la mort que ces images semblent nous faire «écouter». Un dialogue avec ce qui reste d'humain dans des visages qui ne veulent pas voir l'étranger. «Ils ne sourient ni ne rient; ils laissent cela pour quelque occasion plus futile ou bien ils en ont fait le modèle de la grimace qu'arborera leur futur cadavre.» Le texte du romancier est un passionnant accompagnement du travail photographique: il considère ces portraits dans une strate intermédiaire entre le réel et la fiction, dans cet espace inégalement où la vérité se loge.

René de Ceccatty

Commandez vos livres par Minitel
36 15 LEMONDE

Régine DEFORGES

Régine Deforges
PÈLE-MÊLE

Chroniques de l'humanité

CARNETS Feyard

272 pages 95 F

Régine Deforges, sur le monde, son intime et ses faubourgs, s'exprime tantôt gravement, tantôt gaîment. Et prudemment. Et tendrement. Et modestement. Et fièrement.

François Salvaing

FAYARD

Ca faisait un bout de temps qu'on ne vous voyait plus, monsieur Desnos, s'exclama le barman, qu'est-ce qu'on vous sert ? Mais Robert Desnos n'avait pas soif. Il demanda, d'une voix presque inaudible, où il pouvait mettre la main sur monsieur Steph. Ce nom avait suffi au barman. Le jeu de piste commençait pour le poète. Il alla de zinc en chambre d'hôtel borgne, de coin de rue en atelier de photographe pour clichés spéciaux et finit par enfouir un sachet hors de prix au fond de sa poche, le joignant au pneumatique que sa main avait, depuis une heure, fébrilement froissé. Le pneumatique d'Yvonne, envoyé au journal. Et ce bout de papier où elle avait tracé trois lignes louchoyantes avait suffi à l'arracher à la salle de rédaction du *Mérite* et à le précipiter vers Pigalle.

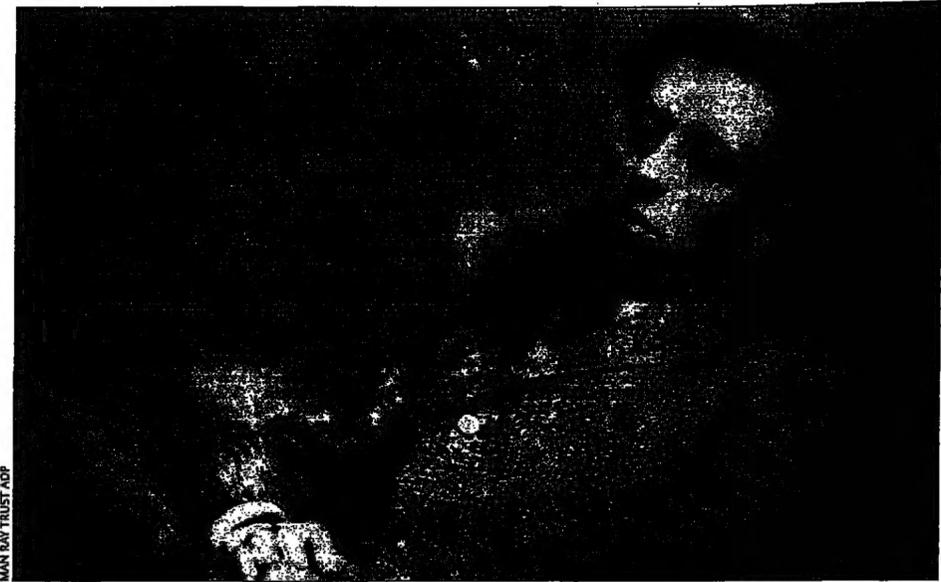
Il hélâ un taxi sur la place, lui demanda de foncer vers Neuilly mais, à la porte de Champerret, le fit stopper devant un fleuriste. Il ne voulait pas paraître à la porte d'Yvonne George comme un vulgaire pourvoyeur, mais aussi comme un admirateur toujours éperdu, un amoureux. Et bien qu'il fût déjà un peu épris de la femme de son ami Foujita, la belle Youki, il était encore plein d'un désir insouvenu pour la chanteuse, de bien plus qu'un désir : l'espoir toujours déçu que cette femme et lui formeraient l'une de ces gemellités amoureuses rayonnant à jamais dans le ciel des passions légendaires. Il acheta tous les petits bouquets d'anémones et les fit assembler en une énorme offrande. C'était la fleur d'Yvonne, il en avait décidé, tout comme l'étoile était son emblème. Et le bateau. Tout ce qui appelait l'immensité, le voyage vers l'infini, les profondeurs inscandales, entre le bleu de la turquoise et le noir du *drass*, les couleurs de ses robes de scène.

Une petite femme, laide et effacée, lui ouvrit. Il ne lui dit pas même bonjour, certain de sa haine comme il l'était de la sienne. Il connaissait le chemin. Dans une semi-obscure et dans l'entêtant arôme de l'opium mêlé à celui du « jicky » de Guerlain, il alla jusqu'à la chambre où elle faisait semblant

de lire, ébouriffée, une robe de chambre de soie passée sur un vilain peignoir de bain, une mule battant à son pied tendu. Elle eut juste un mot pour les anémones, sa main déjà dans la main de Desnos fouillant sa poche. Elle vit qu'il était foudroyé par son visage bouffi, ses yeux trop maquillés, la fébrilité de tous ses gestes. Elle évita les zones de lumière mais, en gage de reconnaissance, laissa s'ouvrir un peu plus son décolleté, fit en sorte qu'une de ses jambes se révélât, bien au-dessus du genou, puis disparut dans la salle de bains en lui criant un joyeux : « Sers-tu, Robert ! »

Il se versa un verre de fine et, sans autre sentiment que celui du devoir accompli, il l'attendit, son regard balayant la galerie d'Yvonne. Son affiche par Van Dongen, ses portraits par Man Ray ou par Henri Matisse et l'aquarelle qu'il avait faite d'elle, bien avant de la connaître : c'était bien le moins, pour lui qui était passé maître dans tous les secteurs de la magie, les arts de la divination, les somnambules hypnotiques qui épataient jusqu'à Benjamin Péret et dans lesquels il « parlait surréaliste », avec ces si délicieuses contreparties mises au point par cette chère Rose Sélavy, autrement dit Marcel Duchamp. Les années d'or, où il pouvait se considérer comme l'enfant chéri du groupe, le saint Jean d'un Jésus nommé André Breton. Les années Yvonne surtout. Mais les intrigues de la révolte ne pouvaient que lui pardonner une si flagrante infidélité en vertu du dogme de l'amour fou.

Amour fou, en effet. Quand cela avait-il éclaté exactement ? Était-ce un de ces jours de 1924 où elle s'essayait, avant sa prestation triomphale de l'Olympia, en novembre, à gagner un public ré-



Robert Desnos par Man Ray et ci-dessous Yvonne George par Van Dongen

Robert Desnos et la place de l'étoile

ticent Chez Fisher ou au Bœuf ? Car, bien entendu - et Robert Desnos ne pouvait qu'en souffrir, déjà - Jean Cocteau avait le premier repéré cette étrange jeune Belge que Paul Franck, le directeur de l'Olympia, avait découverte à Bruxelles et qu'il avait, sur un coup de cœur, fait débiter dans son établissement en 1920. Des huées avaient accueilli son passage : qu'est-ce que c'était que ce drôle d'oiseau au visage de pierrot triste disant plus que chantant, dans une débauche d'effets théâtraux, un répertoire sinistre comme un cabaret au bord de l'Escart ? Quelques-uns l'avaient pourtant adopté comme l'espoir d'une nouvelle grande figure de la comédie ou du mime, si ce n'était de la chanson. Elle avait paru, en nourrice, dans le *Roméo et Juliette*, de Cocteau et Jean Hugo, aux « Soirées de Paris » du comte Etienne de Beaumont, à la Cigale et dans un film de Loie Fuller, *Les Incertitudes de Coppélius*.

Quoi qu'il en soit, la première fois que Robert Desnos l'avait vue et entendue, un bouleversement s'était produit en lui, une remise en question de tout son univers. Cette silhouette sombre aux gestes étudiés, plus longue encore d'être surmontée d'une tête grosse comme un poing, tous ses cheveux courts plaqués en arrière, ces yeux immenses masqués d'un fard agressif, cette bouche violette qui lançait comme des appels de détresse des complaintes antiques, des chansons de marins ou des airs surannés du début de siècle qu'elle muait en estampes au vitriol, tout cela le bousculait comme il ne l'avait jamais été, le déshabillait de toutes ses certitudes. Dans un éclair, il vit une terrible vérité : tout ce qu'il rêvait en matière de poésie ne valait pas la plus humble des chansons de cette femme. Et cette femme était comme le moteur radioactif de cette révélation, la révélation même.

Il serait le grand prêtre de cette religion-là qui ne manquait déjà pas de disciples : Jean Cocteau, évidemment, mais aussi René Crevel et son frère Jumeau d'Allemagne Klaus Marm, Marcel Hermand et les jeunes gens chics de la tradition héritée d'Yvette Guilbert, Henri Jeanson, Michel Georges-Michel, Louis Léon-Martin, Pierre Lazareff ou Maurice Verne, tous se répandant dans leur journal respectif en superlatifs. Mais Desnos servirait toutes les églises, et sur le maître-autel, il serait celui qui écrirait l'article anthologique du *Journal littéraire* : « Il a suffi qu'elle



Infinitif

Y mourir ô belle flamme ô y mourir
 Voir les nuages fondre comme la neige et l'éclair
 Origines du soleil et du blanc pauvre comme lui
 Ne pas mourir encore et voir durer l'été
 Naître avec le feu et ne pas mourir
 Entendre et embrasser amour fugace le ciel mal
 Gagner les hauteurs abandonner le bord
 Et qui suit découvrir ce que j'aime
 Omettre de transmettre mon nom aux années
 Rire aux heures orangeuses dormir au pied d'un pin
 Grâces aux étoiles semblables à un numéro
 Et mourir ce que j'aime au bord des flammes

chante pour que nous prenions conscience de notre lâcheté amoureuse, de l'absence intolérable du pathétique dans notre vie. Elle nous enseigne le départ avec son cortège de bilans sentimentaux, d'orgueil et de rancunes étouffées, la suprématie de l'amour sur les lois morales, la solidité des liens qui occupent la sensibilité et la sensualité, l'irréductible déchirement des vies sans folie. C'est l'âme de l'homme enfin réveillée qu'elle exprime. » C'est lui aussi qui lui ouvrirait toutes les portes de son œuvre en devenir, lui dédiant en secret *La Liberté ou l'Amour !* et l'implorant de nourrir chaque vers des *Ténèbres*, elle que la passion envahissante de Desnos flatte mais perturbe parce que

Des écrivains fascinés par le music-hall : chansons, danses, café-conc... Souvenirs... Parfum de nostalgie d'une France d'avant la fracture de 1940-1945. Troisième de ces quatre folles histoires et vraies passions : Robert Desnos et Yvonne George, ou un amour impossible.

« Celle que j'aime ne m'écoute pas
 Celle que j'aime ne m'entend pas
 Celle que j'aime ne me répond pas »

Il n'en désespère pas pour autant, multipliant les actes poétiques et journalistiques, quand ce ne sont pas des recours à la chiromancie : son colocataire Georges Malkine le surprend en train d'enfourner des messages à Yvonne dans de petites figurines de plâtre qu'il garde pour lui seul. Elle, préfère pour sa part la proposition qu'il lui lance d'être pour lui ce que fut Jenny Colon à Nerval. Voilà qui les plaçait dans une perspective hautement culturelle tout en évitant le contact des épidémies. Alors, Desnos fuma-t-il l'opium et pris-t-il l'héroïne pour établir avec elle, au moins ce bref et illusoire contact dont il parle dans *Le vin est tiré* : « Ils savaient bien que ce baiser ne consacrait qu'une même douleur, que la même souffrance provoquée par le vide de leur cœur, l'infirmité de leurs nerfs et de leurs muscles brisés... »

Elle, elle s'y abandonnait totalement, sauvagement, l'aggravant de crises monumentales et répétées. Les souvenirs de ses contemporains abondent de ses excès et de ses esclandres. Georges Van Parys, qui l'accompagna Chez Fisher, relate ses copes de champagne jetées aux visages des riches clients de la boîte de la rue d'Antin. Jean Wiener, qui l'accompagna aussi et la fit engager pour sa

comédie musicale *Le Village blanc* au Théâtre des Champs-Élysées, laisse entendre qu'on dut la remplacer in extremis pour cause d'éthylisme et d'aphonie. Jean Tranchant parle dans ses mémoires de « cette ombre de velours vert qui s'accrochait au rideau pour ne pas tomber ». Au réveillon de 1924, tout Paris l'attendit pour le gala organisé par Rolf de Maré - directeur des Ballets suédois -, Francis Picabia et René Clair, mais elle reste introuvable.

Et Jacques-Charles, qui l'engagea pour la dernière fois, au Moulin-Rouge, en 1929, la voit ariver à la répétition, « à quatre heures du matin, titubante, l'œil vague et la parole encore plus ». Et pourtant, à cause peut-être de ce lent suicide public, l'art d'Yvonne George - par ailleurs entièrement maîtrisé par un travail méticuleux, une dissection de chaque intention du texte - atteint à une fulgurance qui oblige les critiques à d'extraordinaires déploiements lyriques. Ceux qui la sifflèrent naguère pour son « intellectuellisme » s'estaient désormais sur ses confondantes trouvailles visuelles, ses « sorties » restées fameuses, cette façon d'en faire juste assez pour en suggérer plus.

Elle est cette femme, toujours abandonnée, lançant à bout de souffle, un « Pars/Sans te retourner » qui va marquer la mémoire de la chanson, ou bien encore celle qui dit, d'une petite voix plaintive, « C'est pas fini/Dis ? », celle qui, de toute évidence, se tient tout entière consumée, implorante et royale en sa détresse, derrière l'héroïne de *La Voix humaine*. Cocteau, toujours, qui rapporta sur Marianne Oswald et Edith Piaf les feulements qu'elle n'eut pas le temps de prendre à son compte.

C'est le nom de ce rival abhorré qu'Yvonne George lança au visage de Desnos, quand elle revint, quelques minutes plus tard, de la salle de bains, changée, le regard vit, la chevelure soigneusement peignée avec cette petite vague blonde sur l'œil gauche. « Oui, Jean... Il organise pour moi une grande soirée au Grand Écart... C'est bien, de sa part, non ?... Comme ça, je pourrai aller me reposer un peu à Arcachon... Tu viendras, bien sûr ? » Il n'en était pas si sûr que ça, cette clique mondaine l'exaspérait, même si elle se ligua pour essayer de sauver Yvonne. Et cela se doubla de l'humiliation de ne pouvoir rien faire, pour sa part, que d'aller négocier un sachet de blanche à Montmartre. Mais ça ne faisait rien : elle était là, devant lui, vivante, et cela suffisait à lui faire monter les larmes aux yeux.

Elle mourut, moins d'un an après, usée, dans une chambre d'hôtel de Gènes. Un oiseau de malheur avait annoncé sa fin avant l'heure. Elle envoya des rectifications : elle allait mieux, elle préparait sa rentrée... Mais elle ne revint à Paris que pour être incinérée, le 26 avril 1930, au crématorium du Père-Lachaise.

Robert Desnos, spirité, guetta désormais ses apparitions nocturnes, au pied de son lit. Elle y vint souvent. Puis il commença à superposer l'Y d'Yvonne avec celui de Youki, à mélanges l'étoile et la sirène. Après le sublime enfer de la chanteuse, l'espoir d'un peu de vie, enfin. Pourtant, jusqu'au bout, elle sera là, bien que totalement oubliée, quand il cherchera un exemple éclatant à proposer aux lecteurs de ses chroniques disco-graphiques, la veille de son arrestation par la Gestapo, en 1944. Et elle est là, toujours, dans son *Infinitif* à l'acrostiche double : à jamais solidaire et séparée de lui par le poème, par l'amour, par la vie.

● L'auteur de ce texte remercie Marie-Claire Dumas et Hélène Hazéra.
 ● On trouvera l'essentiel des œuvres de Desnos chez Gailfard, notamment dans la collection de poche « Poésie ». Sur Desnos et le monde du spectacle, citons : *Robert Desnos ou l'exploration des limites*, de Marie-Claire Dumas (Kailnicks, 1980), le *Cahier de l'Herne Desnos* (1987), et *Les Voix intérieures*, qui comporte tous les textes de chansons de Desnos (éd. Le Petit Véhicule, Nanss, 1987). Enfin l'euregretissement des chansons d'Yvonne George (1925-1928), chez Chansophone.

La semaine prochaine : Rachilde et Nel Haroun

FILMS DE LA SOIRÉE

GUIDE TELEVISION

FILMS DU JOUR

GUIDE TELEVIS CA

18.00	Le Village blanc
18.30	Le Village blanc
19.00	Le Village blanc
19.30	Le Village blanc
20.00	Le Village blanc
20.30	Le Village blanc
21.00	Le Village blanc
21.30	Le Village blanc
22.00	Le Village blanc
22.30	Le Village blanc
23.00	Le Village blanc
23.30	Le Village blanc
24.00	Le Village blanc
24.30	Le Village blanc
25.00	Le Village blanc
25.30	Le Village blanc
26.00	Le Village blanc
26.30	Le Village blanc
27.00	Le Village blanc
27.30	Le Village blanc
28.00	Le Village blanc
28.30	Le Village blanc
29.00	Le Village blanc
29.30	Le Village blanc
30.00	Le Village blanc
30.30	Le Village blanc
31.00	Le Village blanc
31.30	Le Village blanc
32.00	Le Village blanc
32.30	Le Village blanc
33.00	Le Village blanc
33.30	Le Village blanc
34.00	Le Village blanc
34.30	Le Village blanc
35.00	Le Village blanc
35.30	Le Village blanc
36.00	Le Village blanc
36.30	Le Village blanc
37.00	Le Village blanc
37.30	Le Village blanc
38.00	Le Village blanc
38.30	Le Village blanc
39.00	Le Village blanc
39.30	Le Village blanc
40.00	Le Village blanc
40.30	Le Village blanc
41.00	Le Village blanc
41.30	Le Village blanc
42.00	Le Village blanc
42.30	Le Village blanc
43.00	Le Village blanc
43.30	Le Village blanc
44.00	Le Village blanc
44.30	Le Village blanc
45.00	Le Village blanc
45.30	Le Village blanc
46.00	Le Village blanc
46.30	Le Village blanc
47.00	Le Village blanc
47.30	Le Village blanc
48.00	Le Village blanc
48.30	Le Village blanc
49.00	Le Village blanc
49.30	Le Village blanc
50.00	Le Village blanc
50.30	Le Village blanc
51.00	Le Village blanc
51.30	Le Village blanc
52.00	Le Village blanc
52.30	Le Village blanc
53.00	Le Village blanc
53.30	Le Village blanc
54.00	Le Village blanc
54.30	Le Village blanc
55.00	Le Village blanc
55.30	Le Village blanc
56.00	Le Village blanc
56.30	Le Village blanc
57.00	Le Village blanc
57.30	Le Village blanc
58.00	Le Village blanc
58.30	Le Village blanc
59.00	Le Village blanc
59.30	Le Village blanc
60.00	Le Village blanc
60.30	Le Village blanc
61.00	Le Village blanc
61.30	Le Village blanc
62.00	Le Village blanc
62.30	Le Village blanc
63.00	Le Village blanc
63.30	Le Village blanc
64.00	Le Village blanc
64.30	Le Village blanc
65.00	Le Village blanc
65.30	Le Village blanc
66.00	Le Village blanc
66.30	Le Village blanc
67.00	Le Village blanc
67.30	Le Village blanc
68.00	Le Village blanc
68.30	Le Village blanc
69.00	Le Village blanc
69.30	Le Village blanc
70.00	Le Village blanc
70.30	Le Village blanc
71.00	Le Village blanc
71.30	Le Village blanc
72.00	Le Village blanc
72.30	Le Village blanc
73.00	Le Village blanc
73.30	Le Village blanc
74.00	Le Village blanc
74.30	Le Village blanc
75.00	Le Village blanc
75.30	Le Village blanc
76.00	Le Village blanc
76.30	Le Village blanc
77.00	Le Village blanc
77.30	Le Village blanc
78.00	Le Village blanc
78.30	Le Village blanc
79.00	Le Village blanc
79.30	Le Village blanc
80.00	Le Village blanc
80.30	Le Village blanc
81.00	Le Village blanc
81.30	Le Village blanc
82.00	Le Village blanc
82.30	Le Village blanc
83.00	Le Village blanc
83.30	Le Village blanc
84.00	Le Village blanc
84.30	Le Village blanc
85.00	Le Village blanc
85.30	Le Village blanc
86.00	Le Village blanc
86.30	Le Village blanc
87.00	Le Village blanc
87.30	Le Village blanc
88.00	Le Village blanc
88.30	Le Village blanc
89.00	Le Village blanc
89.30	Le Village blanc
90.00	Le Village blanc
90.30	Le Village blanc
91.00	Le Village blanc
91.30	Le Village blanc
92.00	Le Village blanc
92.30	Le Village blanc
93.00	Le Village blanc
93.30	Le Village blanc
94.00	Le Village blanc
94.30	Le Village blanc
95.00	Le Village blanc
95.30	Le Village blanc
96.00	Le Village blanc
96.30	Le Village blanc
97.00	Le Village blanc
97.30	Le Village blanc
98.00	Le Village blanc
98.30	Le Village blanc
99.00	Le Village blanc
99.30	Le Village blanc
100.00	Le Village blanc
100.30	Le Village blanc

هذا من اصل

RADIO-TÉLÉVISION

LE MONDE / VENDREDI 14 AOÛT 1998 / 23

JEUDI 13 AOÛT

FILMS DE LA SOIRÉE

- 16.00 Ces dames au chaquet vert... 20.55 Ma chérie... 22.30 Quelle joie de vivre!

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 19.00 Le Magazine de l'Histoire... 19.00 Rive droite, rive gauche... 20.00 20h Paris Première...

NOTRE CHOIX

20.00 Arte Architecture. Socialisme utopiste ou paternalisme...

21.35 Série Club

Cette télésuite est l'adaptation du roman de Robert Merle inspiré de l'aventure des révoités du Boumy...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF1: 18.10 Contre vents et marées... 19.05 Métrouze Place... 20.00 Journal, Météo...

PROGRAMMES

- ARTE: 19.00 Beamy & Cecil... 19.30 Pour l'amour de Dieu... 20.00 Architectures...

FILMS DU JOUR

- 13.20 La Femme... 14.10 La Loi du Nord... 21.00 Big Man...

GUIDE TÉLÉVISION

- MAGAZINES: 14.00 Le Canal du savoir... 15.00 De l'actualité à l'Histoire... 17.00 Le Magazine de l'Histoire...

NOTRE CHOIX

8.35, 11.35, 15.00, 19.30, 23.30 Muzik Je suis jazz... c'est ma vie Archie Shepp, l'éternel révolté

VOILÀ un film que tous les fondus de jazz ont envie de voir et de revoir. Qu'ils se précipitent donc en cette veille de 15 août sur le téléviseur...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

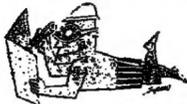
- TF1: 13.50 Les Feux de l'Amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Médecin à Honolulū...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 1.50 La vie comme elle est... 2.00 Monsieur Coccolle... 13.55 Les Lumières du muséo-hall...

Le Monde organise le grand jeu de l'été



PLUS DE 700 PRIX A GAGNER

Chaque semaine, entre le 13/07 et le 29/08/98, Le Monde publie de lundi au samedi une grande série thématique...

Jeu n° 5 : Voyage en utopies - du 10/08/98 au 15/08/98

Question n° 4 - Le Monde du 13/08/98 date 14/08/98

Combien d'hectares de forêts faudra-t-il replanter pour absorber les émissions de carbone ?

Claque du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi)

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Clôture du jeu n° 5 : le 18/08/98 minuit (le cachet de la Poste faisant foi). Seuls seront pris en considération les papiers libres ou les bulletins-jeu comportant les six réponses du jeu n° 5...

Un accord a été conclu entre les banques suisses et les survivants de la Shoah

Une somme de 1,25 milliard de dollars sera versée aux organisations juives

WASHINGTON

de notre correspondant. Rarement le terme « historique » aura été employé à si bon escient : le compromis auquel sont parvenus, mercredi 12 août, à New York, les représentants des banques suisses et ceux des organisations juives a été salué comme tel par tous les participants. Cet accord est en effet censé clore le chapitre le plus douloureux de l'histoire de la seconde guerre mondiale, ou du moins éteindre la polémique soulevée par la question de l'indemnisation des victimes de l'Holocauste par les banques helvétiques qui abritèrent l'« or nazi ».

Ce compromis est intervenu après trois ans de lutte entre les défenseurs de rescapés de l'Holocauste ou d'ayants droit, le

Congrès juif mondial (CJM) et les deux principales banques commerciales suisses accusées de spoliation, l'Union de banques suisses (UBS) et le Crédit suisse. Aux termes de ce règlement, qui engage non seulement les deux principales banques privées, l'UBS et le Crédit suisse, mais aussi et surtout la Banque nationale suisse (BNS), une somme de 1,25 milliard de dollars (environ 7,75 milliards de francs) sera versée aux organisations juives.

Il s'agit d'un montant inférieur à ce que réclamaient les représentants des survivants de la Shoah (1,5 milliard de dollars) à titre de compensation pour la perte des avoirs et biens juifs pillés par les nazis et déposés dans les banques suisses, mais nettement supérieur à la proposition faite par ces dernières au cours de précédentes négociations. Les banques avaient proposé, fin juin, un maximum de 600 millions de dollars pour un règlement global du dossier. Le 1er juillet, la conférence de New York avait abouti à une impasse, à tel point que le moratoire appliqué aux sanctions contre les banques suisses avait été levé, peu après que le président du Congrès juif mondial, Edgar Bronfman, avait donné son aval à cette mesure de récession, laquelle devait entrer en vigueur le 1er septembre.

Le responsable financier de la ville de New York, Alan Hevesi, s'était prononcé en faveur de la levée du moratoire, au nom des

quelque huit cents représentants d'Etats et de gouvernements locaux américains, dont une bonne partie étaient décidés à passer aux actes. Certains avaient déjà pris des décisions en ce sens, en particulier les Etats de New York, du New Jersey et de Californie.

Le gouvernement de Berne avait alors vivement protesté, estimant que celui de Washington devait

Le risque de voir cette polémique dégénérer en crise diplomatique a manifestement fait réfléchir (comme l'espéraient les responsables américains) la banque centrale helvétique, qui restait le principal obstacle à un règlement du conflit.

L'accord intervenu mercredi - qui ne concerne toutefois pas les compagnies d'assurance suisses -

D'autres entreprises participeront au financement

Dans un communiqué, rendu public jeudi 13 août, le Crédit suisse et l'Union de banques suisses (UBS) ont souligné que l'accord intervenu mercredi « règle définitivement l'ensemble des revendications à l'encontre de toutes les banques suisses relatives aux avoirs en déshérence et à leurs activités durant la seconde guerre mondiale ». Les parties adverses s'engagent « à renoncer à toute exigence à l'égard de l'Etat suisse, y compris la banque centrale, et à l'égard d'autres entreprises et institutions suisses participant au financement de ce montant », ajoute le communiqué.

Enfin, les banques « espèrent avant tout que l'argent pourra être remis rapidement à disposition des victimes de l'Holocauste ». Elles s'engagent à continuer à soutenir les efforts de la commission Volcker et de la commission d'historiens indépendants nommés pour faire la lumière sur le rôle de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale. - (AFP)

s'interposer pour empêcher ces sanctions, sauf à « mettre en péril les bonnes relations entre la Suisse et les Etats-Unis ». L'administration Clinton, tout en étant favorable au maintien du moratoire, avait répondu qu'elle ne pouvait - ni ne voulait - s'engager à bloquer un boycott décrété par tel ou tel Etat.

met fin aux actions engagées par les gouvernements et municipalités locales, mais aussi, en principe, aux plaintes collectives déposées par des milliers de survivants de l'Holocauste. Les institutions financières helvétiques verseront 250 millions de dollars (près de 1,5 milliard de francs) dans les trois mois aux organisations juives, le reste étant échelonné sur une période de trois ans. A cette somme s'ajoutera l'argent du Fonds spécial pour les victimes de l'Holocauste - créé par les banques et l'industrie suisses, pour une somme d'environ 250 millions de dollars.

Aux termes de l'accord, mercredi, Christoph Meili, un ancien gardien de nuit suisse licencié pour avoir sauvé du pilon, en janvier 1997, des documents de l'UBS relatifs à la période nazie, a retiré sa plainte contre l'établissement bancaire.

Laurent Zecchini

Washington

salue l'accord

Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires économiques, Stuart Eizenstat, a salué, mercredi 12 août, la conclusion d'un accord entre les organisations juives et les banques commerciales suisses sur les avoirs spoliés par les nazis, exprimant l'espoir qu'il « écartera définitivement les menaces de sanctions » contre la Suisse. Dans un communiqué, M. Eizenstat, qui était chargé de suivre ce dossier au sein du gouvernement américain, qualifie l'accord de « développement historique et très positif », en estimant qu'il s'agit d'« une étape majeure dans nos efforts pour rendre justice rapidement aux survivants âgés de l'Holocauste et renforcer nos importantes relations avec la Suisse ». « Nous espérons que cet accord va écarter définitivement toute menace, présente ou future, de sanctions contre la Suisse, les banques suisses et les institutions suisses », a conclu M. Eizenstat en rendant hommage au juge new-yorkais Edward Korman, qui a dirigé les négociations entre les deux parties. - (AFP)

Trois ans de discussions

● Septembre 1996 : les autorités helvétiques décident de lever le secret bancaire sur les dépôts d'« or nazi » en Suisse.
● Février 1997 : trois banques, le Crédit suisse, la Société de banque suisse et l'Union de banques suisses créent un fonds spécial d'un premier montant de 100 millions de francs suisses (390 millions de francs français) pour les victimes de la Shoah.
● Mai 1997 : le rapport Eizenstat, commandé par l'administration américaine, sur le sort de l'or et

des biens volés par les nazis est rendu public. Il est accablant pour la Suisse.

● Juillet 1997 : l'association des banquiers suisses publie une liste de 1 872 noms de titulaires de comptes juifs en déshérence qui représentent une valeur totale de 240 millions de francs français.
● Décembre 1997 : à l'initiative de la Grande-Bretagne, les délégations de quarante et un pays se réunissent à Londres pour tenter d'élucider les mystères qui demeurent sur l'or pillé par l'Allemagne nazie dans les pays occupés.

RTL NOUVELLES FRONTIERES fnac

Actions en série contre des gens du voyage

LES MESURES spectaculaires contre les gens du voyage se multiplient. En Lorraine, deux maires ont pris des arrêtés afin d'interdire l'accès de leur ville aux Tsiganes qui commencent à converger vers le grand rassemblement prévu à Lire (Haute-Saône), le 26 août. « Pour préserver l'ordre public », le maire de Longuyon (Meurthe-et-Moselle), Jean Mersch, a ainsi fermé, mardi 11 août, un complexe sportif après que les nomades eurent arrêté leurs caravanes autour du bâtiment. La veille, à Tonnoy (Meurthe-et-Moselle), le maire avait fait creuser une tranchée d'un mètre de profondeur pour isoler du camping municipal les deux cent quarante Tsiganes installés sur un terrain voisin. Claude Ballard a successivement justifié sa décision par les « problèmes de sécurité » et le fait que « la nappe phréatique est au plus bas ». Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a dénoncé ce « retour au Moyen Age ». Enfin à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), onze familles tziganes occupent un centre d'hébergement de la ville après leur expulsion, le 30 juillet, d'un immeuble de la SNCF qu'ils squattaient depuis un an. Ces quarante-cinq Roumains, tous demandeurs d'asile, ont reçu le soutien de l'association Droit au logement (DAL) et la visite de Mgr Jacques Gallot.

Trage du Monde daté jeudi 13 août : 498 112 exemplaires

DÉPÊCHES

● ÉDUCATION : le taux des heures supplémentaires imposées aux enseignants sera réduit à compter de la rentrée 1998. Un décret publié le 7 août au Journal officiel, diminue de 16,9 % la rémunération de quelque 811 000 « heures supplémentaires » réalisées, permettant une économie de 700 millions de francs. La Fédération syndicale unitaire (FSU) a dénoncé, mercredi 12 août, cette décision, rappelant qu'elle réclame, en vain, la transformation des heures supplémentaires en véritables postes d'enseignants.
● POLLUTION : le niveau 2 de la procédure d'alerte à la pollution,

qui correspond à une concentration de 180 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air, a été dépassé mercredi 12 août à Lyon, Grenoble, Chambéry, Forbach, Nancy, Châlon-sur-Saône, ainsi qu'en Alsace et dans les Bouches-du-Rhône. Pour la première fois depuis samedi 9 août, Paris n'a pas atteint ce niveau et a été exempté de toute pollution, grâce à la baisse des températures et à l'apparition de vent et de nuages.
● HOOLIGANS : le maréchal des logis-chef Daniel Nivet, grièvement blessé par des hooligans allemands le 21 juin à Lens, a quitté, mercredi 12 août, l'hôpital de Lille

où il était soigné, pour entamer sa rééducation à l'hôpital militaire Percy, de Clamart (Hauts-de-Seine).
● HÔTELLERIE ET LUXE : le financier new-yorkais Asher Edelman, entré à hauteur de 11 % dans le capital de la Société du Louvre (Hôtel Crillon, cristallerie Baccarat, etc.) a déclaré, mercredi 12 août, son intention d'acquiescer le contrôle du groupe. Il s'oppose à l'actionnaire majoritaire, le groupe de champagne Taittinger.
● LOTTO : les tirages n° 64 du lotto effectués mercredi 12 août ont donné les résultats suivants : Premier tirage : 4, 16, 29, 42, 43, 45, numéro complémentaire le 36. Pas

de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros plus le complémentaire : 707 075 F ; pour 5 numéros : 10 190 F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 360 F ; pour 4 numéros 180 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 34 F ; pour 3 numéros : 17 F.
Second tirage : 10, 21, 25, 26, 30, 47, numéro complémentaire le 13. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 160 480 F ; pour 5 numéros : 8 960 F ; pour 4 numéros et le complémentaire : 320 F ; pour 4 numéros : 160 F ; pour 3 numéros et le complémentaire : 30 F ; pour 3 numéros : 15 F.



Six écrivains étrangers racontent « leur France »

par Nancy Huston, Mavis Gallant, Eduardo Manet, Norman Spinrad, Gao Xingjian et Abdourahman Waberi

Ils ou elles sont américain, canadien, cubain, chinois ou djiboutien. Tous ont choisi d'écrire leurs livres en France et parfois en français. Reconnaissant, agacé, amoureux, insolite, leur regard sur notre pays nous réserve bien des surprises.

Vertical sidebar with various advertisements including 'M. Kabila', 'Kinshasa', 'privée d'électricité', 'LES REBELLES', 'Adrien Nino', 'M. Blanc', 'Inondations', 'Comment ils se dropt', 'Boeing', 'Voyages en utopies'.